

HAÏTI

Évaluation Environnementale et des Changements Climatiques

**Pour la préparation du Programme d'Options Stratégiques pour
le Pays 2013-2018 du FIDA**

Rapport Principal

Date du document: Mai 12
EECC No. 3217-HT

Division Amérique latine et Caraïbes
Département gestion des programmes

Division Environnement et Climat

Préparé par: **Joseph Ronald Toussaint**

Le présent rapport a été établi par le personnel du Fonds international de développement agricole (FIDA) et les résultats et les conclusions qui y sont exprimés ne reflètent pas nécessairement les opinions de ses États membres ou celles de leurs représentants au sein du Conseil d'administration. Le FIDA ne garantit pas l'exactitude des données figurant dans ce document. Les désignations utilisées et la présentation de matériel dans cette publication n'impliquent pas l'expression, de la part du FIDA, d'une quelconque opinion concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de leurs autorités, ou concernant le tracé de leurs frontières ou limites. Les désignations "pays développé" ou "pays en développement" répondent à un souci de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays ou une zone donnés dans le processus de développement.

Table des matières

Annexes et Appendices	v
Sigles et Abréviations	Error! Bookmark not defined.
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	viii
I. INTRODUCTION	12
A. Raisons d'être et objectifs de l'évaluation environnementale stratégique	12
II. LE CONTEXTE DU PAYS	14
A. Économie, agriculture et pauvreté rurale	14
B. Environnement et pauvreté	16
C. Régime de climat et mise en regard avec les risques et désastres naturels	16
III. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LE SECTEUR ARD EN HAÏTI	18
A. <i>Vulnérabilité d'Haïti au changement climatique: les facteurs structurels impliqués et les tendances observées et projetées</i>	18
B. Impacts du changement climatique sur le secteur ARD	19
C. Gouvernance climatique, politiques, plans, programmes et projets en lien avec l'adaptation	20
D. Stratégie de pays et portefeuille actuel du FIDA	21
E. Réponses des partenaires de la coopération au développement	25
F. Réponses des agriculteurs et stratégies d'adaptation pour faire face au changement climatique dans le secteur ARD	26
IV. CONSTATS, ANALYSE DES POLITIQUES ET PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT, DE LA STRATÉGIE DE PAYS ET DU PORTEFEUILLE DU FIDA ET DES INITIATIVES DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT SOUS L'ANGLE DE L'INTÉGRATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	27
A. Constats, analyse des politiques et programmes du gouvernement dans le domaine de l'adaptation et de la résilience climatique	28
B. Constats, analyse des initiatives des partenaires de la coopération au développement	32
C. Constats, analyse du COSOP/Haïti et mise en regard des objectifs et activités supportés par le FIDA avec l'adaptation et la résilience climatique	33
A. 33	
D. La question de l'influence du Fonds sur la politique agricole du MARNDR.	35
E. Synergie avec d'autres partenaires de la coopération au développement et avantages comparatifs du FIDA	36
V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.	37
A. Principes directeurs	37
B. Les leçons clés dégagées et défis à prendre en compte	40
C. Les priorités à préconiser pour le secteur ARD	42
D. Ciblage géographique, priorités à préconiser pour le FIDA et mesures de bonification du COSOP 2013-2018 dans une perspective d'adaptation, de résilience climatique, d'ENGRN, de GRD et de problématique hommes-femmes	45

<i>E.</i>	Objectifs stratégiques et contributions au cadre logique et aux indicateurs	48
<i>F.</i>	Besoins de recherche changement climatique–secteur ARD	50
<i>G.</i>	Méthodologie pour la gestion du savoir	51
<i>H.</i>	Considérations opérationnelles	52
<i>V.</i>	BIBLIOGRAPHIE	53

Annexes et Appendices

- Annex 1: Contexte géophysique, socioéconomique et environnemental du pays en liaison avec le secteur agriculture et développement rural (ARD)
- Annex 2: Coopération du développement en lien avec l'adaptation et la résilience climatique entre différentes institutions sur le territoire haïtien

Sigles et Abréviations

ACDI: Agence Canadienne pour le Développement International
AEC: Association des Etats de la Caraïbe
AFOLU: Agriculture, Forestry and Land Use
ANDH: Autorité Nationale Désignée d'Haïti
ARD: Agriculture et Développement Rural. Pour des raisons pratiques, le document a préféré utiliser son sigle anglais correspondant à Agriculture and Rural Development
AusAid: Australian Agency for International Development
BID (IDB): Banque Inter-Américaine de Développement/Inter American development bank
BMD: Banque Multilatérale de Développement
BME: Bureau des Mines et de l'Energie
CANARI: Caribbean Natural Resources Institute
CARICOM: Caribbean Community
CATIE : Centre Agronomico Tropical de Investigación y Enseñanza Tropical
CCCC: Climate Change Caribbean Centre
CCUNCC: Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
CDEMA: Caribbean Disaster Emergency Management Agency
CEHI: Caribbean Environment Health Institute
CEPALC: Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
CIAT: Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire
CNM: Centre National de Météorologie
CNIGS: Centre National d'Information Géo-Spatiale
CNSA: Commission Nationale pour la Sécurité Alimentaire
COSOP: Options et Stratégies d'Intervention de Pays. Par extension désigne le Programme de Pays de FIDA
COU: Centre d'Opérations d'Urgences
CPM: Country Programme Manager
CSI: Cadre Stratégique Intégré des Nations Unies en Haïti
DDC: Direction de Développement et de la Coopération Suisse
DPC: Direction de la Protection Civile
DPRCC: Direction de Prévention des Risques et de la Lutte contre les Changements Climatiques
DRI: Disaster Risk Index/ Indice de Risque de Désastre
EDD: Environnement et Développement Durable
EES: Evaluation Environnementale Stratégique. Désignée souvent dans le document par la Mission
ENGRN: Environnement et Gestion des Ressources Naturelles
ENSO: El Nino Southern Oscillation. Par extension **El Niño/ENSO** désigne généralement des anomalies à grande échelle, liées à l'augmentation des températures de la surface de l'Océan Pacifique
ESMAP: Energy Sector Management Assistant Programme
GEF (FEM): Global Environment Facility/Fonds pour l'Environnement Mondial
GFDRR: Global Facility For Disaster Reduction and Recovery
FAES: Fonds d'Assistance Economique et Sociale
FAO: Food Agriculture Organization
FIC: Fonds d'Investissement du Climat
FIDA (IFAD): Fonds International de Développement Agricole/International Funds for Agriculture and Development. Le document emploie alternativement FIDA ou le Fonds
FNURA: Fonds National d'Urgences de Recapitalisation et d'Adaptation Agricoles
FSC: Fonds Stratégique pour le Climat
GBV: Gestion des Bassins Versants
GCCA: Global Climate Change Alliance
GES: Gaz à Effet de Serre
GIEC (IPCC): Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat/Intergovernmental Panel on Climate Change
GIZM: Gestion Intégrée des Zones Côtières et Marines

GPL: Gaz Pétrole Liquéfié
GRD: Gestion des Risques et Désastres
GRN: Gestion des Ressources Naturelles
IDH: Indice de Développement Humain
IHSI: Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique
IICA: Institut Inter-Américain de Coopération Agricole
IIED: International Institute for Environment and Development
IMSET: Instituto Meteorologia de Cuba
MARDNR: Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MARP: Méthode Accélérée de Recherche Participative
MDE: Ministère de l'Environnement
MDP: Mécanisme de Développement Propre
MICT: Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MPCE: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MTPTC: Ministère des Travaux Publics, Transport et Communication
NOAA: National Oceanic and Atmospheric Administration
NORAD: Coopération Norvégienne
OCB: Organisations Communautaires de Base
OMD: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEV: Observatoire de l'Environnement et de la Vulnérabilité
ONPES: Observatoire National de la Pauvreté et de Lutte Contre l'Exclusion Sociale
OPA: Opérateurs Privés Agricoles
OPS: Opérateurs Prestataires de Services
PAE: Plan d'Action pour l'Environnement
PAM (WFP): Programme Alimentaire Mondial/World Food Programme
PAN-LCD: Programme National d'Action pour la Lutte Contre la Désertification
PASAC: Programme d'Actions pour la Sécurité Alimentaire
PDA: Politique de Développement Agricole
PEID (SIDS): Petits Etats Insulaires en Développement/Small Islands Development States
PIB: Produit Intérieur Brut
PMA: Pays Moins Avancé
PNGRD: Plan National pour la Gestion des Risques et des Désastres
PNUD (UNDP) : Programme des Nations Unies pour le Développement/United Nations Development Programme
PNUE (UNEP): Programme des Nations-Unies pour l'Environnement/United Nations Programme for Environment
PPCR: Pilote Programme for Climate Resilience
PRG: Potentiel de Réchauffement Global
PSDH: Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti
PTRA: Programme Triennal de Relance Agricole
RCG: Réchauffement Climatique Global
RRC(RDD): Réduction de Risque de Catastrophe/Réduction de Risque de Désastre
SPGRD: Secrétariat Permanent pour la Gestion des Risques et Désastres
SNGR: Système National pour la Gestion des Risques
TEM: Traités Environnementaux Multilatéraux
TDRs: Termes de Référence
UEH: Université d'Etat d'Haïti
USAID: United States Agency for International Development
USD: US Dollars
UWI: University West Indies

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le mandat. La question du changement climatique constitue le défi économique et humain le plus important auquel Haïti, pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, doit faire face en matière de développement. La connexion (le nexus) entre le changement climatique et le secteur agriculture et développement rural (ARD) et les différentes menaces posées par ce phénomène et à surmonter pour un secteur ARD haïtien pouvant s'adapter de manière durable, vibrant et résilient représentent le thème

central de ce travail. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) qui intervient depuis 1978 dans le pays est impliqué dans le processus de formulation du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats, pour lequel il a requis une mission d'évaluation environnementale stratégique.

Quatre objectifs précis ont été assignés à la mission: i) détailler les opportunités et défis environnementaux et du changement climatique influençant le secteur ARD, avec une attention particulière portée sur les ruraux pauvres et les groupes marginalisés; ii) évaluer les politiques sous-régionales et nationales, les programmes et plans en réponse aux défis et opportunités liés à l'environnement et au changement climatique dans une perspective d'alignement des interventions du FIDA aux cadres de planification du pays et aux propres politiques du Fonds concernant l'environnement, le changement climatique, la réduction du risque et des désastres et la problématique hommes-femmes; iii) identifier les lacunes et les priorités de la politique actuelle concernant l'environnement et le changement climatique, les cadres programmatiques et de planification liés au secteur ARD pour articuler les problèmes clés et domaines de dialogue dans lesquels le FIDA pourrait s'engager; et iv) définir les interventions de développement environnementalement durables et sensibles aux questions de climat pour remédier aux problèmes de pauvreté, de vulnérabilité au changement climatique et aux désastres naturels.

L'approche méthodologique. Elle prend appui sur la démarche du Fonds qui est à l'interface de quatre principaux points de convergence dans une perspective d'adaptation et d'accroissement de la résilience climatique du secteur ARD : i) ARD-convergence changement climatique; ii) ARD-convergence environnement; iii) ARD-convergence risque et désastres; iv) ARD-convergence problématique hommes-femmes.

La vulnérabilité d'Haïti au changement climatique. Outre la question du changement climatique, 96% de la population du pays vit dans des zones à risque, et avec un tel pourcentage, Haïti figure à la première place sur l'indice de la vulnérabilité aux cyclones parmi les petits États insulaires en développement (avec une note de 12,9 sur une échelle de 13 points). Ceci dérive directement des conditions de vulnérabilité physiques, sociales et économiques et d'aggravation des problèmes environnementaux (déforestation, dégradation des bassins versants, etc.).

Il a été projeté pour le pays une augmentation de température variant de - 0,8 à 1 degré pour l'année 2030 et de 1,5-1,7 degré pour l'année 2060 avec de plus grands pics d'augmentation en juin pour 2030 et en juin-juillet pour l'année 2060. Une nette tendance à la baisse du régime des précipitations est prévue selon divers scénarios. Les projections établies vont de - 5,9% à - 20,0% pour l'année 2030 alors qu'en 2060 elles varieront de - 10,6% à - 35,8%. La plus grande baisse des précipitations est prévue durant le mois de juillet pour l'année 2030 et durant le mois de juin

Impacts du changement climatique sur le secteur ARD. Les risques climatiques sont devenus de plus en plus des facteurs aggravants pour le secteur ARD. L'agriculture fait, de plus en plus de nos jours, les frais du déséquilibre climatique qui s'observe depuis plus d'une décennie dans le pays. Le changement climatique multiplie en particulier les risques liés à la faim et a une forte incidence sur la vie et les moyens de subsistance des communautés les plus vulnérables et les plus exposées à l'insécurité alimentaire en particulier les ruraux pauvres. On estime actuellement que 6,6 millions de personnes, sur une population totale de 10,2 millions, souffrent d'insécurité alimentaire, dont 4,1 millions en milieu rural et 2,6 millions en milieu urbain. Sur ce total, 5,2 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire modérée et 1,5 million d'insécurité alimentaire sévère et celle-ci affecte 52% des femmes.

La gouvernance climatique en place en liaison avec l'adaptation du secteur ARD dans une perspective de réduction de la pauvreté. La gouvernance institutionnelle à ce niveau est partagée entre plusieurs institutions bien que le Ministère de l'environnement fasse figure d'institution de référence

en raison des responsabilités qui lui incombent pour le suivi, en première ligne, de la conformité en matière d'obligations d'Haïti dans le cadre des Traités environnementaux multilatéraux post-Rio.

Il existe certes un Programme d'action national d'adaptation (PANA) mais prévalent, en particulier, des politiques apparentées en lien direct avec l'adaptation dont les plus pertinentes sont le Plan stratégique de développement d'Haïti, le Plan d'action pour l'environnement, le Document national de croissance et de réduction de la pauvreté, le Plan national de gestion des risques et des désastres, la Politique de développement agricole, le Programme national de lutte contre la désertification, etc.

Les constats sur les politiques, plans, programmes, projets du gouvernement et les initiatives des partenaires de la coopération. La Gestion des risques et désastres et l'alerte précoce relatives à l'insécurité alimentaire représentent les points de mire des progrès du Gouvernement Haïtien en matière d'adaptation. Au niveau des partenaires de la coopération, il y a lieu de reconnaître que l'accent mis en ce qui concerne la porte d'entrée, privilégié par le Cadre stratégique intégré des Nations Unies en Haïti (CSI) est de bonne augure pour l'adaptation au changement climatique mais représente tout de même un retrait nominal en relation à la problématique de l'adaptation en raison de quelques nuances fondamentales qui existent entre les deux démarches. À part le CSI, la thématique relative à l'adaptation se retrouve de plus en plus dans le champ d'action d'autres partenaires de la coopération. Cependant, cette "ruée vers l'adaptation" risque de produire des effets pervers en matière de chevauchement et de duplication.

Conclusion et recommandations.

Les priorités à préconiser pour le secteur ARD. Il y a lieu de retenir: i) la reconnaissance impérieuse par les Ministères clés dont le MARNDR que le changement climatique nuit et handicape sérieusement les performances du secteur ARD; ii) la nécessité d'une collaboration stratégique, technique et opérationnelle entre les ministères et agences gouvernementales clés pour une stratégie nationale concernant le changement climatique ciblant le secteur agriculture; iii) l'affirmation du leadership du gouvernement dans le domaine de l'adaptation; iv) la nécessité d'accorder une plus grande importance au transfert du risque via des mécanismes financiers porteurs en soutien à l'adaptation; v) la création d'un Fonds national d'urgences de recapitalisation et d'adaptation agricoles (FNURA), suivant l'approche fiduciaire, comme mécanisme de transformation durable et de soutien à l'adaptation et à la résilience climatique du secteur ARD; vi) la reconnaissance du savoir traditionnel paysan et de pratiques relevant de l'agrobiodiversité en matière d'adaptation; vii) le renforcement de l'instrumentation météorologique et la production d'un atlas du climat pour Haïti; viii) la mise à profit du Cadre stratégique intégré des Nations Unies pour l'application du mode opérationnel: "*Unis dans l'action ou Delivering as One*" en matière d'adaptation et de résilience du secteur ARD en Haïti. Le FIDA pourrait être le fer de lance d'un tel plaidoyer avec le PNUD, le PAM, la FAO pour l'application de la logique "*Unis dans l'action ou Delivering as One*" en matière d'adaptation et de résilience climatique du secteur ARD.

Ciblage géographique, priorités à préconiser pour le FIDA et mesures de bonification du COSOP. Donnant priorité à l'inclusion, le ciblage regroupera en réalité divers critères et devra être raisonné par recoupement de ceux-ci: socioéconomiques, physico-techniques, institutionnels, organisationnels avec importance majeure accordée aux critères socioéconomiques. À la lumière de ceci, la mission préconise que la portion congrue des ressources financières du projet PPI-3 soit plutôt affectée à la région des Nippes. Le projet PPI-3 pourrait aussi inclure par extension l'île de la Gonâve (département de l'Ouest) comme zone d'intervention. Cette île adjacente située en zone aride est dans le collimateur de la Commission nationale pour la sécurité alimentaire (CNSA) comme zone prioritaire de haute importance en relation à l'insécurité alimentaire. Le département du Sud-Est devrait également sérieusement peser dans le choix des sites d'interventions du nouveau COSOP car le tableau départemental de classification de la pauvreté multidimensionnelle du Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE) et la dernière carte des priorités concernant l'insécurité alimentaire de la CNSA en ont fait une zone névralgique hautement prioritaire eu égard aux problèmes aigus de pauvreté et d'insécurité alimentaire

qui y sévissent. D'autres priorités se rapportent à: i) une stratégie concernant la problématique hommes-femmes; ii) une méthodologie d'intégration de la dimension changement climatique dans la planification locale, etc.

Autres considérations opérationnelles: i) partenariats additionnels avec le gouvernement. Le Fonds devra, en plus du MARNDR et de ses clients habituels, étendre son partenariat avec deux autres ministères clés: le Ministère de l'environnement (MDE) et le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT); ii) adaptation dans les autres poches de concentration géographique. En plus de l'extension du PPI-3 vers l'île de la Gonâve, un potentiel projet d'adaptation pourrait être conçu pour le Sud-Est. Ce projet dans le Sud-Est pourrait cibler la réhabilitation de périmètres, le financement à petite échelle de travaux d'adaptation pour la prévention des désastres et la réduction de la vulnérabilité des communautés, l'introduction d'outils méthodologiques et techniques intelligents face au climat, la promotion d'approches locales de paiement pour les services écosystémiques, etc.

Objectifs stratégiques et contributions au cadre logique et aux indicateurs. Trois objectifs stratégiques clés, avec des résultats et des étapes importantes (milestones) à atteindre, sont proposés pour que le nouveau COSOP aboutisse à des résultats intelligents face au climat. Le choix de ces objectifs répond aux soucis de: i) porter aux échelons politiques et décisionnels les plus élevés la dimension du changement climatique en vue d'influencer le dialogue politique au niveau du secteur ARD; ii) favoriser le "*mainstreaming*" d'une gestion des ressources naturelles (GRN) sensible au changement climatique; iii) refléter l'option prise en matière d'adaptation et de résilience à l'échelon territorial.

I. INTRODUCTION

A. Raisons d'être et objectifs de l'évaluation environnementale stratégique

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) est impliqué, pour Haïti, dans le processus de formulation du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats, le, au stade d'ébauche en mars 2013. Le COSOP doit définir le cadre stratégique de partenariat entre le FIDA et le Gouvernement Haïtien pour les cinq prochaines années (2013–2018). À la requête du siège et en collaboration avec les Divisions environnement et climat et Amérique latine et Caraïbes, une mission chargée de l'élaboration de l'évaluation environnementale stratégique (EES) du programme a été commanditée par le FIDA et confiée à un consultant national.

Cadre et but de la mission. Ce cadre, fixé dans les termes de référence, vise à analyser les défis et opportunités auxquels sont exposées les communautés locales en Haïti dans le domaine de l'environnement et du changement climatique pour rendre plus durables les investissements du FIDA dans le secteur agriculture et développement rural (ARD); l'idée est que l'EES fournisse des éléments d'analyse et des informations nécessaires pour s'assurer que la stratégie pour le pays axée sur les résultats soit sensible aux questions du climat et de l'environnement. La mission doit notamment refléter un ensemble d'orientations politiques clés du Fonds: environnement et gestion des ressources naturelles (ENGRN), changement climatique, gestion des risques et désastres (GRD), problématique hommes-femmes dont les différents aspects sont cristallisés au titre d'une compréhension détaillée du mandat en annexe I.

Les objectifs. La mission poursuit donc quatre objectifs: i) détailler les opportunités et défis environnementaux et du changement climatique influençant le secteur ARD, avec une attention particulière portée sur les ruraux pauvres et les groupes marginalisés; ii) évaluer les politiques sous-régionales et nationales, les programmes et plans en réponse aux défis et opportunités liés à l'environnement et au changement climatique dans une perspective d'alignement des interventions du FIDA aux cadres de planification du pays et aux propres politiques du Fonds concernant l'environnement, le changement climatique, la réduction du risque et des désastres et la problématique hommes-femmes; iii) identifier les lacunes et les priorités de la politique actuelle concernant l'environnement et le changement climatique, les cadres programmatiques et de planification liés au secteur ARD pour articuler les problèmes clés ainsi que les domaines de dialogue dans lesquels le FIDA pourrait s'engager; et iv) définir les interventions de développement environnementalement durables et sensibles aux questions de climat pour remédier aux problèmes de pauvreté, de vulnérabilité au changement climatique et aux désastres naturels.

Approche et méthodologie. En conformité avec les directives méthodologiques du FIDA, l'œuvre à accomplir s'applique à une stratégie de pays axée sur les résultats en cours de finalisation où les éléments, d'analyse et de recommandation à dégager, serviront à ce que les dimensions environnementales liées à la question centrale d'un climat changeant soient correctement prises en compte dans la dite stratégie. Les premières ébauches du COSOP ont été préparées sur une base largement participative, ce qui a permis au FIDA d'identifier les objectifs précis de l'EES et le rôle que celle-ci est appelée à jouer dans le programme de pays final.

Le processus de réalisation de l'EES est passé par les moments clés décrits ci-après en ce qui concerne les méthodes de collecte, d'analyse de l'information et de rédaction du rapport:

i) **une revue documentaire** assez exhaustive, très large au début, suivie d'une plus sélective et approfondie mais néanmoins très diverse, examinant les documents pertinents et leur portée en vue d'identifier les problèmes à considérer au niveau de l'EES tenant compte du contexte

spécifique, incluant le secteur et le cadre global institutionnel et légal et ses alternatives dans lesquels le programme-pays est susceptible d'être mis en œuvre.

La bibliographie consultée, à cet égard, par la mission de l'EES est très abondante. Il s'agit de documents de stratégies et de politique de base du FIDA liés à la portée de l'étude; de documents se rapportant à une meilleure compréhension de la philosophie, de la culture d'interventions, du modus opérandi du Fonds en relation aux enjeux de l'évaluation, sa stratégie et ses opérations en Haïti (COSOP, projets financés directement); de rapports d'autres entités sur la thématique du climat traitant ses relations avec le secteur ARD et publiés par les instances internationales et régionales compétentes [Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC ou IPPC sigle anglais); Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC); Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Banque mondiale; Groupe consultatif du dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de redressement (GFDDR); Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); ONG internationales pertinentes, Centre communautaire caribéen sur le changement climatique de la CARICOM; Banque interaméricaine de développement, etc.]. Enfin, la mission, au niveau national, a tiré parti des publications du Gouvernement Haïtien et des partenaires potentiels du FIDA dans les solutions à apporter à la problématique sous examen.

ii) **la rédaction du premier jet du rapport** dont une première version très dense a été communiquée avec beaucoup de retard soit le 13 mai 2013 à la responsable de supervision de l'étude (Mme Elisa Distefano) suivie d'une deuxième version, réduisant la taille du document principal, suite à ses premières observations. Une **version consolidée** intégrant ses remarques sur la forme et sur le fond fût soumise au bureau de pays du FIDA aux fins de commentaires et de **finalisation du rapport**.

iii) **une analyse environnementale stratégique du programme de pays et un regard rapide sur le portefeuille de programmes/projets en cours**. Normalement, une EES de programme de pays n'a pas à scruter le portefeuille de projets de par sa nature englobante dépassant l'addition des appréciations des projets individuels. Mais il était important pour la mission de s'y attarder un peu pour comprendre l'esprit de la première ébauche du COSOP à partir des projets appuyés par le Fonds. Ensuite, l'analyse environnementale stratégique a été effectuée au regard des indications et orientations consignées dans les termes de référence, notamment par le renforcement de la prise en compte du changement climatique et des domaines connexes apparentés au niveau de la stratégie de pays. Cette analyse a également pris appui sur une visite de terrain des unités de gestion des projets supportés par FIDA (Plateau Central, Nord-Est et Nord-Ouest) et sur des entretiens avec les représentants des communautés-cibles des opérations (annexe VII , liste des personnes rencontrées incluant le personnel des projets et les acteurs communautaires des projets du Fonds). Cette visite de terrain, non prévue au départ mais suggérée par la nouvelle chargée de programme de pays (CPP) (Mme Esther Kasalu Coffin) et le chargé de programme (M. Marcelin Norvilus) du bureau de pays du Fonds, a été très utile et a permis de générer des observations pertinentes sur les activités des projets en liaison avec le présent mandat et de conforter voire renforcer des leçons, des constats et recommandations que la révision documentaire laissait déjà entrevoir.

Structure du document. Le présent rapport décrit, selon un canevas de rédaction proposé par le FIDA mais réajusté pour prendre en compte certaines spécificités locales, les résultats de cette EES qui a été effectuée dans le cadre de la formulation du COSOP/Haïti. Il est structuré en cinq sections. La section I, la partie introductive, situe le cadre, précise les objectifs et décrit la méthodologie utilisée. La section II renseigne sur le contexte du pays servant de médium où s'implantera le COSOP. La section III décrit les scénarios établis pour la variabilité et le changement climatique en Haïti, la vulnérabilité du pays face à ce phénomène, notamment la sérieuse menace qu'il constitue, et représente les importants défis qu'il entraîne pour les systèmes de production de nourriture et par conséquent sur les conditions d'existence et la sécurité alimentaire de millions d'haïtiens qui dépendent du secteur ARD pour vivre, et également comment il contribue à exacerber la pauvreté. La section III fournit aussi un aperçu

sur le cadre institutionnel et légal, des politiques/programmes/projets dans lequel s'insérera, particulièrement en matière d'adaptation et de résilience climatique, la proposition du programme de pays en cours de finalisation ainsi que les initiatives des partenaires de la coopération tout en projetant un éclairage sur les réponses des agriculteurs et les stratégies paysannes d'adaptation. Les résultats de la mission sont particulièrement déclinés dans les sections IV et V avec des constats, des analyses et des recommandations aux fins d'intégration et de valorisation par le FIDA dans le cadre du processus de finalisation du COSOP/Haïti.

II. LE CONTEXTE DU PAYS

Une description plus complète et détaillée du contexte du pays est présentée en annexe I. Cette section s'attachera plutôt à résumer de manière sélective les aspects les plus importants à faire apparaître dans la partie centrale du document en matière de fil directeur et de suites logiques dans le raisonnement.

A. Économie, agriculture et pauvreté rurale

Une économie sous tension en raison d'une pauvreté latente et endémique, de l'explosion démographique, de facteurs structurels et d'une situation post-séisme 2010 extrêmement délicate. Avec une superficie de 27 750 km² et située dans le bassin des Caraïbes en pleine trajectoire des cyclones, Haïti, qui partage l'île d'Hispaniola avec la République dominicaine, est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, et le seul pays moins avancé (PMA) de la région. Haïti est l'un des pays les plus pauvres dans le monde dont près de 80% de sa population vit en-dessous du seuil de la pauvreté, soit exactement 77% vit avec moins de 2 USD/jour et 52% avec moins d'1 USD/jour. Avec un revenu per capita de 726 USD en 2010, Haïti est classé comme un pays à bas revenu. La population est estimée à 10,265 millions d'habitants avec plus de 52% de femmes, Haïti est l'île la plus densément peuplée des Caraïbes avec des pics de densité démographique pouvant aller jusqu'à 40 000 habitants/km² à Port-au-Prince, la capitale. La jeunesse est aussi une autre caractéristique importante de cette population puisque plus de la moitié d'entre elle a moins de vingt et un ans.

L'économie haïtienne a été marquée, pendant la décennie 2000-2010, par une politique macroéconomique de réduction de la dette publique et de l'inflation. Celle-ci se situait en-dessous du seuil de 10% de 2007 à 2011 sauf pour 2008 où elle a atteint 15,5%. L'économie a été aussi caractérisée par une agriculture stagnante sinon en déclin mais qui reste néanmoins la principale source de revenus pour la majorité de la population. Le gouvernement issu des élections de 2011, a poursuivi une politique de préservation de la stabilité macroéconomique. Jusqu'au premier trimestre 2013, l'inflation demeurait à un seul chiffre, bien qu'elle ait atteint 7,6% fin 2012, en raison principalement d'une hausse des prix alimentaires sur le marché international et d'une réduction de l'approvisionnement alimentaire national causée par les cyclones Isaac et Sandy qui ont frappé le pays en 2012. Le PIB a connu une évolution en dents de scie (voir annexe I pour de plus amples informations) et une contraction de 5,4% due aux effets du séisme du 12 janvier 2010. *Le FMI prévoit cependant une croissance de 6,5% du PIB en 2013 grâce à une certaine consolidation de l'économie malgré le rythme de la reconstruction postséisme et la reprise économique lentes. Cependant, on remarque des faiblesses administratives, un manque de capacité d'absorption, la persistance des tensions sociopolitiques, la situation sécuritaire difficile et l'environnement économique fragile (Communiqué du FMI: www.imf.org).*

Répartition inéquitable des bénéfices de la croissance et indice de développement humain. Les inégalités sociales et de revenus, qui du reste sont importantes en Haïti avec un coefficient de Gini de 0,59, constituent un réel obstacle à l'atteinte d'un indice de développement humain acceptable. **Haïti occupe la 161^e position sur 187 pays et se place dans le groupe des pays à "développement humain faible" au vu du dernier [Rapport mondial sur l'indice de développement humain \(IDH\)](#) publié par le PNUD en mars 2013.** Les programmes d'aide sociale initiés par le Gouvernement Haïtien depuis fin 2011 basés sur des

"cash transfers" ou transferts en espèces destinés aux familles nécessiteuses (voir annexe III pour plus de détails) etc., ne semblent pas encore avoir des retombées positives sur l'indice établi par le PNUD.

L'agriculture et l'économie rurale. L'activité agricole, en tant que processus naturel et économique, constitue le principal fondement de la vie rurale et de la vie en général dans le pays. Elle constitue la cheville ouvrière de l'économie d'Haïti vu que 60% de la population tire ses revenus de l'agriculture. Cette agriculture, à dominante pluviale, est caractérisée par la prédominance de petites exploitations. La tenure foncière se caractérise par l'importance de l'indivision à l'origine d'un morcellement aigu des terres (ce qui complique les possibilités de mécanisation), la multiplicité des statuts des terres exploitées par le même individu et la présence de terres de l'État au statut mal défini (environ 10% de la superficie cultivée). Les céréales (sorgho, maïs et riz), la banane et les tubercules représentent les principales cultures emblavées à des fins d'autoconsommation. Les exportations agricoles restent dominées par le café, le cacao, les haricots, la mangue (variété francisque surtout) et le vétiver (*Vetiver vetiveria*). Il existe toutefois un potentiel porteur, notamment au niveau du Plateau Central, pour les produits biologiques comme le poulet et la pintade créoles et le cabri (exportation annuelle de 50 000 caprins en République dominicaine pour 2 millions d'USD, MARNDR 2011). L'élevage joue un rôle essentiel dans les activités de production agricole car il constitue une trésorerie et un capital pour les investissements importants. Les filières d'élevage doivent cependant faire face à des insuffisances d'infrastructures de production, de transformation et de commercialisation.

Au plan de l'hydraulique agricole, entre 135 000 et 180 000 hectares peuvent recevoir une forme incomplète d'irrigation mais on estime que seulement 80 000 sur 90 000 hectares aménagés seraient effectivement irrigués avec des insuffisances en système de drainage et en entretien. En ce qui concerne le sous-secteur de la pêche, on estime que plus de 300 000 habitants dépendant des revenus issus des ressources de la mer. La valeur de la production de ce sous-secteur serait de l'ordre de 85 millions d'USD.

Profil de la pauvreté avec les femmes comme archétype du phénomène et disparités régionales en la matière. La pauvreté demeure un phénomène majoritairement rural en Haïti. Le profil de la pauvreté établi par FAFO 2005 et cité par le Ministère de la planification et de la coopération externe (DSCNRP 2007) montre que le milieu rural (63% de la population) est un réservoir important où se manifeste la pauvreté extrême. Sur 100 personnes affirmant ne pas pouvoir satisfaire leurs besoins alimentaires dans le pays, 77 habitent en milieu rural, 9 en zone métropolitaine et 14 dans les autres villes. Dans une perspective prenant en compte la problématique hommes-femmes, l'incidence de la pauvreté extrême dans les ménages ayant une femme comme principal contributeur (58%) est sensiblement plus élevée que dans ceux ayant un homme (53%), selon les statistiques fournies par le Ministère de la planification reprenant les données d'une enquête sur les conditions de vie en Haïti. Dans l'enquête concernant le budget de consommation des ménages de 2000, près de 48% des inégalités de consommation s'expliquent par le sexe du chef de ménage. La consommation moyenne est ainsi plus faible pour les ménages dont le principal contributeur est une femme et les inégalités dans leur dimension sociale et de capacité paraissent plus favorables aux hommes qu'aux femmes.

Les zones pauvres d'Haïti sont nettement différenciées en fonction de critères géographiques tels, que les besoins fondamentaux de base ne sont pas réparties de façon égale sur tout le territoire haïtien. Le classement établi par le MPCE (voir annexe III, Tableau de pauvreté multidimensionnelle par région géographique) révèle une forme de hiérarchisation géographique du phénomène en fonction du degré de pauvreté pour cinq des dix départements géographiques que compte le pays: i) zones de concentration de la population en situation de pauvreté sévère: 1) département du Centre (61%); 2) Grande Anse (45,4%); 3) Artibonite (40,3%); Nippes (38,8%); Sud-Est (39,6%); ii) zones de concentration de la population vulnérable à la pauvreté: 1) Sud (24,2%); 2) Nippes (24,1%); 3) Sud-Est (23%); 4) Nord-Est (21,5%); 5) Nord-Ouest (20,7). Il convient de noter que les départements des Nippes et du Sud-Est apparaissent comme une constante dans cette hiérarchisation géographique de la pauvreté et reviennent à chaque fois indépendamment du critère de pauvreté sévère et de vulnérabilité à la pauvreté.

B. Environnement et pauvreté

L'environnement, base d'existence des pauvres. L'environnement et les conditions d'exploitation des ressources du milieu naturel revêtent une grande importance pour les populations qui vivent dans la pauvreté en Haïti particulièrement en milieu rural. Leur bien-être est intimement lié à l'environnement en ce qui concerne de leurs moyens d'existence, leurs conditions de santé, leur cadre de vie, leur vulnérabilité aux *chocs et stress environnementaux* et leur développement. Il existe une relation réciproque et interdépendante entre ces différentes dimensions du développement.

Liens avec le secteur ARD. L'environnement rural haïtien est en dégradation accélérée (voir annexe I pour de plus amples informations), avec pour principale incidence le déboisement et l'érosion qui est l'un des facteurs principaux de la dégradation des sols en Haïti. L'impact indirect est significatif, reflété par une diminution de la productivité agricole (décroissement entre 0,5 et 1,2% par an durant les dix dernières années). En outre, la pression démographique conduit à la mise en culture de terres inaptes à l'agriculture (20% à 30% des terres cultivées).

Les principales conséquences de cette mise en valeur anarchique sont la disparition du couvert boisé, la surexploitation des bassins versants, l'érosion accélérée, la perte de fertilité des sols et les modifications des régimes hydrauliques des rivières qui affectent la productivité du secteur agricole. À cela, il faudrait ajouter: i) la vulnérabilité face aux risques climatiques; ii) la diminution de la productivité des écosystèmes côtiers et marins.

C. Régime de climat et mise en regard avec les risques et désastres naturels

Position géographique et aggravation des risques. Localisé en pleine trajectoire des cyclones ou ouragans, subissant fréquemment les épisodes chauds de El Niño/ENSO et situé sur une zone de failles tectoniques majeures séparant les plaques Caraïbes et Amérique du Nord, le pays est soumis à d'importantes ondes, perturbations tropicales et est exposé aux phénomènes naturels extrêmes qui engendrent souvent des catastrophes d'envergure (inondations, sécheresses, tremblements de terre). La position géographique d'Haïti rend ainsi le pays très sensible à ces aléas et augmente les facteurs de risque.

Caractéristiques du climat et faible résistance aux événements naturels. Haïti, située au Nord de la Caraïbe, connaît un climat tropical chaud et humide avec des températures journalières pouvant osciller entre 19 degrés et 28 degrés en hiver mais qui peuvent chuter jusqu'à 8 degrés et 10 degrés et même plus bas dans les sommets des parcs nationaux de Macaya et de La Visite. La température varie entre 23 degrés et 33 degrés au cours de l'été. La saison des pluies s'étend d'avril à juin, et s'intensifie d'août à novembre où s'intercale la saison cyclonique prenant effet généralement en juin jusqu'à la fin du mois de novembre. D'une manière générale, le climat est caractérisé par: i) un ensemble non homogène marqué par une diversité de zones climatiques; ii) des sécheresses récurrentes sous l'influence d'El Niño/ENSO. En raison de ses caractéristiques géophysiques, environnementales et socioéconomiques, Haïti offre une résistance très faible aux événements naturels. Haïti, à travers son histoire, est un pays marqué par de multiples aléas (Tableau 1). Il se trouve, en effet, confronté à un large spectre de menaces naturelles d'origine hydrométéorologique (cyclones, sécheresses) et sismique (tremblements de terre, tsunamis) et, de par sa topographie escarpée, est sujet à une géodynamique particulièrement accentuée, ce qui provoque de fréquentes inondations, glissements de terrain et éboulements. *Donc indépendamment du changement climatique, les menaces liées à la variabilité climatique sont donc fréquentes en Haïti et dérivent de différents types de processus atmosphériques tropicaux et sous-tropicaux, avec des intensités variables dans l'espace et dans le temps.*

Tableau 1 – Les aléas naturels les plus destructifs en Haïti depuis le 18^e siècle

Aléas	Nbre évènements	%	Nbre décès	%	Nbre pers. affectées	%
Hydrométéorologiques	97	69,29	19 262	7,53	5 363 876	45,60
Sécheresses	20	14,29	-	-	2 668 000	22,68
Séismes et tsunamis	13	9,29	235 952	92,22	3 721 730	31,64
Glissements de terrain et flux de débris torrentiels	10	7,14	635	0,25	10 509	0,09
TOTAL	140	100,00	255 849	100,00	11 764 115	100,00

Sources: Observatoire du Petit Séminaire Saint Martial (1701-1963 in Mora 1986); Croix-Rouge haïtienne (1968-1985); OPDES (1983 – 1997); DPC (2000-2010); CRED (2002-2008). Cité par Dilley et al 2005, Banque Mondiale. Période manquante ou sans information complète et fiable: 15^e jusqu'au 19^e siècle; septembre 1997 à octobre 2000; octobre 2000-avril 2003.

III. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LE SECTEUR ARD EN HAÏTI

1. Les risques climatiques et les catastrophes naturelles sont, de nos jours, étroitement corrélés au progrès et à l'évolution du secteur ARD et représentent, comme on le verra dans cette section, une grande menace pour les acquis et les efforts d'investissement enregistrés dans ce contexte.

A. Vulnérabilité d'Haïti au changement climatique: les facteurs structurels impliqués et les tendances observées et projetées

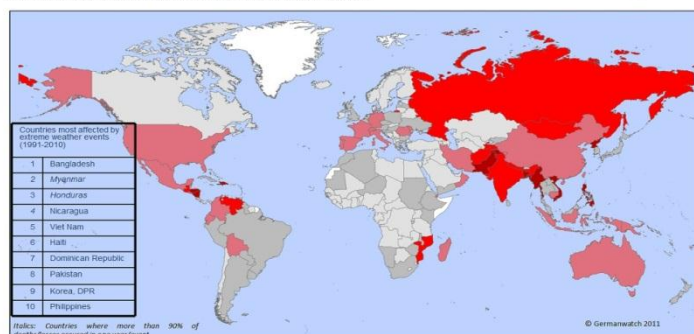
L'un des pays les plus exposés au monde. Haïti compte parmi les 10 pays les plus exposés au monde, le sixième plus exactement, comme pays accusant un indice climatique mondial des plus élevés (figure 1 Germanwatch 2012). Au-delà du changement climatique, 96% de sa population vit dans des zones à risque, et avec un tel pourcentage, Haïti a la plus haute cote de vulnérabilité en matière de cyclones parmi les petits États insulaires en développement (12,9 sur une échelle de 13). Ceci dérive directement des conditions de vulnérabilité physiques, sociales et économiques et d'aggravation des problèmes environnementaux (déforestation, dégradation des bassins versants, etc.) qui font d'Haïti l'un des pays les plus vulnérables et les plus hautement exposés aux aléas naturels multiples. Ces constats et tendances sont aussi confirmés au niveau régional puisque Haïti est le pays le plus vulnérable de la région Amérique latine et Caraïbes. Sa résilience est la plus faible au regard des chocs et stress environnementaux issus des risques et désastres naturels. Une étude sur l'impact des désastres en Amérique latine et Caraïbes réalisée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) montre en effet que la région accuse en moyenne 3 490 morts chaque année et de ce chiffre on estime que la moitié est enregistrée pour Haïti (Ricardo Zapata-Marti/CEPALC 2007).

Exacerbation des risques et désastres par le changement climatique, augmentation de la température et diminution du régime des pluies.

Le changement climatique, combiné à la mosaïque de vulnérabilité à laquelle est déjà confronté le pays, exacerbe les effets de ces désastres en augmentant le nombre, la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes. Il a été projeté pour le pays une augmentation de température (figure 2) variant de -0,8 à 1 degré pour l'année 2030 et de 1,5-1,7 degré pour l'année 2060 avec de plus grands pics d'augmentation en Juin pour 2030 et en juin-juillet pour l'année 2060.

Ces résultats sont corroborés par le modèle PRECIS (Providing REgional Climates for Impact Studies) qui prévoit que cette augmentation de température se ressentira durant la majorité des mois de l'année. Une nette tendance à la baisse du régime des précipitations (figure 3) est prévue selon divers scénarios. Les projections établies vont de -5,9% à -20,0% pour l'année 2030 alors qu'en 2060 elles varieront de -10,6% à -35,8%. La plus grande baisse de précipitations est prévue durant le mois de juillet pour l'année 2030 et durant le mois de juin pour l'année 2060.

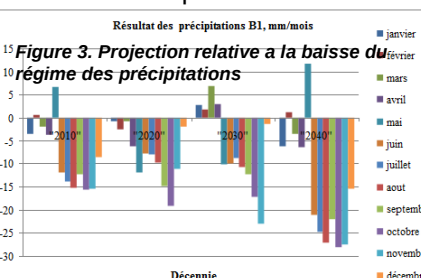
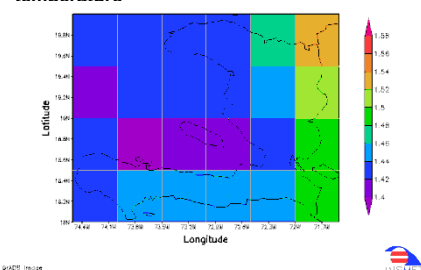
Global Climate Risk Index 2012 (covering 1991–2010)
Source: Germanwatch and Munich Re NatCatSERVICE



Climate Risk Index: Ranking 1991 – 2010

Figure 1. Map of countries according to the climate risk index No data developed by Germanwatch (published November 2011; source:

Figure 2. Projection d'augmentation de la température (Celsius)



B. Impacts du changement climatique sur le secteur ARD

Agriculture, secteur le plus vulnérable au changement climatique. L'agriculture est le secteur le plus vulnérable au changement climatique en raison de sa grande dépendance à l'égard du climat et du temps et parce que les gens impliqués dans le secteur sont plus pauvres comparés aux résidents urbains. Les risques climatiques sont donc devenus de plus en plus des facteurs aggravants pour le secteur ARD au vu: i) de la façon dont le phénomène affecte le régime des pluies, la température et la disponibilité en eau pour l'agriculture dans les zones vulnérables; ii) des effets d'événements météorologiques extrêmes et intenses, à savoir, l'accentuation de la sécheresse et la récurrence d'inondations dévastatrices consécutives aux fréquences et intensités des tempêtes tropicales et cyclones observés dans le bassin de la Caraïbe et dues au changement climatique. L'agriculture fait, de plus en plus de nos jours, les frais du déséquilibre climatique qui s'observe depuis plus d'une décennie dans le pays.

Le changement climatique multiplie en particulier les risques liés à la faim et a une forte incidence sur la vie et les moyens de subsistance des communautés les plus vulnérables et les plus exposées à l'insécurité alimentaire en particulier les ruraux pauvres. Ceci handicape, de beaucoup, la voie de réalisation, pour Haïti, du premier des Objectifs du Millénaire pour le développement qui vise à réduire l'extrême pauvreté et la faim. Ses impacts se sont ainsi traduits par des dommages causés

aux cultures sur pied, aux avoirs productifs/infrastructures (périmètres irrigués entre autres), lesquels se manifestent par des pénuries alimentaires au niveau des ménages, des collectivités et entraînent une réduction drastique de la sécurité des moyens d'existence et par conséquent des problèmes d'alimentation pour les ménages pauvres. On estime actuellement à 6,6 millions de personnes (population totale 10,2 millions) la population souffrant d'insécurité alimentaire dans le pays dont 4,1 millions en milieu rural et 2,6 millions en milieu urbain. De ce total, 5,2 millions souffrent d'insécurité alimentaire modérée et 1,5 million d'insécurité alimentaire sévère et celle-ci affecte 52% des femmes (CNSA 2012, OCHA 2013). La carte de priorisation des communes vulnérables préparée par la CNSA (figure 4) fournit un aperçu sur les endroits à suivre de près en ce qui concerne les portions du territoire du pays qui devront faire face à une situation sérieuse au plan de l'insécurité alimentaire consécutivement aux chocs climatiques de 2012.

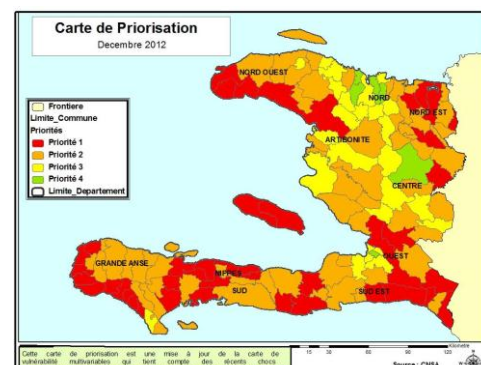


Figure 4 – Carte des communes vulnérables: effets cumulatifs des chocs liés aux événements climatiques extrêmes de 2012

L'ensemble des chocs climatiques extrêmes qui ont frappé le pays en 2012 auront coûté une somme importante de 254 millions d'USD à l'agriculture dont 80 millions d'USD de perte rien que pour les cultures de bananes et 34 313 289 USD pour les céréales et haricots. *Signalons que sur le plan géographique, le département du Sud-Est a payé un lourd tribut avec le passage du cyclone de Sandy: 471 millions de gourdes soit environ 11 214 000 USD; ce département du pays étant l'une des zones les plus critiques considérées comme hautement prioritaire par la CNSA au plan de l'insécurité alimentaire pour 2013.*

Le tableau 2 permet d'avoir une meilleure idée de l'impact des désastres exacerbés par le changement climatique sur le PIB d'Haïti. *Il est à signaler que ce tableau ne prend pas en compte les effets économiques des quatre cyclones de 2008 (Ann, Fay, Ike, Gustav) évalués à 12% du PIB dont 200 millions d'USD pour l'agriculture et du séisme (même s'il n'est pas lié au climat) du 12 janvier 2010 estimé à 120% du PIB. Les cyclones Sandy et Issac de 2012 devraient ponctionner 7% du PIB de 2012 selon la Banque de la République d'Haïti.*

Tableau 2: PIB et pertes causées par les désastres naturels exacerbés par le changement climatique en Haïti (millions de USD)

SECTEURS	PIB (à prix courants)		PERTES (en % PIB)	
	2007	2008	2007	2008
Secteurs Sociaux	46,059	53,727	2.3%	2.0%
Services non-marchands	26,575	30,999	nd	nd
BTP & Industries Extractives	19,484	22,728	4.3%	3.7%
Secteurs Productifs	166,869	194,649	7.0%	6.0%
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	62,744	73,190	7.8%	6.7%
Industrie manufacturière	18,969	22,127	15.1%	12.9%
Com., Restaurants et Hôtels	85,157	99,333	4.7%	3.3%
Autres Services Marchands				
Infrastructure	17,238	20,107	14.5%	12.4%
Électricité & Eau	1,050	1,224	20.6%	15.3%
Transports et Communications	16,188	18,883	14.1%	12.0%
PIB Total à prix courants	230,166	268,483	nd	nd
PIB Total à prix constants	13,498	13,835	nd	nd
<i>Déflateur</i>	<i>17.1</i>	<i>19.4</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>

Source: Gouvernement de la République d'Haïti, 2008

Stress sur les ressources en eau et les écosystèmes côtiers et marins. D'autres impacts des changements climatiques sur le secteur ARD pour ce qui concerne les ressources en eau font état d'une augmentation des besoins en eau atteignant des pics de 36% pour le maïs et 7% pour le riz, deux importantes cultures rentrant dans le régime alimentaire des haïtiens. En ce qui concerne les écosystèmes côtiers et marins, l'un des impacts les plus notoires réside dans le blanchissement corallien en raison de l'augmentation de température de la surface de la mer des Caraïbes. Quant aux mangroves, on relève en Haïti en certains endroits une intrusion marine vers les côtes qui perturbe l'écologie et provoque des changements dans les processus physico-chimiques (augmentation de la salinité) de leur médium de vie original et elles tendent à déperir.

Aggravation de la situation des pêcheries. Le secteur des pêches contribue en Haïti à la sécurité alimentaire et à l'allègement de la pauvreté en fournissant d'importantes sources de protéines et de revenus à des milliers de gens, spécialement dans les communautés rurales. L'augmentation du niveau de la mer des Caraïbes, la fréquence et l'intensité des tempêtes et cyclones tropicaux associés au changement climatique tendent à faire de la pêche une activité dangereuse dans le pays avec des pertes énormes annuelles répétées au niveau du sous-secteur. Par exemple, le cyclone Sandy qui a balayé le pays en 2012 a détruit les matériels et équipements de plusieurs milliers de pêcheurs). Comme le changement climatique a une incidence négative sur les coraux, altère les régimes des eaux qui, à leur tour, influencent les conditions biologiques, biogéochimiques et hydrologiques des zones humides, ceci a une conséquence délétère sur la production des poissons sur l'ensemble du pays en général.

C. Gouvernance climatique, politiques, plans, programmes et projets en lien avec l'adaptation

Une gouvernance institutionnelle faisant intervenir plusieurs entités. La gouvernance institutionnelle à ce niveau est partagée entre plusieurs institutions. Toutefois, le Ministère de l'environnement fait figure d'institution de référence en raison des responsabilités qui lui incombent pour le suivi, en première ligne, de la conformité en matière d'obligations d'Haïti dans le cadre des Traités environnementaux multilatéraux post-Rio (post 1992) en particulier la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto. En dehors de ce ministère, les ministères les plus importants sont le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDP), le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT), le Ministère des travaux publics, transport et communication, le Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE). Il existe, au niveau régional, un ensemble de politiques qui influent sur la question au niveau national dont la plus importante est la Stratégie régionale Caraïbienne sur l'adaptation et la résilience climatique. À l'échelle nationale, n'existe pas de politique complète à

proprement dit concernant le changement climatique. Des grandes lignes d'une approche sur la question laissent entrevoir que l'adaptation revêt diverses formes avec plusieurs clés d'entrée: la reforestation, l'adaptation et la résistance au climat des ressources en eau, des écosystèmes côtiers et marins, des pêcheries, de l'agriculture, des infrastructures et des services de soins de santé, la création et la gestion effective des aires protégées, la gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières, la gestion des risques et désastres (GRD).

Le PANA et une kyrielle de politiques apparentées. Il existe certes un Programme d'action national d'adaptation (PANA) mais prévalent, en particulier, des politiques apparentées en lien direct avec l'adaptation dont les plus pertinentes sont le Plan stratégique de développement d'Haïti, le Plan d'action pour l'environnement, le Document national de croissance et de réduction de la pauvreté, le Plan national de gestion des risques et des désastres, la Politique de développement agricole, le Programme national de lutte contre la désertification, etc. En raison de la nature complexe et transversale de la problématique environnementale, rares sont les documents qui sont réellement soumis, présentés et validés en Conseil des ministres

Cadre législatif national. Le concept "changement climatique" n'est pas nommément consacré par la législation environnementale haïtienne. Il a, par contre, trouvé une résonance implicite avec plutôt une attention portée sur les questions connexes et apparentées recoupant pêle-mêle de manière indirecte, atténuation (mitigation), adaptation et résilience. Les avancées majeures sur la question trouvent cependant leur illustration dans le dernier-né des instruments juridiques en matière de législation environnementale, le Décret sur la Gestion de l'environnement et de régulation de la conduite des citoyens de 2006 (voir annexe V pour plus d'informations).

Actions et mesures gouvernementales effectives en matière d'adaptation. Les ministères les plus en vue mettent en œuvre des actions portant sur le contrôle des crues, la gestion des bassins versants (GBV) et la gestion des risques et désastres (GRD). D'autres mesures susceptibles d'avoir une incidence positive sur la problématique de l'adaptation et de la résilience climatique concernent: i) l'Observatoire national de la sécurité alimentaire chargé notamment: a) d'appuyer la coordination des politiques et programmes se rapportant à la sécurité alimentaire; b) de fournir des outils nécessaires à la connaissance et à la compréhension de la situation concernant la sécurité alimentaire et aux décisions à prendre en situation de crise alimentaire; ii) l'Observatoire de la vulnérabilité; iii) le Système d'alerte précoce contre les inondations; iv) le Système de gestion des savoirs agricoles haïtiens à base de technologie Google appelé à améliorer l'efficacité du système de gestion des savoirs agricoles, sa transparence et sa réactivité aux besoins des agriculteurs et du Gouvernement haïtien; v) l'Observatoire des échanges agricoles entre Haïti et la République dominicaine; vi) l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui suit, à partir d'indicateurs clés établis, l'évolution de la situation de la pauvreté, de l'exclusion sociale et des Objectifs du Millénaire pour le développement; vii) le Système national de spatialisation des informations du développement du centre national d'information géospatiale.

D. Stratégie de pays et portefeuille actuel du FIDA

39. **Une longue tradition d'interventions dans le pays.** Depuis 1978, le FIDA a soutenu huit programmes et projets de développement rural pour un montant total de 153,1 millions d'USD desquels 84,3 millions d'USD sont représentés par des prêts. Le Fonds est le deuxième bailleur du Gouvernement haïtien dans l'agriculture (Alfredo Mena/IICA 2013, Communication orale). Il a établi un bureau de pays avec à sa tête une CPP, participe activement aux discussions du Groupe sectoriel agricole réunissant les bailleurs de fonds impliqués dans le développement rural en vue d'harmoniser leurs stratégies et de développer des synergies et complémentarités dans leurs interventions. Il est aussi impliqué dans les réunions formelles de la Table sectorielle agricole animée par le MARNDR. Depuis 1978, l'ensemble de ses interventions a touché plus de 155 065 ménages en tant que bénéficiaires directs. La première génération de projets jusqu'au milieu de la décennie 1990 mettait l'accent sur le développement rural, la production intensive de cultures vivrières et l'irrigation. Faisaient partie de cette catégorie quatre opérations clôturées, à savoir, les projets de remise en état de petits réseaux d'irrigation, de développement rural de la région Nord, d'intensification des cultures vivrières, d'irrigation et

de développement rural du Cul-de-sac, essentiellement dans le Nord, Nord-Ouest, Nord-Est, le Centre, l'Ouest et la Côte Sud du pays.

40. La deuxième génération de projets, qui est présentement en cours et dont certains d'entre eux sont en phase finale ou déjà clôturés, porte sur des activités visant à: i) promouvoir durablement l'agriculture, en particulier grâce à une meilleure gestion des terres; ii) revitaliser la production agricole en facilitant l'accès des petits producteurs aux facteurs de production; iii) moderniser l'infrastructure rurale, notamment s'agissant de l'irrigation; iv) revitaliser le secteur agroalimentaire en appuyant les microentreprises rurales; v) appuyer l'élaboration d'une nouvelle stratégie commerciale; vi) renforcer les structures d'aide à la production en consolidant les organisations rurales; vii) financer le développement agricole en soutenant la création de services financiers ruraux; viii) réduire la vulnérabilité additionnelle causée au secteur ARD par les désastres naturels.

Le FIDA a toujours été, depuis plus de 30 ans, aux cotés du peuple haïtien même dans les moments les plus difficiles. En 2010, suite au séisme du 12 janvier, le Fonds a dégagé rapidement un don de 3,2 millions d'USD pour venir en aide à 12 000 familles (9 000 affectées par le séisme et 3 000 déplacées de Port-au-Prince, la capitale) confrontées aux effets désastreux du séisme sur le secteur agricole. Le don a été mis à profit pour mettre sur pied le Programme d'appui à la sécurité alimentaire (PASAC), implémenté par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), dans 10 communes des départements de l'Ouest et des Nippes en vue d'améliorer la production alimentaire, de relancer la productivité du secteur en fournissant des intrants agricoles (semences et outillage), de créer des emplois à haute intensité de main-d'œuvre et d'appuyer la création de microentreprises rurales.

41. **L'accompagnement du gouvernement pour la réduction de la pauvreté, le développement agricole, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'approche participative et concernant l'égalité des sexes au cœur de la stratégie d'interventions et de coopération du Fonds avec Haïti.** La priorité du gouvernement, telle qu'elle se lit à travers le PSDH et le DSCNRP pour le secteur ARD, est de lutter contre la pauvreté en milieu rural en développant des pôles de croissance régionaux capables d'impulser le développement économique régional autour de filières stratégiques (voir PDA du MARNDR), en se fondant sur les avantages régionaux et l'instauration de partenariats public-privé. Le FIDA œuvre, en appuyant le gouvernement et en s'alignant sur sa politique, pour que les populations rurales pauvres haïtiennes se libèrent de la pauvreté, en collaboration avec d'autres bailleurs et partenaires. Fort de cette ligne stratégique, le Fonds, à la faveur d'une approche participative et communautaire, travaille avec des communautés rurales qui se caractérisent par: i) un isolement géographique et des moyens de communication rudimentaires; ii) une dépendance vis-à-vis de l'agriculture de subsistance et une intégration limitée dans une économie locale essentiellement informelle; iii) un manque d'appui de la part des institutions du secteur public; et iv) une présence limitée d'opérateurs privés dans tous les secteurs. Les initiatives soutenues participent à des approches harmonisées de manière à mettre des services financiers ruraux décentralisés à la disposition des pauvres, et couvrent l'organisation et le cofinancement régulier d'activités et de manifestations consacrées à l'apprentissage et au partage des savoirs. Le Fonds met également l'accent sur la croissance de la production agricole (au sens large, y compris la transformation, la conservation et la commercialisation des produits) qui demeure une arme essentielle dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural. De même est promue la diversification des sources de revenus. Enfin, les femmes et la problématique hommes-femmes sont au centre des préoccupations dans les opérations du Fonds à travers le renforcement des capacités des partenaires et des associations des femmes pour que celles-ci influent sur les processus de décision au même titre que les hommes.

42. **Transition vers un COSOP: présentation du portefeuille en cours.** En réalité, ce n'est qu'au premier trimestre de 2012 que le Fonds, à la demande du Ministre de l'agriculture de l'époque préconisant l'évolution du portefeuille des projets du FIDA en Haïti vers un programme-cadre unique, semble être passé d'une approche de projets à une approche

formelle de programme stratégique de pays que le nouveau COSOP 2013-2018 devrait concrétiser. Deux programmes/projets sont actuellement en cours dans le cadre de cette période de transition avant la mise en route effective du COSOP 2013-2018:

42 a) Le **Programme d'appui aux initiatives productives (PAIP) en milieu rural**. D'une portée nationale en matière de dialogue politique et institutionnel avec le gouvernement mais régionale en ce qui concerne le financement d'initiatives communautaires, le PAIP, d'une enveloppe globale de 38,03 millions d'USD, intervient dans les zones rurales les plus pauvres et isolées dans les départements du Nord-Est, Nord-Ouest, du Plateau Central (Haut Plateau). Il est exécuté par le Fonds d'assistance économique et sociale (FAES) et devrait être achevé en décembre 2014. Les objectifs spécifiques du programme consistent à: i) renforcer les capacités locales et nationales de planification communautaire et de gestion du développement économique et social, y compris la finance rurale; ii) appuyer les initiatives productives des communautés ainsi que les activités à forte valeur ajoutée, telles que la réduction des coûts de transport, l'amélioration de l'accès aux informations sur les marchés et le développement de microentreprises rurales; iii) faciliter l'accès durable aux services financiers ruraux, en particulier pour les femmes, les paysans sans terre et les jeunes.

42. b) Le **Projet de développement de la petite irrigation - Phase II (PPI-2)**. Réorienté à partir des enseignements tirés du Projet de remise en état de petits réseaux d'irrigation achevé en 2006, le PPI-2 d'un montant global de 26,9 millions d'USD dont 13 millions d'USD du FIDA et 8 millions d'USD fournis par l'OPEP, opère dans les départements du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Plateau Central (Haut Plateau) qui sont parmi les zones les plus pauvres d'Haïti. Exécuté par le MARNDR et devant arriver à son terme en 2015, son groupe cible comprend 15 000 ménages représentant les ruraux les plus vulnérables n'ayant qu'un faible accès aux services publics et privés, voire inexistant et travaillant des terres dégradées. Les objectifs du projet consistent à: i) intensifier et accroître durablement la production agricole par une gestion efficace de l'eau et la consolidation de l'agriculture irriguée, au niveau collectif mais aussi individuel; ii) élaborer des systèmes de production agricole et d'autres activités productives et génératrices de revenus; et iii) renforcer les capacités de planification, d'organisation et de gestion des communautés afin de faciliter les échanges avec les marchés et l'accès aux services financiers.

PPI-2, au titre des mesures de remédiation environnemental a développé dans le Nord-Ouest des partenariats prometteurs avec l'ONG Agro Action Allemande pour des actions de gestion conservative des eaux et du sol qui ont produit des résultats probants dans les micro bassins versants surplombant les périmètres irrigués. Le projet voudrait étendre et diversifier ce type de partenariat à d'autres institutions (Elgo Eugène, communication orale) comme le Programme alimentaire mondial (PAM).

43. **L'ébauche du COSOP/Haïti 2013-2018**. La version provisoire du COSOP/Haïti 2013-2018, que la mission EES a analysée, ne formule pas un objectif général clair pour le COSOP mais situe plutôt la coopération du Fonds avec Haïti dans le prolongement du DSCNRP et s'alignant sur la PDA du MARNDR. Le document préconise que le Fonds articule ses actions selon trois objectifs stratégiques (OS): i) *OS1: renforcer la participation des organisations rurales au processus de développement et les capacités d'accompagnement des institutions d'appui; ii) OS2: améliorer la gestion durable des ressources naturelles et des investissements productifs au niveau des petites exploitations agricoles; iii) OS3: améliorer l'accès des petits producteurs aux services financiers et aux marchés.*

43 a) Selon le document, les résultats attendus dans le cadre de l'OS1 sont: i) la mise en place d'organisations rurales, disposant d'organes de gestion et de plans d'action concrets; ii) l'émergence d'institutions de proximité devant accompagner ces organisations rurales; iii) l'offre de services de qualité de la part des organisations rurales à leurs membres. L'OS 2 devra déboucher sur: i) l'aménagement de petits périmètres irrigués et des bassins versants proches de manière intégrée et dans une perspective de gestion conservative des eaux et du sol et de protection des infrastructures vis-à-vis des risques naturels; ii) l'adoption de stratégies et procédures de gestion durable des terres;

iii) l'augmentation de la production alimentaire et de la disponibilité alimentaire au niveau des ménages ruraux pauvres. L'OS3 s'attachera, pour sa part, à obtenir: i) l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres aux ressources financières; ii) l'augmentation des revenus monétaires des petits producteurs.

43 b) Quant au ciblage des pauvres, le document précise que *“ la question reste un thème difficile à aborder en Haïti. D'une part, parce qu'en milieu rural la pauvreté touche des segments très importants de la population et que par conséquent les mesures de ciblage peuvent apparaître comme un exercice superflu, car toute initiative touche de fait une très large part de population pauvre.”*

44. **Les premiers projets identifiés dans l'ébauche du COSOP/Haïti 2013-2018.** Dans l'ébauche du COSOP en examen, un premier document complet de projet a été développé tandis qu'un avant-projet ou note de conception (Project identification Formulation) a été identifié pour un autre. Il s'agit de:

44 a) **Projet de développement de la petite irrigation et de l'accès aux marchés dans les Nippes et la région goavienne (PPI-3).** Capitalisant sur les acquis du PPI-2 (mêmes objectifs, composantes opérationnelles, approche participative et responsabilisation, renforcement des capacités des organisations paysannes de base, etc.) et du PASAC (efficacité opérationnelle du destinataire, réponses à l'urgence, méthodologie de gestion du MARNDR, etc.), le PPI-3, financé à hauteur de 16,55 millions d'USD (dont 80% provenant du FIDA et 12% du gouvernement) et exécuté par l'IICA, interviendra sur des ensembles périmètres irrigués/bassins versants (environ 2 400 hectares) dans cinq communes dont trois dans le département des Nippes (Miragoane, Anse à Veau, Petite Rivière de Nippes) et deux dans la région goavienne (Grand Goâve et Petit Goâve) dans le département de l'Ouest. Le projet, en phase de démarrage, ciblera 28 000 familles soit 130 000 personnes dont 50% de femmes et plus de 4 000 familles appartenant aux groupes de population rurale les plus vulnérables.

44 b) Le projet poursuit comme objectifs spécifiques: i) l'accroissement durable de la base productive par l'optimisation de la gestion de l'eau et la consolidation de l'agriculture irriguée au moyen d'installations collectives ou individuelles; ii) l'amélioration de la valorisation des produits de l'agriculture irriguée et de l'accès des producteurs aux marchés et à des services financiers adaptés de manière à augmenter les revenus des familles les plus pauvres; et iii) le renforcement des capacités de planification et de structuration des communautés, en incluant les groupes les plus vulnérables. Quatre composantes charpentent la mise en œuvre du projet: 1) développement de l'irrigation; 2) appui aux activités productives et à l'accès des producteurs aux marchés et à des services financiers; 3) renforcement des capacités des acteurs; 4) coordination et gestion. Les composantes sont déclinées en sous-composantes. La composante relative au développement de l'irrigation comporte par exemple une sous-composante liée à la gestion des ressources naturelles et à l'adaptation au changement climatique avec déclinaison d'un ensemble d'actions.

44 c) **Avant-projet: Utilisation durable et protection environnementale des hautes terres de la région goavienne et des Nippes.** Cet avant-projet, qui est à un stade très embryonnaire, envisage de mobiliser les ressources du Fonds pour les pays les moins avancés géré par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le cadre de la CCNUCC. Appelé à se greffer sur le PPI-3 comme ligne de base en vue de maximiser ses impacts, cet avant-projet se donne comme objectif de promouvoir des pratiques intelligentes d'utilisation des terres face au climat, dans la partie supérieure des bassins versants pour protéger les communautés et les périmètres agricoles irrigués en aval dans les départements de l'Ouest et des Nippes d'Haïti. Deux composantes sont pour l'instant identifiées: i) formulation et mise en œuvre des plans intégrés d'aménagement de bassins versants; ii) amélioration des pratiques d'utilisation des terres dans la partie supérieure des bassins versants pour la conservation des eaux et du sol. Une démarche d'endossement de l'initiative a

été effectuée auprès du MDE qui gère, pour Haïti, l'affectation des fonds du FEM mais la mission ignore comment le dossier a évolué à ce jour.

E. Réponses des partenaires de la coopération au développement

45. Concentration sur la réduction des risques de catastrophes (RRC) dans le Cadre stratégique intégré des Nations Unies (CSI) pour Haïti. L'adaptation au changement climatique a été identifiée, entre 2006 et 2010, comme une priorité de développement national dans les cadres de coopération de l'ONU avec Haïti. En particulier, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) 2006-2010 et le Plan d'action du programme de pays du PNUD avaient désigné le changement climatique comme une menace majeure pour le développement du pays. Bien que le Cadre stratégique intégré des Nations Unies de décembre 2011 pour Haïti semble marquer un retrait dans la reconnaissance nominale de ce défi de développement, le CSI/ Haïti 2011-2013 fait de la réduction des risques de catastrophe (RRC) une thématique majeure de la coopération du système onusien avec le pays. Le CSI, qui s'est substitué à l'UNDAF, constitue le document de référence principal pour le système des Nations Unies en Haïti, définit les objectifs stratégiques et les résultats attendus collectivement par l'Organisation des Nations Unies. Il est conforme au Plan d'action national pour le relèvement et le développement, au PSDH, et fournit une plateforme pour le réaligement des programmes/projets de l'équipe des Nations Unies en fonction de ce plan, tenant compte du mandat spécifique des agences.

46. L'un des objectifs stratégiques du CSI/Haïti est de renforcer la capacité des autorités locales et du gouvernement à mitiger l'impact des désastres et d'y répondre et élaborer des plans territoriaux de développement fondés sur l'analyse de la population. Il est spécifié que dans le cadre d'efforts à long terme, l'ONU continuera d'appuyer la capacité du gouvernement à prévenir et gérer les risques de désastre, de s'assurer que la RRC soit incorporée dans tous les secteurs et plans de développement local y compris les systèmes d'alerte rapide. Parmi les indicateurs de résultats figurent des actions comme: i) le renforcement de la gestion et de l'aménagement des bassins versants; ii) la relocalisation des populations les plus à risque; iii) la mise en place d'un système d'alerte rapide pour les zones côtières à travers l'installation de marégraphes; iv) l'analyse des risques de catastrophe en regard de la dynamique de la population, y compris les dimensions environnementales; et v) l'actualisation du cadre législatif de la GRD. De plus, un des principes de mise en œuvre du CSI repose sur la durabilité environnementale qui constitue une question essentielle pour le système des Nations Unies en Haïti. L'ONU, selon le CSI, s'engage à développer de nouvelles capacités parmi les contreparties gouvernementales, à tous les niveaux et dans tous les secteurs pertinents, afin d'intégrer les préoccupations environnementales et de renforcer la gestion de l'environnement dans un pays affecté par des catastrophes naturelles récurrentes combinées à l'érosion.

47. Des appuis significatifs de la part des partenaires de la coopération du développement en liaison avec l'adaptation et la résilience climatique. En ce qui concerne les actions concrètes mises en œuvre par des partenaires du FIDA de la coopération au développement, des initiatives ont été entreprises et/ou sont encore actuellement en cours ou en voie de planification même s'il faut garder à l'esprit que les démarches relatives au changement climatique, aussi bien en matière de mitigation que d'adaptation, sont relativement nouvelles en Haïti. Les domaines de concentration touchent globalement des actions de restauration de bassins versants dégradés, de sécurité alimentaire, de transfert de technologie ciblant le secteur ARD, de protection/réhabilitation environnementale, de réduction du risque et de relèvement post-désastre. Ces actions ont soit des relations directes, apparentées avec l'adaptation et la résilience climatique ou bien jettent les bases pour une capitalisation. La coopération au développement entre les différentes institutions opérationnelles en Haïti en lien avec l'adaptation et la résilience climatique est schématisée dans l'annexe II. Ces tableaux fournissent, par agences ou groupe d'agences, une vue synoptique des projets/actions en cours, décrivent si possible les objectifs poursuivis, établissent le lien du projet ou de l'action avec l'adaptation et la résilience climatique et font ressortir le centre d'intérêt potentiel (par rapport à l'adaptation et la résilience climatique) ou le/les point (s) de convergence possible pour une éventuelle synergie avec FIDA dans le contexte du COSOP/Haïti 2013-2018. Le lien du

projet ou de l'action est qualifié de : i) *direct* s'il vise, nommément ou à travers ses objectifs déclarés, le changement climatique dans ses dimensions premières d'adaptation et de résilience climatique et secondaires en ce qui concerne l'atténuation; ii) *d'apparenté* si l'initiative se rapporte à la GRD, la GRN, la GBV, la GIZM, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, la gestion et la création d'aires protégées, de filets de protection sociale comme réponses aux crises climatiques. Les initiatives directes d'appui à la sécurité alimentaire veulent *jeter les bases* sur lesquelles les actions directes d'adaptation et de résilience peuvent capitaliser et renforcer. Dans cette dernière catégorie, on peut trouver des initiatives du genre filets de protection sociale enclenchées selon le "business as usual", les actions de capitalisation ou de gestion des connaissances, de transfert de technologie et toute autre activité indirecte ayant un potentiel de pro-adaptation ou de pro-résilience au sens et à la portée de ces concepts dans le cadre de cette mission. La liste des initiatives présentées dans les tableaux (annexe VIII) reflète l'état des informations que la mission a pu recueillir et ne prétend pas à l'exhaustivité.

F. Réponses des agriculteurs et stratégies d'adaptation pour faire face au changement climatique dans le secteur ARD

48. **La réaction aux aléas climatiques: du déjà vu pour les agriculteurs haïtiens mais l'ampleur des répercussions du changement climatique semble ébranler le système de résilience façonné depuis des générations.** La notion d'adaptation aux aléas climatiques n'est pas nouvelle pour les agriculteurs haïtiens. *Le climat a toujours comporté une part d'incertitude et la gestion des conditions climatiques contraignantes a souvent fait partie de l'univers des problèmes à résoudre dans le paysage agricole haïtien et des mécanismes de gestion du risque climatique se sont développés depuis des générations. Le climat ainsi que ses perturbations étant ce qu'elles sont, les paysans se sont, pour bien des cas, "automatiquement adaptés" dans de nombreux domaines d'activités agricoles avant que ce terme ne soit d'actualité.* Suivant les zones et régions, les activités agricoles "ont appris" à s'adapter, soit à la sécheresse, soit aux pluies (fréquence, intensité). *Cependant cette résilience trouve ses limites du fait de l'ampleur "anormale" des aléas climatiques mais aussi parce que d'autres changements ont eu lieu et sont entrés en résonance avec le changement climatique comme la dégradation des ressources naturelles (déforestation, dégradation des terres), les problèmes liés au foncier agricole augmentant la pression sur la terre et les ressources, et un contexte socioéconomique et environnemental défavorable.*

49. **Un aperçu sur les pratiques et stratégies d'adaptation des agriculteurs haïtiens au niveau national.** Plusieurs mesures ont été prises par les paysans haïtiens au niveau national pour adapter la vulnérabilité de l'agriculture aux différents stress climatiques comme la sécheresse, les inondations et les tempêtes tropicales. Il convient de mentionner, à cet effet, le rôle primordial joué par un certain nombre de systèmes culturels et de techniques traditionnelles mises en place par les paysans haïtiens au fil des générations. Dans bon nombre d'écosystèmes agricoles de haute altitude en Haïti notamment au parc national La Visite (Sud-Est), il existe des pratiques liées à des mécanismes d'entretien de la fertilité des sols pour assurer la reproductibilité des modes d'exploitation du milieu.

Ces mécanismes se rapportent à: i) la rotation dans l'espace d'une cuisine en paille dénommée le "*zèlatè*", utilisée comme filière du compostage pour l'apport en potasse (cendres issues du brûlage des tiges grossières de la paille) et reconstruite chaque année à un emplacement différent; ii) la fertilisation organique apportée aux parcelles comme conséquence du parage des animaux sur des terrains de culture en saison sèche.

50. Dans d'autres régions, les jardins pluri-étagés de cour où prédomine un système à composante arbustive et arborée participe aussi de la même logique, avec en plus une fonction de bocage, jouant le rôle de brise-vent. Ces jardins sont articulés autour de la production du café et du cacao avec en toile de fond la bananeraie qui remplit un rôle important d'entretien de la fertilité compte tenu de la quantité de biomasse qu'elle arrive à produire. Le caféier et le cacaoyer sont associés à des arbres de couverture comme l'Inga vera (sucrin ou pois doux) qui filtrent la lumière dans des proportions avantageuses pour ces deux arbustes. Quelques espèces fruitières comme le manguiier, le citrus, l'avocatier etc. sont

également présentes. Dans la même lignée doit également s'inscrire le système de polyculture-élevage (cultures associées + élevage) très répandu et marqué par une complexité de formations végétales, de sols et axé sur une variété de cultures: haricots, ignames, patates douces, colocases, pois-congo, manioc et l'élevage du gros et menu bétail. Non moindre est le rôle prééminent joué par les techniques de jachère, de rampes de paille (fascinages), de cultures sur buttes (concentration de la fertilité), les techniques dites de trois pierres pour la plantation de haricots en montagne, etc.

51. Perceptions paysannes sur le changement climatique, pratiques et stratégies d'adaptation des agriculteurs dans les zones d'intervention (Plateau Central et Nord-Ouest) des projets financés par le Fonds. La perspective paysanne, telle qu'elle a été ressortie lors de la visite de terrain de la mission à Bohoc (Nord de Hinche) et à Vieille Place (Nord de Jean-Rabel), attribue comme caractéristiques du changement climatique: i) une baisse considérable dans la quantité des pluies (*la pli-a pa tonbe assez*) avec comme conséquences un ralentissement de la croissance des plantes: plantes chétives (*Kilti yo kokobe*) avec une perception d'accentuation du phénomène ces cinq dernières années; ii) un grand retard dans l'arrivée des premières pluies importantes en mai, mois réputé traditionnellement le plus pluvieux; iii) une accentuation de la sécheresse marquée par une prédominance de la poussière (*anpil pousyè*); iv) une instabilité des calendriers agricoles (confusion sur le début et la fin des pluies); v) une baisse des rendements en lien direct avec la pluviométrie; vi) un étirement de la période de soudure (période dite de faim où la nourriture stockée dans le grenier traditionnel commence à manquer). *La vente de petits ruminants pour les exploitants agricoles qui en ont, particulièrement le cabri (la chèvre), semble être, sur le plan des réponses, la stratégie d'adaptation la plus répandue comme source de rentrées monétaires sûres et moyen de régularisation de la trésorerie des exploitations.* Le manguier et la canne à sucre (culture décimée de plus en plus par le charbon causé par le champignon *stilago scitamenis*), sont aussi fondamentaux pour pallier les difficultés à trouver de quoi se nourrir lors de la période de soudure.

52. À Hinche, dans le Plateau Central, la stratégie paysanne d'adaptation au changement climatique fait également intervenir des cultures plus résistantes à la sécheresse ou qui facilitent un meilleur calage du cycle dans les associations de cultures de première saison, tout en réduisant au besoin la densité du maïs (culture traditionnellement réputée assez gourmande en eau). Le maïs, qui constituait la base de l'alimentation familiale, perd ainsi peu à peu sa place dans les associations de cultures au profit du manioc doux et de certaines variétés de pois inconnu (*Vigna sinensis*) comme le "Kaka Chat" pouvant plus facilement redémarrer leur végétation après une phase de sécheresse. Les paysans compensent également les manques à gagner de maïs de la première saison de culture en augmentant la superficie d'emblavement de nouvelles variétés de cycle court, résultat bien souvent de leurs échanges issus de la migration vers la République dominicaine, de cultures de manioc doux, de sorgho, de pois-congo (pois d'angole, *Cajanus cajan*) et d'arachide en deuxième saison. S'inscrivent alors dans cette logique des variétés plus précoces de manioc doux d'origine dominicaine comme le "Mantchaw" et le "Mouslin", et à floraison plus précoce comme les pois-congo "Ti Bòkò et Ti Manbo" et le sorgho non photopériodique M50009 appelé localement "Bout Ponyèt".

IV. CONSTATS, ANALYSE DES POLITIQUES ET PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT, DE LA STRATÉGIE DE PAYS ET DU PORTEFEUILLE DU FIDA ET DES INITIATIVES DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT SOUS L'ANGLE DE L'INTÉGRATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

53. L'examen des politiques et programmes du gouvernement, de la stratégie de pays du FIDA couplée avec les premières idées de projets ainsi que la déclinaison des initiatives les

plus en vue des partenaires de la coopération en liaison avec l'adaptation et la résilience climatique permet de consigner un certain nombre d'observations que le Fonds pourrait s'appliquer à regarder de près s'agissant de l'évolution de ses opérations dans le pays:

A. Constats, analyse des politiques et programmes du gouvernement dans le domaine de l'adaptation et de la résilience climatique

54. Des mesures et actions dans toutes les directions témoignant d'un net engagement, maintes fois non dit, en faveur de l'adaptation et de la résilience climatique. Un certain nombre d'initiatives déclinées dans la section précédente et les efforts en cours pour inverser les disparités sociales mettent en relief la volonté du gouvernement haïtien de satisfaire les enjeux de développement liés au changement climatique. Même quand il est difficile d'avancer, ces actions ont pour objectif déclaré la lutte contre le phénomène. Il s'agit, comme on l'a vu, de mesures qui relèvent de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe et sont en général dans le domaine de la gestion des risques liés au climat. Elles comprennent: la conservation des sols et des ressources en eau, la remise en état des bassins versants, la lutte contre les crues, le reboisement, la relocalisation de certaines couches de la population dans des zones moins exposées, l'amélioration de l'analyse de la vulnérabilité et des risques, la mise sur pied de systèmes d'alerte rapide, le renforcement de la capacité institutionnelle ciblant particulièrement la Direction de la protection civile du MICT. Ces mesures comportent également la mise en place de filets de sécurité pour les populations touchées par les catastrophes, parallèlement à des programmes de protection sociale (Ede Pèp, Ti Manman Chérie, etc.) visant à venir à bout des causes sous-jacentes de la vulnérabilité en particulier la pauvreté et la faim.

55. Le PANA et la cristallisation de l'adaptation dans la coopération binationale avec la République dominicaine. Par ailleurs, le pays s'est doté de son PANA qui représente jusqu'ici le cadre national d'actions pour des mesures d'adaptation prioritaires avec identification de secteurs et groupes vulnérables. La thématique a été aussi retenue dans les travaux de la Commission mixte haïtiano-dominicaine qui a été relancée et qui travaille sur plusieurs dossiers sensibles dont celui de l'immigration et de l'environnement. La mise en œuvre de projets transfrontaliers, appuyée particulièrement par la Commission européenne et l'Agence norvégienne de coopération pour le développement, a ainsi trouvé un accueil institutionnel favorable dans le cadre de cette commission notamment en matière de gestion des ressources naturelles. *Il est ainsi spécifié que les Gouvernements haïtiens et dominicains œuvreront pour la mise en place de plans d'intervention commune en ce qui concerne les catastrophes (cyclones, inondations, raz de marée, mouvements de masse), les systèmes d'alerte, la cartographie des zones sensibles, les mesures d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.*

56. Un cadre juridique sur l'adaptation climatique. *Même si de la section précédente, il ressort qu'il n'existe pas en Haïti un cadre législatif satisfaisant traitant spécifiquement de l'adaptation et de la résilience climatique, il faut cependant reconnaître que les provisions du Décret-cadre de 2006 sur la gestion de l'environnement faisant de l'incorporation du risque environnemental et des risques climatiques dans les schémas d'aménagement du territoire et des plans de développement par ricochet (art. 148 à 151) et l'exigence d'une évaluation environnementale stratégique (art. 62) quelque chose de légal et d'obligatoire constituent une avancée énorme dans le domaine. Il s'agit de provisions légales qui sont déjà tout à fait applicables pour la gestion des impacts des aléas climatiques. Cependant le plus gros problème demeure l'application de la loi. D'ailleurs une loi spécifique devrait être l'émanation d'une politique existante or une telle politique n'existe pas comme ceci a déjà été démontré.*

57. La GRD et l'alerte précoce relatives à l'insécurité alimentaire, points de mire des progrès du Gouvernement haïtien en matière d'adaptation. Paradoxalement, le progrès le plus notoire à signaler en matière d'adaptation réside dans la GRD même si des faiblesses existent à ce niveau (voir par. 62) et même si le séisme du 12 janvier de 2010 a sérieusement ébranlé tout le système et qu'avec la répétition en série des catastrophes chaque année et

les impacts associés se dégage une désagréable impression que les autorités font du “sur place”. *Mais au-delà de cet aspect, le pays a, au cours des dix dernières années, mis en place une série d'institutions et d'instruments de politique de gestion des risques et désastres visant la participation et la responsabilisation de tous les acteurs.* La politique du Gouvernement haïtien en matière de GRD a été définie, comme il a été illustré dans la section précédente, par l'adoption en 2001 du PNGRD, avec, en théorie, une nouvelle approche orientée vers la réduction du risque plutôt que vers la réponse aux désastres. Cette option a été confirmée dans la Politique générale du gouvernement traduite dans le Document de stratégie nationale pour la croissance et pour la réduction de la pauvreté (DSNCRP, 2007-2010) et le *Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH)* au travers de son chantier de refondation territoriale qui font de la gestion des risques et des désastres une priorité nationale.

58. De fait, le Ministère de l'intérieur est mandaté légalement pour assurer la protection des citoyens et des biens à travers la Direction de la protection civile. Un ensemble d'instances décisionnelles, opérationnelles, et consultatives prévu par le PNGRD à travers un Plan d'action a conduit, en effet, au renforcement de ladite Direction et du secrétariat permanent pour la gestion des risques et des désastres (SPGRD), organe intersectoriel d'orientation et de suivi ainsi qu'à la consolidation de la collaboration entre le gouvernement et la communauté internationale. La DPC a tout de même pu, malgré certaines limites, réaliser un maillage du territoire par des structures locales de protection civile. Les comités de protection civile, structures locales uniques, regroupent les autorités locales, les institutions étatiques et privées et les acteurs de la société civile. Les dix départements du pays ont un comité départemental de gestion des risques et des désastres, renforcé par un coordonnateur technique départemental. Au niveau communal, la couverture est quasi totale tandis que l'on peut compter sur une centaine de comités au niveau local. Cette assise territoriale est un des atouts de la DPC.

59. L'alerte précoce relative à l'insécurité alimentaire constitue un autre champ où le gouvernement a montré d'importants progrès en matière d'adaptation et de résilience climatique où, aux yeux de la mission, la CNSA du MARNDR réalise un travail de sape extraordinaire en matière de gestion prévisionnelle de l'insécurité alimentaire en dépit d'un contexte difficile. *Depuis près d'une décennie, l'institution fournit, en effet, des appréciations scientifiques et techniques très pointues et utiles pour les décideurs sur l'évolution de l'agriculture et de la sécurité alimentaire sous l'effet des coups de boutoir des risques climatiques, avec publication annuelle de cartes de multirisques pour la sécurité alimentaire. La constante de tous ces états des lieux réalisés par la CNSA est que l'évolution de la situation de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ne porte pas, malgré les efforts des politiques de redressement du secteur, à l'optimisme à cause d'un climat en changement. Ce qu'il y a de pire, c'est que pour 2013, les prévisions du Centre des ouragans de Miami (NOAA) s'orientent de plus en plus vers une année cyclonique très mouvementée avec probabilité d'occurrence de plusieurs cyclones majeurs (catégories 3 à 5).*

60. **Obstacles à franchir, faiblesses à surmonter et déficiences à combler dans l'approche gouvernementale.** Dans les faits, l'adaptation au changement climatique et la résilience en Haïti sont enclenchées par le gouvernement. L'ensemble des mesures en cours, qu'elles soient d'ordre politique ou programmatique, montrent sa volonté de réaction face à la problématique du changement climatique. L'analyse révèle cependant l'existence de nombreux problèmes en matière d'obstacles, de faiblesses et de déficiences à surmonter pour que de telles mesures donnent réellement des résultats. La profusion des mesures constatées, pour répondre à l'augmentation des risques et désastres liés au climat, a un caractère beaucoup trop réactif et dispersé, il aurait fallu qu'elles soient ordonnées dans un cadre global beaucoup plus cohérent (absence d'une politique globale dans le domaine).

61. **L'absence d'une vision globale conduisant à la dispersion des actions.** Le plus grand problème dans l'approche gouvernementale réside dans l'absence, au niveau national, d'un cadre de politique structuré et cohérent pour faire face à la problématique du changement climatique. Toutefois, le pays a adhéré à la Stratégie régionale caribéenne d'adaptation au

changement climatique, et possède un PANA, un brouillon de PPCR, un PAE et d'autres instruments apparentés comme le PNGRD. Comme il en est déjà ressorti, *il n'existe pas à proprement parler, en Haïti, une Politique nationale sur le changement climatique ou une Stratégie nationale en réponse au changement climatique (en lien avec les exigences de la CCNUCC et remédiant à la fois aux problèmes d'adaptation et de mitigation) impulsée par les autorités qui fournirait des orientations stratégiques et opérationnelles claires pour une intégration du changement climatique dans les politiques sectorielles: Stratégie nationale d'adaptation et de mitigation en changement climatique pour le secteur agriculture, Stratégie d'adaptation ou de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) etc.* Ceci handicape sérieusement la gestion prévisionnelle en ce qui concerne les réponses adéquates et appropriées à apporter à la problématique.

62. Le PANA, une "shop liste" de projets relevant du "business as usual". Si la formulation du PANA a représenté une étape importante dans les efforts au niveau de l'adaptation, *il convient, cependant, de noter qu'il s'est élaboré dans une période contextuelle marquée, au plan international, par les premiers balbutiements conceptuels sur la portée et l'étendue des concepts adaptation, vulnérabilité et résilience. Avec le recul, même les autorités se sont aperçues que le design du PANA a plus été influencé par une approche orientée vers des projets (shop liste de projets du genre business as usual) que par celle de programmes ciblant l'adaptation au sens que le concept revêt aujourd'hui au point qu'à la Conférence des Parties de la CCNUCC en décembre 2010, Haïti avait joint sa voix à d'autres pays pour réclamer des ressources financières en vue d'une réactualisation de l'instrument. Le document requiert visiblement une grande réactualisation pour intégrer, en sur le plan réellement programmatique, les aspects porteurs liés à l'adaptation comme la réduction du risque et de la vulnérabilité, la vulnérabilité de plus en plus grande de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'eau, la GRN et les établissements humains non planifiés dans les plaines côtières et alluviales, etc.*

63. Un PAE à revisiter et des faiblesses à corriger dans le pilotage politique du Système national de GRD. Le PAE, est, comme on l'a vu, le principal document de politique qui fournit une orientation sur tous les aspects de la gestion environnementale. La question du changement climatique a été effleurée dans ce Plan dont la période de validité court jusqu'à 2015 mais il s'agit ici d'un document qui a été publié depuis 1999. Même si bon nombre d'axes programmatiques déclinés dans cet instrument de politique sont d'une actualité brûlante, le document mérite d'être revisité pour fournir des orientations réactualisées où les ministères responsables pourraient s'engager à respecter les orientations de la CCNUCC sur la gestion des risques climatiques. D'autres observations sont aussi à consigner en ce qui concerne le PNGRD. D'une part, ce document ne fait pas référence à la problématique du changement climatique, d'autre part, le pilotage politique du Système national de GRD montre certaines insuffisances car dépourvu d'un cadre légal adéquat lui permettant d'assurer pleinement la coordination interinstitutionnelle. Ce manque de pilotage trouve également son origine dans la dispersion des responsabilités entre plusieurs autorités en matière de prévention des risques et de réponse aux urgences.

64. Par ailleurs, la capacité opérationnelle des secteurs en GRD est encore très limitée, tant en ce qui concerne les ressources que les compétences techniques. Malgré des efforts louables, les capacités du pays à développer les outils pouvant lui permettre de détecter les aléas de toute sortes et d'en prévenir leurs conséquences demeurent encore balbutiantes pour les risques hydrométéorologiques et quasi inexistantes pour les autres à l'exception bien entendu du suivi de la sécurité alimentaire. Les tentatives de mise en place de Systèmes d'alerte précoce en matière d'inondation tardent encore à produire tous les résultats escomptés et les cartes produites au niveau de cette thématique l'ont été à une échelle telle que le degré de précision ne favorise pas la prise de décision pour les autorités locales. Le déclenchement de l'alerte précoce a fonctionné seulement dans quelques communes (DDC 2013) malgré un grand effort accompli pour avoir une couverture satisfaisante du territoire. La coordination des alertes cycloniques s'est tout de même grandement améliorée au niveau central mais reste cependant très faible au niveau local (DDC 2013).

65. **Une attention plus portée sur les désastres que sur la réduction du risque dans le PNGRD.** Il s'agit de l'une des faiblesses de cet instrument de politique où l'accent est, en réalité, surtout mis sur la prévention/l'intervention lors de désastres que sur la réduction du risque. Dans une perspective de résilience durable, il est fondamental que le risque soit étroitement corrélé à d'autres dimensions du développement durable comme le changement climatique. *La réduction du risque devrait entre autres promouvoir une approche thématique axée sur les mesures visant l'intégration de la résilience climatique en se concentrant sur la GIZC, la GBV et sur une gestion basée sur les écosystèmes, en vue de renforcer la résilience des systèmes naturels qui ne peuvent plus jouer, en Haïti, le rôle de protection vis-à-vis de la population. L'approche telle que définie, devrait permettre d'aborder les vulnérabilités socioéconomiques et environnementales, et viser à protéger les vies et moyens de subsistance.*

66. **PAN-LCD, PDA et autres instruments associés portant notamment sur l'irrigation, la sécurité alimentaire et la pêche à élever au rang de politiques publiques.** La plupart de ces documents sont qualifiés abusivement de politiques publiques au sens qu'ils n'ont jamais été validés en Conseil des ministres pour être opposables à l'ensemble de l'architecture institutionnelle du pays comme ceci a été démontré dans la section précédente. Il s'agit d'un obstacle récurrent auquel fait face l'ensemble des ministères et qui est lié aux difficultés d'apprentissage dans le processus démocratique haïtien. *Il y a urgence pour qu'une telle étape soit franchie par les autorités. C'est un problème que le décret du 17 mai 2005 portant sur l'organisation de l'administration centrale et qui a créé le Conseil d'orientation stratégique et la Cellule de coordination et de suivi des politiques publiques pourrait contribuer à résoudre.*

67. **Chevauchement au niveau du cadre institutionnel et importantes faiblesses en ressources humaines qualifiées en matière d'adaptation et de résilience climatiques.** Si théoriquement le Ministère de l'environnement représente l'institution phare pilotant la conduite de l'action gouvernementale en tant que point focal institutionnel s'occupant de la conformité du pays aux obligations de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto, *le cadre institutionnel actuel de la gouvernance climatique en Haïti est caractérisé par des chevauchements et un manque de clarté en ce qui concerne les mandats et les missions. Cette situation est aggravée par un manque de coordination institutionnelle entre les ministères de tutelle et les principales institutions autonomes concernées par la question. L'administration publique haïtienne a une tradition de fonctionnement par couloirs. Une stratégie de compartimentage des actions prévaut en général et la relation de synergie qui devrait prévaloir pour un secteur aussi transversal que l'adaptation tend à dépendre des bonnes relations de proximité entre les ministres à la tête des ministères clés concernés par la problématique.* Des rivalités interinstitutionnelles, couplées à une stratégie de surenchère pour la captation des ressources financières vers son secteur spécifique vient aussi compliquer la donne. Les tentatives d'arbitrage par la création de nouvelles entités pour harmoniser les politiques et actions ne semblent pas prêtes à produire des résultats probants et rapides. Par exemple, le CIAT qui a été créé pour harmoniser notamment la politique de gestion des bassins versants s'est mis, avec un soutien massif des bailleurs de fonds, dans l'opérationnel et a tendance à remplir des missions qui semblent relever beaucoup plus des ministères de ligne. Une telle situation ajoute, en dehors de la tradition de fonctionnement par couloirs de l'administration publique haïtienne, un obstacle de plus à la synergie nécessaire à une mise en œuvre harmonieuse et efficace des efforts d'adaptation.

68. De plus, une analyse de la situation des institutions concernées par la gestion du changement climatique (par exemple MDE, MICT, MARNDR et MTPTC) montre que ces ministères comptent très peu de personnes qualifiées travaillant dans le domaine parmi les membres de leur personnel. Les cadres techniques sont vieillissants, leurs capacités techniques limitées dans le domaine de l'adaptation et de la résilience climatique et ne sont pas tout à fait formés pour faire face aux diverses facettes des risques associés au changement climatique. En plus d'un personnel inadéquat, il n'y a pas encore l'émergence d'une masse critique de jeunes ayant reçu une formation minimale en matière d'adaptation au changement climatique. Le peu d'entre eux qui sont formés dans le domaine ne font pas carrière et laissent l'administration publique en absence de stratégies de motivation appropriées ou ne

disposent pas de moyens adéquats pour la formation continue nécessaire capable de leur fournir de nouvelles compétences à même de les aider à concevoir et à mettre en œuvre des programmes et projets bien articulés portant sur l'adaptation et la résilience climatiques.

B. Constats, analyse des initiatives des partenaires de la coopération au développement

69. Le CSI des Nations Unies: une bonne source comme porte d'entrée pour l'adaptation au changement climatique mais un retrait nominal en relation à la problématique de l'adaptation. De l'UNDAF 2006-2010 qui faisait de l'adaptation au changement climatique une priorité de développement national dans les cadres de coopération de l'ONU avec Haïti, le système onusien semble avoir opté pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) comme porte d'entrée pour son nouveau mécanisme de coopération en cours avec le pays, dit Cadre stratégique intégré ou CSI.

Ceci n'est pas mauvais et constitue à la rigueur une très bonne chose compte tenu du fait que le lien entre la réduction des risques de catastrophe et la notion d'adaptation au changement climatique est essentiel car en effet, les deux approches visent à réduire les incidences des chocs subis en prévoyant les risques et en s'employant à réduire les vulnérabilités. La réduction des risques de catastrophe, du fait qu'elle privilégie le renforcement de la résilience à la variabilité du climat existante, constitue un bon point de départ pour les politiques d'adaptation, et la première ligne de défense contre le changement climatique (PAM 2011, *Le changement climatique et la faim: vers une politique du PAM en matière de changement climatique*). Toutefois, *il existe des nuances fondamentales entre les deux démarches et la mission de l'EES commanditée par le Fonds considère que cette option privilégiée par le CSI constitue un pas en arrière vis-à-vis de l'adaptation compte tenu du grand potentiel d'influence que le système des Nations Unies peut avoir sur les autorités nationales pour faire figurer à la fois l'adaptation au changement climatique et la RRC au sommet de l'agenda national du développement.*

70. Une intégration de plus en plus marquée de l'adaptation climatique dans les champs de coopération de partenaires individuels de la coopération. La thématique adaptation se retrouve de plus en plus dans le champ d'action des partenaires de la coopération. *Le caractère transversal de la thématique s'impose davantage et les acteurs de la coopération internationale semblent prendre conscience que Haïti représente un cas d'école en matière de liens entre climat-eau-sol-sécurité alimentaire-développement et que l'ampleur des conséquences du changement climatique et les défis multidimensionnels, nombreux, inhérents à ce phénomène, nécessitent une approche holistique pour que soient conçues et appliquées des réponses appropriées.* Se retrouvent au créneau surtout les organisations multilatérales (agences onusiennes comme le PNUD, le PNUE et la FAO, les banques internationales et régionales de développement comme la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement) mobilisant les ressources financières issues des mécanismes de financement des traités environnementaux multilatéraux comme le FEM, divers fonds d'appui au climat et des organisations bilatérales (NORAD, Union européenne). Parmi les agences du système des Nations Unies, le PNUD, à travers le *Projet renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti face aux menaces du changement climatique sur le développement durable*, est le pionnier en matière de coopération dans ce domaine.

71. D'importants risques de duplication, cependant, au niveau des initiatives des partenaires en adaptation. La mission de l'EES a recensé au moins cinq initiatives qui ont une relation directe avec l'adaptation et la résilience tandis que de nombreuses autres présentent soit une relation apparentée soit jettent les bases pour une capitalisation en relation avec l'adaptation et la résilience. Ceci augure d'excellentes opportunités pour faire avancer l'agenda de l'adaptation dans le pays. *Cependant, cette "ruée vers l'adaptation" risque*

de produire des effets pervers en matière de chevauchement et de duplication si des mécanismes d'harmonisation au niveau des partenaires de la coopération au développement ne sont pas trouvés. Le Gouvernement haïtien risque, compte tenu de son manque de leadership dans ce domaine, de perdre, à coup sûr, ses repères dans ce dédale de programmes et projets visant l'adaptation et pourrait expérimenter des difficultés à fournir, à ce niveau, des orientations en connaissance de cause.

72. La mission a noté par exemple qu'une caractéristique commune à la plupart de ces initiatives porte sur l'intégration de l'adaptation dans les politiques, plans, programmes et projets: ce qu'envisage de faire le PPCR de la Banque mondiale et de la BID est déjà prévu par le projet du PNUD et cette dimension préconisée par le GCCA de l'Union européenne fait déjà partie des options privilégiées en ce sens par le PPCR et on pourrait continuer l'analogie à n'en plus finir. *Le "mainstreaming" de l'adaptation et de la résilience climatique est un objectif et une visée nobles que plusieurs partenaires de la coopération peuvent avoir en commun: là n'est pas le problème. Il existe cependant plusieurs portes d'entrée pour cristalliser l'adaptation et la résilience: les évaluations environnementales, les projets locaux etc. Les partenaires de la coopération se doivent de lever ce flou et le Gouvernement haïtien devrait les soutenir pour leur indiquer les clés d'entrée appropriées pour matérialiser l'adaptation. À défaut, ces partenaires peuvent étendre et appliquer à l'adaptation certains mécanismes subsidiaires qu'ils se sont eux-mêmes donnés dans leur assistance au Gouvernement haïtien à travers le système national de GRD comme le Groupe d'appui de la communauté internationale ou le Groupe d'appui informel des bailleurs au SNGRD.*

73. **Une plus-value indéniable en GRD, GBV et en sécurité alimentaire.** Le gros lot des initiatives des partenaires de la coopération tombe dans la catégorie de programmes/projets dits apparentés et à bonne base en matière de potentiel de pro-adaptation ou de pro-résilience. *Bien qu'il soit prématuré de se faire une idée exacte des retombées des initiatives ciblant directement l'adaptation, là où, selon la mission, la communauté internationale semble apporter présentement une plus-value nette, tangible et visible en ce qui concerne les bonnes pratiques, le savoir-faire et l'amélioration de la gestion prévisionnelle dans le domaine de l'adaptation se rapporte aux actions de GRD, de GBV et de suivi de la sécurité alimentaire. Ce qui a été décrit dans ce rapport comme les points de mire des progrès du gouvernement en adaptation aurait été quasiment impossible sans l'appui renforcé et systématique des partenaires de la coopération pour le développement. Ceci constitue en même temps une grande force et une faiblesse pour le gouvernement: i) force, au sens où l'on constate, grâce à cette assistance, une grande amélioration au niveau des réponses; ii) faiblesse, car sans cet appui le SNGRD, au vu de la réalité économique à laquelle font face les autorités, ne serait pas opérationnel, la DPC serait complètement dépassée par les événements et la CNSA aurait été difficilement en mesure de produire ces états des lieux périodiques et systématiques si utiles en matière de planification relative au suivi de la sécurité alimentaire.*

C. Constats, analyse du COSOP/Haïti et mise en regard des objectifs et activités supportés par le FIDA avec l'adaptation et la résilience climatique

A.

74. La revue de l'ébauche du COSOP et l'analyse des interventions mises en œuvre dans les projets montrent que les opérations passées et celles qui se profilent à la lumière du nouveau cycle d'engagement du FIDA représentent une bonne base pour un appui concerté et cohérent du Fonds au Gouvernement haïtien en matière d'adaptation du secteur ARD au changement climatique. Il y a cependant un certain nombre de réajustements à apporter pour que cet appui soit *"plus pertinent au regard du changement climatique"* et reflète mieux la philosophie, les valeurs, la culture d'interventions, les méthodes d'approche et les politiques préconisées par le Fonds dans ce domaine. Les éléments les plus probants qui méritent d'être signalés sont les suivants:

75. **La diversification économique, la réduction de la vulnérabilité, la lutte contre la pauvreté, l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et le renforcement des**

capacités au cœur d'une approche d'appui du Fonds à l'adaptation. L'ébauche du COSOP actuel et les opérations soutenues par le Fonds en Haïti présentent cette caractéristique mais celle-ci n'est pas clairement spécifiée et formulée au regard de l'adaptation; elle ne se révèle que de manière implicite à la lecture du document. Les résultats attendus des objectifs stratégiques du document supportent cette assertion par: i) le caractère stratégique de la mise en place d'infrastructures structurantes du potentiel productif agricole, notamment en matière d'irrigation; ii) l'appui à la production par la mise en place d'un cadre d'accès à différents services essentiels, tels que les intrants de base, le crédit et les technologies et infrastructures de production efficaces au profit des petits agriculteurs; iii) le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets pour lutter contre la pauvreté rurale que complique le changement climatique; iv) l'accent mis sur la gestion des bassins versants surplombant les périmètres irrigués des zones d'intervention du Fonds et la perspective de remise sur pied des communautés rurales et de reconstitution des moyens de subsistance des agriculteurs après une catastrophe; v) l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs et la création d'emplois pour les ruraux.

76. L'ébauche du COSOP actuel ou le passage d'une sensibilité au climat à une sensibilité au changement climatique. L'examen des éléments d'actions révélés dans des projets qui commencent à prendre corps dans le sillage du COSOP actuel – comme le PPI-3 en instance de démarrage et l'avant-projet intitulé Utilisation durable et protection environnementale des hautes terres de la région goavienne et des Nippes – traduit une volonté du Fonds de passer d'une démarche où les actions présentaient une certaine pertinence par rapport à la sensibilité du climat (maîtrise de l'eau) vers une approche plus complète en relation au changement climatique particulièrement l'adaptation. Rappelons que la composante relative au développement de l'irrigation du PPI-3 comporte une sous-composante liée à la gestion des ressources naturelles et à l'adaptation au changement climatique.

La seule chose est que les activités décrites, au titre de cette sous-composante de PPI-3, devraient être davantage renforcées pour mieux refléter les trois domaines d'intervention préconisés par le Fonds à savoir: i) appuyer les approches innovantes pour aider les petits exploitants agricoles à bâtir leur résilience par rapport au changement climatique; ii) aider les petits exploitants agricoles à tirer profit des stimulants d'atténuation au changement climatique et de financement disponibles; iii) promouvoir un dialogue plus cohérent sur le changement climatique, le secteur ARD et la sécurité alimentaire. Par ailleurs, il est important de souligner que le fait pour le Fonds de commanditer cette EES laisse augurer, dans ses futures opérations, *l'avènement, dans le pays, d'une troisième génération de projets devant prendre en compte systématiquement (mainstreaming) au niveau du secteur ARD la dimension changement climatique dans ses aspects d'adaptation et de résilience au niveau des interventions des institutions en Haïti.*

77. L'importance d'une référence claire à l'adaptation au changement climatique dans la formulation de l'objectif stratégique portant sur la gestion des ressources naturelles dans le COSOP actuel. Le COSOP se fixe comme deuxième objectif stratégique d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles et des investissements productifs au niveau des petites exploitations agricoles. Une telle formulation semble être conforme à la stratégie concernant le changement climatique du Fonds reconnaissant l'importance de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles dans la construction d'une résilience du secteur ARD face au changement climatique. *Cependant, cet objectif stratégique mériterait d'être reformulé pour refléter de manière claire et parfaitement caractérisée l'adaptation au changement climatique pour la simple et bonne raison que dans le contexte haïtien ne sont pas encore perceptibles, pour les professionnels du secteur ARD, les implications programmatiques supplémentaires à prendre en compte dans le cadre d'une GRN appliquée à l'adaptation.* Une GRN relevant du "business as usual" est une GRN ciblant l'adaptation au changement climatique et comportant des nuances opérationnelles différentes qu'il importe de prendre en compte.

78. **Une stratégie de ciblage en retrait, à la rigueur non conforme à la philosophie, la culture, l'approche et la politique d'interventions du Fonds.** *La stratégie de ciblage du COSOP telle que formulée apparaît, aux yeux de la mission de l'EES, extrêmement éloignée des principes et approches d'interventions du Fonds. Cette stratégie de ciblage met dans le même panier pauvres et non pauvres avec pour justification que toute initiative de développement en Haïti touche obligatoirement de fait une très large part de la population pauvre. Or, le ciblage ne prend nullement en compte la question de la problématique hommes-femmes, fondamentale dans la stratégie d'interventions de FIDA.*

Rappelons que l'accompagnement du gouvernement pour la réduction de la pauvreté, et l'approche participative ainsi que la problématique hommes-femmes, entre autres, sont au cœur de la stratégie d'interventions et de coopération du Fonds avec Haïti. Cependant, *le ciblage préconisé dans le COSOP constitue une forme d'injustice faite aux ruraux pauvres et "sacrifie" les groupes vulnérables comme les femmes, leur autonomisation ainsi que la problématique hommes-femmes, questions qui sont au centre de la stratégie du Fonds pour répondre au changement climatique.* D'ailleurs, rappelons qu'en matière de climat, le Fonds reconnaît que les risques associés au changement climatique amplifient: i) les inégalités existantes entre femmes et hommes; et ii) les différences dans leurs capacités à faire face.

D. La question de l'influence du Fonds sur la politique agricole du MARNDR.

79. Cette influence n'est pas évidente à la lecture des différents brouillons de documents de politique produits par ce ministère et ne semble pas non plus à la hauteur de l'appui du Fonds qui est tout de même le deuxième contributeur du secteur pour le Gouvernement haïtien. La question relève d'une certaine délicatesse politique et diplomatique et n'est pas facile à résoudre. Le nouveau COSOP devrait cependant examiner comment l'infléchir et une approche possible serait de regarder de près le niveau, dans la hiérarchie de l'institution, des fonctionnaires appelés à diriger les futurs projets et/ou de procéder à la publication régulière et systématique d'énoncés de politique (sorte de "policy briefs") capturant les leçons clés et savoirs générés par les projets du Fonds et destinés aux plus hautes autorités décisionnelles du MARNDR.

80. Synergie avec les actions du gouvernement et avantages comparatifs du FIDA. Une bonne porte d'entrée pour une synergie avec les actions du gouvernement est représentée par: i) les projets en lien avec l'adaptation (lutte contre les inondations, GBV, GRD) inscrits dans les plans d'intervention des ministères clés comme le MARNDR, le MDE et le MICT; ii) les activités décrites au titre des réponses du secteur ARD et d'inventaire effectif des réponses d'adaptation portant sur les observatoires et les différents dispositifs de suivi, de spatialisation des informations et de gestion des savoirs agricoles haïtiens. En ce sens, le Fonds dispose d'un certain nombre d'avantages comparatifs qu'il peut faire valoir pour un engagement avec le gouvernement autour des initiatives ciblant l'adaptation et la résilience climatique du secteur ARD.

81. Ces avantages tiennent à cinq aspects complémentaires du programme du FIDA: i) une mission de base ciblant la pauvreté rurale exacerbée par le changement climatique et coïncidant avec la priorité du gouvernement. On sait que la pauvreté demeure un phénomène majoritairement du milieu rural où se concentre 63% de la population haïtienne et que la priorité du gouvernement est de lutter contre la pauvreté en milieu rural en développant des pôles de croissance régionaux capables d'impulser le développement économique autour des filières stratégiques. Il a été démontré dans ce rapport qu'en matière d'impacts du changement climatique sur le secteur ARD en Haïti, le phénomène compte parmi les facteurs déterminants de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Or, la mission de base du Fonds est justement d'habiliter les ruraux pauvres à surmonter la pauvreté à travers des activités visant à

améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, à augmenter leurs revenus et accroître leur résilience; ii) l'existence d'une stratégie concernant le changement climatique s'attaquant à la pauvreté rurale et préconisant des partenariats avec les gouvernements. Il convient de rappeler ici que le but de la stratégie globale du Fonds en ce qui concerne le changement climatique est de maximiser l'impact des opérations du FIDA sur la pauvreté rurale dans un climat changeant. Ce qui revient à considérer le changement climatique comme une thématique transversale où l'action du Fonds est raisonnée en matière de synergie, de complémentarité, et d'avantages comparatifs avec le gouvernement; iii) un accompagnement continu du peuple haïtien non sujet aux aléas et fluctuations politiques de l'octroi de l'aide internationale. Il s'agit d'un argument de taille vu la longue tradition d'interventions du Fonds dans le pays de manière continue et ininterrompue malgré les difficultés politiques que le pays a traversé; iv) une orientation régionale et une base territoriale déterminée par la prévalence et la prédominance de la pauvreté. Les projets du Fonds ont une orientation régionale et une base territoriale dont le choix des sites est largement influencé par la prédominance de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. C'est un grand atout pour le Fonds car il permet de créer des liens très forts entre le niveau local et le niveau régional ou départemental, facilitant l'intégration de zones isolées; v) le développement économique des zones rurales marginalisées. Le Fonds dispose d'une expérience précieuse en permettant à des zones rurales marginalisées d'accéder au développement économique grâce à des projets de développement rural comme le PAIP et le PPI-2 dans le Plateau Central, le Nord-Est et le Nord-Ouest.

E. Synergie avec d'autres partenaires de la coopération au développement et avantages comparatifs du FIDA

82. Les défis multidimensionnels inhérents au changement climatique commandent l'adoption de solutions intégrées et la mise en commun de ressources, d'expertise et de savoir-faire, bref de partenariats porteurs de synergies et susceptibles d'aborder la dimension transversale du changement climatique. Un ensemble d'opportunités existent dans le pays pour une collaboration stratégique, technique et opérationnelle du Fonds avec les partenaires de la coopération au développement au travers des accords stratégiques et des mémorandums d'entente et de collaboration sur les questions de climat. *Il apparaît que les projets, soutenus par les partenaires de la coopération, présentés dans ce rapport comme ayant un lien direct avec l'adaptation dont le centre d'intérêts pour le Fonds a été passé en revue dans l'annexe préparé à cet effet (voir présentation tabulée des initiatives de la coopération), représentent non seulement une niche intéressante mais s'imposent comme le premier point d'entrée d'un tel partenariat.*

83. *Dans ce contexte, la recherche d'une collaboration partenariale immédiate du Fonds avec le PNUD (adaptation au niveau national et communautaire) et avec l'Union européenne via le Programme GCCA dont le financement est déjà acquis et le démarrage prévu pour 2014 revêt une importance capitale pour FIDA, sans oublier les relations organiques de proximité avec les institutions onusiennes basées à Rome/Italie comme la FAO et le PAM. Toutefois, la mission n'a pu avoir accès aux informations relatives aux activités d'adaptation du PAM en Haïti. Tout aussi important pour le Fonds, le développement de relations partenariales avec quelques projets clés qualifiés d'apparentés avec l'adaptation comme: i) les programmes/projets du PNUD/PNUE relatifs à la création d'un Système national d'aires protégées, la réduction des conflits d'utilisation d'eau dans le bassin versant binational de l'Artibonite, corridor biologique de la Caraïbe et le renforcement du suivi de la sécurité alimentaire; ii) les programmes/projets de la BID se rapportant au PMDN (Programme de mitigation des désastres naturels), à la protection de la partie supérieure des bassins versants de la zone du parc national de Macaya dans le Massif de la Hotte, au transfert de technologies aux petits agriculteurs, au développement de la filière d'approvisionnement rural; iii) les projets de la Banque mondiale relatifs à la GRD à travers le GFDRR, pour la relance de l'agriculture à travers le*

renforcement des services publics de l'agriculture (Phase II); iv) les initiatives de l'USAID comme la stratégie pluriannuelle intitulée "*Haiti: Feed the Future*" et le projet WINNER.

84. La plupart des avantages comparatifs du Fonds décrits antérieurement, dans ses relations de synergie avec le gouvernement, sont aussi valables pour les partenaires de la coopération. Il y a lieu cependant d'inclure d'autres avantages comparatifs en ce qui concerne la synergie avec des partenaires du développement: i) l'existence d'une approche institutionnelle vis-à-vis du changement climatique. Un certain nombre de documents d'orientation du FIDA constituent l'épine dorsale d'une approche institutionnelle du Fonds vis-à-vis du changement climatique. Il s'agit notamment de la Stratégie "changement climatique" et des politiques portant sur l'environnement, la GRN, la GRD et la problématique hommes-femmes; ii) la préoccupation constante, en matière de développement, pour les zones pauvres et groupes vulnérables pas toujours prioritaire chez les autres bailleurs. Toutes les interventions du Fonds dans le pays sont en effet axées sur le développement des activités productives dans les zones vulnérables, avec les groupes vulnérables, une préoccupation qui n'est pas toujours partagée par les autres bailleurs; iii) une forte présence, couplée d'un engagement à long terme, dans les territoires les plus sujets à la pauvreté et les plus exposés aux aléas climatiques, ce qui permet au Fonds de toucher les personnes les plus à risque dans ce cadre; iv) une longue expérience d'interventions dans le pays touchant à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Ceci confère au Fonds des avantages multiples, notamment au niveau du renforcement de la résilience des communautés; v) l'emphase systématique sur la gestion des savoirs et la dissémination des innovations. La gestion des savoirs joue un rôle important dans tout programme de pays du Fonds au sens qu'elle influe sur le mode de faire des institutions bénéficiaires pour améliorer la prise de décision, l'innovation et participe d'une approche systématique en vue de s'assurer de l'utilisation pleine et entière du savoir organisationnel telles que les leçons utiles et meilleures pratiques combinées aux compétences et habiletés individuelles et aux idées. Peu de bailleurs font un usage systématique d'une telle démarche.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS. Le changement climatique: un sérieux défi pour le secteur ARD en Haïti

85. Cette EES a démontré que le changement climatique pose un défi majeur pour le secteur ARD en Haïti. Étant donné le rôle de l'agriculture dans l'emploi, le développement économique et la sécurité alimentaire dans le pays, les impacts pervers du phénomène sur l'agriculture représentent une préoccupation de premier chef. Les contre-performances de l'agriculture liées à un climat changeant dans la plupart des départements du pays ont pour conséquences la hausse des prix des produits alimentaires, de nombreuses limitations dans la disponibilité, l'approvisionnement et l'accès à la nourriture spécialement parmi les pauvres. Ceci augmente le nombre de gens souffrant de la faim malgré les efforts louables du gouvernement de mettre en place des initiatives d'intensification agricole, des filets de protection sociale et la stratégie du Fonds en appui à la politique du gouvernement. Ceci plaide pour le renforcement d'un agenda pro-croissance et pro-pauvre venant en appui à la durabilité de l'agriculture et incluant un meilleur ciblage des impacts du changement climatique et qui devra améliorer la résilience et l'adaptation au changement climatique du secteur.

A. Principes directeurs

86. Les principes ci-après devraient guider, pour Haïti, la mise en œuvre du COSOP:

87. La continuation par le Fonds de sa démarche d'adaptation portant sur le remède de la vulnérabilité des pauvres dans un cadre de durabilité des moyens

d'existence. La démarche d'adaptation du Fonds, pour Haïti, est pertinente et elle devrait être maintenue. Il est bien connu et des études l'ont démontré (In DFID et al 2012 Linking Poverty Reduction and Environmental Management: Policy Challenges and Opportunities), que *si les personnes pauvres ont peu de revenus, elles ont des actifs et des capacités qui peuvent être renforcées pour réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques. Ce "capital" se décline en capital social, naturel, physique, humain et financier.* D'ailleurs, le Fonds reconnaît que la pauvreté n'est pas juste une question de manque, de privation par rapport à un minimum d'argent requis pour vivre mais la pauvreté fait également intervenir la vulnérabilité aux chocs externes et du point de vue de l'adaptation au changement climatique c'est extrêmement important.

88. *La réduction de la vulnérabilité passe d'abord par une amélioration des revenus et c'est ce qu'a compris le Fonds et c'est ce qui transperce dans l'ébauche du COSOP actuel même si le document nécessite un "nettoyage" conséquent pour refléter les valeurs et les méthodes d'approche de l'institution. Ce qui revient à dire que toutes les actions qui concourent à améliorer le niveau de vie des familles agricoles, notamment les plus pauvres et les plus vulnérables, interagissent de fait avec la capacité des exploitations à faire face aux aléas climatiques croissants à travers divers mécanismes. L'augmentation et la diversification de la production contribuent également à cette consolidation économique, mais aussi à la possibilité d'obtenir de meilleurs prix et débouchés pour les produits, et à satisfaire les besoins primaires en alimentation à un coût abordable. Le FIDA, à travers notamment le PAIP, renforce les mécanismes traditionnels de partage des risques et les réseaux informels de "solidarité" fondés sur le capital social, comme la mise en commun des actifs. Le Fonds met également en place des actions: le renforcement des capacités, les mesures de récupération et de relèvement au profit des agriculteurs et des femmes pauvres après le séisme du 12 janvier 2010 à l'image du Projet PASAC qui a été exécuté, l'appui-conseil et la diffusion des innovations viennent renforcer la démarche. Néanmoins, les fonds alloués à la gestion du capital naturel sont minimes.*

89. *Il s'agit ici de mesures privilégiant la mise en place de conditions et de structures de soutien stables visant à assurer une plus grande résistance des actifs tangibles et intangibles des ruraux pauvres haïtiens aux changements climatiques et qui renforcent leurs possibilités d'accéder aux ressources, de créer des actifs et de diversifier leurs activités économiques, afin d'accroître leur capacité d'adaptation aux aléas climatiques.*

90. **L'incorporation des "mesures sans regret" dans les interventions du COSOP et une vigilance accrue par rapport aux écueils de la mauvaise adaptation.** Le manque d'indicateurs adaptés à l'évaluation des stratégies d'adaptation, ajouté aux aspects spécifiques des mesures (surtout locales) qui en découlent et à l'incertitude liée aux changements climatiques et à ses impacts devrait conduire le Fonds à accorder une certaine priorité, en Haïti, aux mesures dites "sans regret" dans le cadre de la mise en œuvre du COSOP.

Rappelons qu'une mesure d'adaptation est considérée "sans regret" si la décision n'est pas regrettée même si le risque contre lequel elle a été élaborée ne se matérialise pas. Ce qui signifie que la mesure a d'autres raisons que l'adaptation d'être exécutée. Par exemple, la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour atténuer les impacts des changements climatiques est une mesure sans regret. Ceci peut recouvrir, entre autres dans le contexte haïtien, la démocratisation de l'accès des femmes aux foyers améliorés utilisant le gaz propane liquéfié, l'appui à la conversion technologique des petites et moyennes entreprises rurales ou périurbaines utilisant le bois aux fins de diminution de la pression sur les maigres ressources forestières d'Haïti, la gestion intégrée des pestes et des maladies et la promotion de biodigesteurs pour la récupération du méthane (GES persistant encore plus dangereux que le CO₂) en riziculture irriguée, boisements intensifs et reforestation pour le piégeage de carbone moyennant une méthodologie appropriée, etc.).

91. De même, le Fonds devrait se montrer très sensible à la mauvaise adaptation qui peut affecter la durabilité de ses interventions dans le contexte du nouveau COSOP. La mauvaise adaptation consiste à mettre en place des mesures d'adaptation qui s'avèrent inefficaces une fois les changements climatiques matérialisés (OCDE, 2009). Ces mesures sont en général très coûteuses par rapport à leur bénéfice constaté et se produisent souvent dans le cadre d'une approche d'adaptation dure, c'est-à-dire impliquant la construction de lourdes infrastructures. C'est le cas par exemple de la déviation de la trajectoire d'un cours d'eau de son lit normal en dehors d'une ville pour protéger la population de celle-ci mais qui peut rendre inopérant un périmètre irrigué déjà construit en aval.

92. **Une plus grande emphase sur la gestion du capital naturel et une meilleure prise en compte des biens et services écosystémiques notamment l'eau comme consolidation des efforts d'adaptation et point de départ du testage des approches dites de paiement pour les services écosystémiques.** Ce principe, qui a tout l'air d'une recommandation, apparaît en filigrane dans le COSOP mais il mérite d'être réaffirmé sans ambages dans le contexte haïtien. Sont certes reconnus de manière implicite l'importance des fonctions hydrologiques des bassins versants notamment pour la recharge des eaux souterraines, l'alimentation en eau des périmètres, l'atténuation des crues ainsi que les liens inextricables qui existent entre les ressources aquatiques et les plaines irriguées. *Mais dans les opérations passées du Fonds et celles en cours, les implications budgétaires d'une telle option, qui sont en fait le meilleur indicateur pour apprécier si c'est une priorité ou non, n'ont pas été à la hauteur des ambitions affichées au titre des actions de remédiation environnemental.*

93. *Il y a lieu de noter dans le contexte haïtien, que les institutions bénéficiaires des projets du COSOP travaillent avec les communautés pour les amener à voir en l'eau, un bien, un service fourni par un écosystème. Le bassin versant ne contient pas que des jardins (champs agricoles) mais abrite généralement un ou plusieurs écosystèmes (une petite forêt, une zone humide, une petite prairie, etc.). Les personnes pauvres sont souvent directement tributaires des biens fournis ou des services rendus par les écosystèmes, qu'il s'agisse de leur source de nourriture principale ou secondaire (l'eau pour l'irrigation, microclimats particuliers pour la production maraîchère par exemple), de fourrage pour le bétail, de matériaux de construction ou de combustible.*

94. Les changements dans la composition des écosystèmes ou dans les biens et services qui y sont liés ont déjà de vastes répercussions économiques. Les changements climatiques altèrent leurs fonctionnements et leurs qualités, réduisant ainsi leurs capacités à remplir leurs rôles de milieux vitaux (cas du blanchissement corallien par exemple). Certainement, les actions peuvent être raisonnées: i) au niveau du champ, par la réhabilitation, en favorisant sur les parcelles et en accord avec la décision des agriculteurs la reprise des processus écologiques nécessaires à la production agricole (gestion conservatrice des eaux et du sol, bonne gestion de la matière organique, respect du cycle hydrologique, non-rupture de la chaîne alimentaire, etc.) **mais elles doivent aussi être pensées** ii) au niveau de l'écosystème, pour accroître la résilience des communautés à s'adapter aux changements climatiques, à atténuer les impacts des désastres naturels, à s'assurer que le stock des ressources naturelles, de la biodiversité ne soit pas hypothéqué et soit toujours disponible pour satisfaire les besoins des communautés. Ainsi, on s'assure à ce niveau que le bassin versant sera en mesure de fournir les biens et les services écologiques nécessaires au bien-être de la population qui y vit.

95. *Ceci devrait ouvrir la voie à l'essai, dans le cadre du nouveau COSOP, d'approches innovantes comme le paiement pour les services écosystémiques qui – par leurs fonctions de support, d'approvisionnement, de régulation et culturel – constituent non seulement des éléments constitutifs du bien-être (CBD/UNEP 2010 Ecosystems Goods and Services in Development Planning) en matière de progrès pour la réduction de la pauvreté mais se posent également comme une forme de démocratie solidaire, par la relation amont-aval qu'elles sous-tendent. Ceci responsabilisera les acteurs locaux dans la mobilisation de leurs capacités productives*

personnelles au profit d'actions de développement local en soutien aux efforts de restauration des sols et des écosystèmes dégradés.

96. **La primauté à l'adaptation mais avec une ouverture pour certaines formes de mesures de mitigation.** L'adaptation au changement climatique devrait constituer, dans le contexte du nouveau COSOP, la centralité des efforts du Fonds en matière de "mainstreaming". Mais le Fonds peut montrer une certaine ouverture notamment comme on l'a vu précédemment pour les mesures de mitigation dites "sans regret" moyennant qu'elles reflètent les perspectives des bénéficiaires-cibles et que les coûts de leur mise en place soient raisonnables.

B. Les leçons clés dégagées et défis à prendre en compte

97. Ce qui suit recoupe quelque huit leçons clés qui émergent et sont couplées à certains défis en matière d'adaptation et de résilience aux risques climatiques et au changement climatique pour le contexte haïtien:

98. **Leçon 1: En dépit de l'inexistence d'une politique/stratégie nationale sur le changement climatique en Haïti, l'adaptation se raisonne d'abord au niveau local et les territoires communaux devraient constituer le lieu d'intégration et de cristallisation des activités d'adaptation et de résilience au changement climatique.** Si au niveau national, la politique sur le changement climatique devrait édicter des orientations sectorielles globales à suivre, la mise en place de mesures d'adaptation demande, cependant, à gérer en premier lieu leur dimension localisée de par le caractère éminemment local de la vulnérabilité des communautés rurales pauvres au changement climatique. Cette vulnérabilité est, d'ailleurs, déterminée par une conjugaison de facteurs locaux: la nature des productions agricoles, le contexte socioéconomique et environnemental, la nature des aléas climatiques (sécheresses, inondations, etc.) et leurs impacts sur les ressources locales. Il s'ensuit que les bénéfices des mesures d'adaptation se ressentiront beaucoup plus à l'échelle locale et que c'est au niveau décentralisé qu'il faut les raisonner. *Les actions, à l'échelle locale sur des territoires ruraux, destinées à mieux comprendre les déterminants de la vulnérabilité en vue de dériver des réponses concrètes pour la réduire, devraient recevoir la primauté des attentions. Il y a donc lieu de privilégier une approche territoriale en matière d'adaptation et les collectivités territoriales les plus sujettes à la pauvreté et les plus exposées aux aléas climatiques devront représenter, dans le contexte haïtien un échelon – incontournable, si ce n'en est le principal – de mise en œuvre de telles mesures.*

99. **Leçon 2: Il est impérieux que des projections climatiques communales ou intercommunales soient élaborées comme outils d'aide à la décision.** Comme conséquence de la leçon 1, l'aspect local de l'adaptation rend nécessaire d'avoir des projections climatiques à l'échelle des territoires parce que la difficulté de standardisation des mesures oblige à adapter chaque territoire à des impacts climatiques particuliers par des mesures ad hoc. *Le cas d'école que représente Haïti en matière de liens entre climat-eau-sol-sécurité alimentaire-développement incite à adopter des mesures d'adaptation proactives faisant intervenir une adaptation planifiée. L'adaptation proactive nécessite, en effet, de disposer d'informations sur les indicateurs hydroclimatiques pertinents et leurs évolutions futures à l'échelle départementale ou communale, les impacts biophysiques, les vulnérabilités socioéconomiques, les options d'adaptation possibles et les barrières qui empêchent leur mise en œuvre. Il faut donc le développement des simulations utilisant des modèles à petite échelle spatiale comme outil d'aide à la décision dans le cadre de mesures d'adaptation. Il peut s'agir, pour Haïti, de modèles climatiques communaux ou par groupe de communes. Une université régionale réputée (Université West Indies ou CATIE) pourrait alors remplir le rôle de partenaire de modélisation climatique en étroite collaboration avec l'université d'État d'Haïti (Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire et/ou Faculté des sciences).*

100. **Leçon 3: Les stratégies de réponses paysannes en matière d'adaptation au changement climatique se révèlent de plus en plus inopérantes.** La présente mission a démontré que les systèmes traditionnels d'adaptation à la variabilité du climat mettent en œuvre, pour Haïti, tout un éventail de stratégies de survie individuelles et collectives, depuis les mécanismes d'épargne, de vente de bétails, de systèmes de culture particuliers jusqu'à l'expérimentation propre de cultivars précoces venus d'ailleurs sur la base de propres contacts de la paysannerie. Il s'agit en règle générale de mécanismes dictés par la dureté ou non des périodes de soudure ou des problèmes sociaux particuliers (maladies, mariage, etc.). Ces mécanismes traditionnels de réponse ne fonctionnent pas efficacement face aux catastrophes d'ordre climatique, dans la mesure où celles-ci affectent généralement tous les ménages à la fois. La situation n'est pas comparable au choc qu'affronte un ménage en cas de maladie, de perte d'emploi ou de décès de la personne qui assurait le revenu principal, car, dans le risque climatique, tous ceux qui pouvaient être d'un certain secours sont frappés par la même calamité. *Les stratégies traditionnelles de réponse se révèlent ainsi inopérantes face au risque de voir augmenter l'échelle de variabilité du climat. Les fluctuations qui se produisent ou se produiront sous l'effet des changements climatiques tendent à dépasser l'amplitude autour de laquelle les stratégies traditionnelles se sont construites. Ce qui plaide pour une évolution de cette résilience traditionnelle en vue de l'inscrire dans une démarche proactive plus systématique et structurée lorsqu'on se réfère à la signification actuelle du concept d'adaptation et à ses diverses implications.*

101. **Leçon 4: Le changement climatique et la lutte contre la pauvreté sont indissociables et représentent une réalité incontournable pour le Gouvernement haïtien.** En Haïti, le changement climatique représente – au vu de ses impacts sur les systèmes naturels, socioéconomiques et humains – des éléments importants dans le tissu complexe des facteurs qui influent sur les moyens d'existence de la population haïtienne. La prise en compte systématique du dossier climatique dans les politiques nationales de développement, par le Gouvernement haïtien, constitue une garantie de cohérence entre les besoins de l'adaptation et ceux de la lutte contre la pauvreté. Si on sépare les deux processus, on court le risque de voir des politiques d'adaptation entrer involontairement en conflit avec des politiques de développement ou de lutte contre la pauvreté, ou inversement, des politiques de développement accroître par mégarde la vulnérabilité aux facteurs climatiques. Cette problématique est essentielle à l'éradication durable de la pauvreté et doit être placée au centre des processus nationaux de développement.

102. **Leçon 5: Une meilleure prise de conscience du gouvernement dans la prise en considération des changements climatiques dans les projections macroéconomiques et plus d'efforts pour leur intégration dans le processus budgétaire sont nécessaires.** Le rythme et le profil de la croissance économique sont un élément déterminant pour l'élimination de la pauvreté, et les facteurs climatiques pèsent lourdement sur eux. En Haïti, les dommages subis, en proportion du PIB, à cause des désastres naturels exacerbés par le changement climatique, sont énormes. Pourtant, la prise en compte de l'impact des changements climatiques dans les projections macroéconomiques est totalement ignorée. Il importe de donner à la gestion économique de meilleurs moyens de faire face aux conséquences des chocs externes, et notamment des phénomènes extrêmes, en incluant dans la programmation budgétaire des provisions pour risques climatiques. L'établissement du budget national est, en effet, un processus fondamental pour l'identification et le financement des priorités de développement. Eu égard à leur importance croissante pour le processus de développement, il conviendrait d'incorporer les mesures d'adaptation au climat dans le cadre budgétaire. Cela garantirait que les interventions seront financées de manière adéquate sur le long terme, intégrées aux priorités sectorielles pertinentes et mises en balance avec les priorités concurrentes. L'intégration systématique des effets climatiques devrait permettre ainsi, d'éviter que des moyens déjà excessivement limités ne soient engloutis dans des opérations de secours et de réhabilitation, et par conséquent perdus pour les priorités de développement à long terme. Les processus budgétaires devraient, en conclusion, servir de support à l'identification et à la gestion des risques climatiques, afin de ménager une souplesse suffisante face à l'incertitude du climat.

103. **Leçon 6: Il prévaut une exacerbation de la féminisation de la pauvreté par le changement climatique.** Comme problème sérieux de développement, le changement climatique présente la particularité d'aggraver davantage la situation de certains groupes déjà vulnérables. *En Haïti, le risque climatique tend à exacerber la féminisation de la pauvreté. D'où l'intérêt de consolider le travail sur l'autonomisation des femmes dans les programmes et projets de lutte contre la pauvreté à travers une plus grande importance accordée à la problématique hommes-femmes.*

104. **Leçon 7: Les progrès en adaptation au changement climatique sont tributaires de l'amélioration de la gouvernance en environnement, en gestion durable des ressources naturelles et en gestion des risques et désastres.** Des progrès dans des domaines comme la gouvernance, les ressources humaines, les structures institutionnelles, la part du budget consacrée à l'environnement, à la gestion durable des ressources naturelles et à la gestion des risques et désastres dans les finances publiques permettraient de renforcer les mécanismes d'adaptation. De tels progrès façonneraient la résistance du pays, des communautés et des ménages à tous les types de chocs, y compris les effets des changements climatiques. Avec de tels acquis, on limiterait au maximum les échecs et contre-performances pour un développement durable ainsi que les mauvaises adaptations.

105. **Leçon 8: L'information climatique et les systèmes d'alerte précoce sont de nature à renforcer les mécanismes d'adaptation.** Les changements climatiques présentent des risques multiples et complexes pour des groupes et des secteurs variés, à des horizons temporels différents, dans des zones géographiques très diverses. Le préalable de toute démarche d'adaptation est d'informer la population sur les changements climatiques, les conséquences que cela entraîne pour elle et les mesures envisageables pour s'y préparer. La réussite d'une intervention dépend fondamentalement de la qualité des informations disponibles pour une prise de décision éclairée. Une meilleure information et des systèmes d'alerte précoce à destination des exploitants agricoles peuvent réduire la vulnérabilité aux variations climatiques interannuelles et favoriser des réponses proactives, et pas seulement réactives.

106. **Défis et obstacles:** Il s'agit globalement et pour l'essentiel de défis liés au cadre politique et institutionnel déjà énoncés en matière d'obstacles du document et portant sur: i) l'absence d'une politique et d'une vision globale qui conduisent à la dispersion des actions; ii) l'absence de coordination et de suivi des activités orientées vers l'adaptation; iii) l'insuffisance de diffusion des techniques innovatrices et résultats de la recherche; iv) les faibles capacités d'intervention des ministères clés; v) l'absence de leadership du gouvernement dans le domaine; vi) le réflexe de fonctionnement par couloirs de l'administration publique haïtienne (logique de cloisonnement institutionnel), le chevauchement et l'absence d'une réelle synergie; vii) les risques élevés de duplication dans les initiatives impulsées par les partenaires de la coopération internationale. Tous les obstacles mentionnés ci-dessus ont un problème sous-jacent fondamental qui est le manque d'éducation, de sensibilisation du public sur l'aggravation des menaces climatiques, sur la manière de s'adapter à ces menaces et d'avoir des mécanismes financiers appropriés disponibles pour faire face aux problèmes.

C. Les priorités à préconiser pour le secteur ARD

107. La reconnaissance impérieuse par les ministères clés dont le MARNDR que le changement climatique nuit et handicape sérieusement les performances du secteur ARD: une condition sine qua non pour tout effort sérieux en matière d'adaptation et de résilience de l'agriculture dans le pays. Au rythme où évolue le changement climatique actuel avec les dernières nouvelles dans les médias (édition Al Jazeera du 10 mai 2013) faisant état que la concentration

atmosphérique de CO₂ a atteint le niveau emblématique de 400 ppm (N.B.: cette concentration était de 368 ppm en 2000), Haïti, catalogué parmi les 10 pays les plus exposés au monde en terme d'indice de risque climatique global, continuera à être disproportionnellement impacté par le changement climatique. Le secteur ARD, déjà en première ligne au niveau des conséquences de ce phénomène, verra, indubitablement, sa situation s'aggraver. *Il est urgent que les plus hautes autorités décisionnelles du Ministère de l'agriculture reconnaissent que le changement climatique constitue un facteur aggravant des contre-performances du secteur et que son adaptation est d'une importance primordiale et qu'elle devrait figurer au sommet de l'agenda de leurs actions pour une meilleure résilience, des réponses adéquates à l'accroissement de l'insécurité alimentaire et de lutte contre la faim dans le pays. Ceci représente le point de départ et une condition sine qua non, avant toute recommandation technique, de toute stratégie efficace de "mainstreaming" et de feuille de route pertinente en matière d'adaptation et de résilience climatique du secteur.* Il n'est pas évident que les hautes autorités du pays intériorisent le fait que les désastres naturels récurrents qui frappent d'année en année le secteur sont exacerbés en réalité par le changement climatique. La vulnérabilité de l'agriculture, quand elle est posée comme contrainte, l'est en matière d'érosion des sols.

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

108. Une collaboration stratégique, technique et opérationnelle entre les ministères et agences gouvernementales clés pour une stratégie nationale concernant le changement climatique ciblant le secteur agriculture. *Un décloisonnement des logiques institutionnelles ciblant une approche coordonnée et des mécanismes conjoints s'avère nécessaire entre les ministères et agences gouvernementales clés en première ligne sur la question du changement climatique pour une collaboration stratégique, technique et opérationnelle en vue d'élaborer une stratégie nationale concernant le changement climatique pour le secteur agriculture qui sera déclinée en programmes d'actions.* La centralité d'une telle stratégie sera l'adaptation et la résilience. Néanmoins, une place de choix devrait être également consacrée à la mitigation compte tenu du rôle non négligeable du secteur dans les émissions de GES au niveau du pays même s'il faut reconnaître globalement que l'agriculture haïtienne est par nature favorable au climat en raison de son penchant prononcé pour le biologique.

Suggestions et orientations en matière de financement: financement additionnel à mobiliser

109. L'affirmation du leadership du gouvernement dans le domaine de l'adaptation. Si la profusion des initiatives qui se dessinent à l'heure actuelle en matière d'adaptation de la part des partenaires de la coopération est à saluer et symptomatique d'une volonté affichée de la communauté internationale d'assister durablement le pays et de lui permettre d'y faire face et de récupérer des répercussions perverses du changement climatique, *les autorités gouvernementales doivent monter au créneau pour faire valoir la perspective nationale dans le domaine et montrer une forme de leadership pour une meilleure coordination des actions.* Dans ce contexte, *les bailleurs de fonds et les agences de coopération doivent s'abstenir d'être prescriptifs et éviter de dicter, en raison de la faiblesse de l'État haïtien, au gouvernement quelle institution doit avoir le leadership dans la conduite des opérations.*

110. Une plus grande importance au transfert du risque via des mécanismes financiers porteurs en soutien à l'adaptation. Le changement climatique aggrave les conditions de vulnérabilité physique, sociale et économique d'Haïti et ce n'est pas sans raison que le pays est catégorisé comme l'un des pays les plus vulnérables et les plus hautement exposés aux aléas multiples naturels au monde et dont la résilience est la plus faible en relation aux chocs et stress environnementaux issus des risques et désastres naturels et exacerbés par le changement climatique. *Cette vulnérabilité élevée amène à considérer tout bonnement qu'une situation de post-catastrophe dans un endroit particulier du territoire n'est en réalité que le*

présage d'une pré ou prochaine catastrophe pour les mois, sinon les jours, à venir pour la simple et bonne raison qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour agir de manière significative et massive sur les facteurs de la vulnérabilité. Ainsi donc, avec la vulnérabilité structurelle accentuée du pays et de l'homme haïtien face à la transformation de son environnement, l'impact financier et économique des catastrophes naturelles tend à dépasser de mille coudées les capacités de l'État haïtien à faire face aux conséquences de ces événements météorologiques extrêmes. Les problèmes de réserve et de liquidités deviennent énormes pour Haïti qui fait partie des pays les moins avancés. Dorénavant, il est de plus en plus important de décider quelle fraction du risque peut être retenue/ affrontée, ou transférée vers des instruments et mécanismes financiers. La question du transfert de risques au travers des mécanismes d'assurance pour des secteurs économiques qui commencent à prendre corps avec l'appui de la coopération internationale devrait être poursuivie et appliquée pleinement au secteur ARD en vue de faciliter l'accès aux marchés financiers internationaux pour s'assurer contre les risques de catastrophes naturelles.

Suggestions et orientations en matière de financement: financement additionnel et synergie avec les partenaires de la coopération

111. Un Fonds national d'urgences de recapitalisation et d'adaptation agricoles (FNURA), suivant l'approche fiduciaire, comme mécanisme de transformation durable et de soutien à l'adaptation et à la résilience climatique du secteur ARD. Le FNURA pourra être créé comme mécanisme financier qui devra répondre immédiatement aux soucis d'assurer la préparation, la réponse aux urgences, la reconstruction en cas de désastre et un appui sous forme de crédits de capital aux agriculteurs qui auront perdu leurs récoltes, leurs têtes de bétail, facilitant la reconstitution de leur capital semencier en vue de leur permettre de s'adapter. Ce Fonds renforcerait les mesures qui visent la réduction du risque et l'atténuation des effets des désastres notamment sur les infrastructures de production comme les périmètres irrigués. Le gouvernement devrait grandement contribuer à le constituer pendant qu'en même temps l'appui des bailleurs serait sollicité initialement pour aider aux premiers efforts de capitalisation et s'estomperait une fois que le Fonds commence à prendre sa vitesse de croisière. Il fonctionnerait selon les principes d'un fonds fiduciaire c'est-à-dire un fonds où le capital serait placé sur le marché financier pour générer des revenus destinés à financer les activités de gestion des risques et désastres naturels. Il s'agira en fait de faire fructifier un capital à l'abri d'aucun grignotement et dont les revenus seront utilisés pour financer les opérations. Ce fonds serait créé par une loi comme l'exige la législation haïtienne. Il serait, en fait, une institution dotée de manuels de procédures et de règlements avec une gestion mixte selon un partenariat public-privé et un Conseil d'administration avec les représentants des agences ou bailleurs internationaux ayant contribué à la capitalisation du Fonds.

Suggestions et orientations en matière de financement: financement additionnel à mobiliser et plaider auprès d'autres partenaires de la coopération pour une conjugaison des efforts autour de la matérialisation de la recommandation

112. La reconnaissance du savoir traditionnel paysan et de pratiques relevant de l'agrobiodiversité en matière d'adaptation. *En dehors de situations d'extrême crise qui malheureusement se répètent trop souvent ces dix dernières années, les paysans haïtiens ont montré qu'ils ont de l'imagination pour des solutions propres face aux effets du changement climatique à travers diverses stratégies incluant les systèmes d'association de cultures et d'autres pratiques relevant de l'agrobiodiversité.* Rappelons que la biodiversité agricole est une sous-composante de la biodiversité et est à la base du développement de toute production alimentaire. L'agrobiodiversité comprend les cultures et animaux domestiqués ainsi que leur parents sauvages. Elle comprend également les espèces non récoltées dont dépend l'agriculture, tels que les pollinisateurs et les bactéries du sol. *Les professionnels impliqués dans le secteur ARD en Haïti doivent être conscients de l'importance de ce savoir traditionnel et du rôle qu'il peut jouer en matière d'adaptation. Il s'agira donc de reconnaître et de consolider ces*

innovations issues de ce type de savoir et de créer/renforcer les conditions de leur diffusion lorsqu'il s'avère qu'elles sont pertinentes.

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018

113. Le renforcement de l'instrumentation météorologique et la production d'un atlas du climat pour Haïti. Il y a lieu de renforcer les capacités techniques pour l'instrumentation météorologique et faciliter l'acquisition de nouveaux instruments et technologies qui amélioreraient considérablement l'efficacité de la collecte de données au niveau du CNM. La production d'un atlas du climat pour le pays est d'une importance primordiale car elle faciliterait la planification en matière d'adaptation et comprendrait toutes les données des bases SIG illustrant la climatologie, la variabilité et les scénarios. Un tel atlas serait l'œuvre d'un groupe d'études sur le climat relevant de l'université et travaillant étroitement avec des entités gouvernementales comme le CNIGS, l'ONEV et la CNSA.

Suggestions et orientations en matière de financement: financement additionnel à mobiliser et plaider auprès notamment de l'Organisation météorologique mondiale.

114. La mise à profit du Cadre stratégique intégré des Nations Unies pour l'application du mode opérationnel dit "*Unis dans l'action ou Delivering as One*") en matière d'adaptation et de résilience du secteur ARD en Haïti. Comme reconnu par le système des Nations Unies dans le contexte de la coopération multilatérale, *le changement climatique* se caractérise par un défi sans précédent mais *présente également une excellente opportunité* pour les agences de ce système, chacune dans le cadre de son domaine d'expertise et dans les limites des ressources disponibles, *d'aborder ensemble ses causes sous-jacentes dans un souci de maximiser les synergies existantes, d'éliminer, par une meilleure coordination, la duplication et le chevauchement et d'optimiser l'impact de l'effort collectif du système.* Depuis 2008, les Nations Unies, face au changement climatique, évoluent dans la logique opérationnelle dite "*Unis dans l'action ou Delivering as One*" (UN 2008 – Acting on Climate Change: the UN system Delivering as One). *En Haïti, le Cadre stratégique intégré des Nations Unies représente un important mécanisme pour intégrer, compte tenu du prestige et de l'influence du système onusien en matière d'assistance au pays, la problématique et les priorités de l'adaptation du secteur ARD dans la planification du développement selon ladite logique. Le FIDA pourrait être le fer de lance d'un tel plaidoyer avec le PNUD, le PAM, la FAO pour l'application de la logique "Unis dans l'action ou Delivering as One" en matière d'adaptation et de résilience climatique du secteur ARD.*

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

D. Ciblage géographique, priorités à préconiser pour le FIDA et mesures de bonification du COSOP 2013-2018 dans une perspective d'adaptation, de résilience climatique, d'ENGRN, de GRD et de problématique hommes-femmes

115. **Les déterminants objectifs du ciblage géographique dans le COSOP 2013-2018.** *Le COSOP 2013-2018, en tant que programme cadre appelé à devenir, à terme, l'unique instrument d'intervention du Fonds dans le pays, privilégiera une stratégie de ciblage reposant sur une progression géographique pour refléter les nouvelles réalités révélées par l'insécurité alimentaire et la pauvreté tout en se penchant sur une démarche de concentration géographique dans un souci d'efficacité et de maximisation de l'impact. Donnant priorité à l'inclusion, le ciblage regroupera divers critères et devra être raisonné par recoupement de ceux-ci: socioéconomiques (tableau et carte de classification départementale de la pauvreté multidimensionnelle du MPCE, carte de priorisation de l'insécurité alimentaire produite par la CNSA, situations combinées de l'éloignement, de l'enclavement avec de nombreuses déficiences*

et carences en matière de services sociaux, situation des femmes et des jeunes, importance de la migration, population active dans le secteur ARD, etc.); physico-techniques (existence d'un potentiel aménageable, proximité d'un marché local ou régional, potentiel d'intensification de filières porteuses à impact direct sur la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus pour les petits producteurs, opportunités de débouchés, bonne faisabilité et possibilité de pistes de désenclavement des zones de production, projets actuels du FIDA, etc.); institutionnels (dynamisme des collectivités territoriales et leur engagement pour le développement de leurs mandants, zones prioritaires dans le plan de développement national et répondant aux méthodes d'approche du Fonds, etc.); organisationnels (présence d'OPS, d'organisations de femmes solides, d'organisations de producteurs et portant sur la gestion des ressources naturelles, etc.). Les critères socioéconomiques devraient avoir une importance majeure dans la stratégie de ciblage.

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

116. Les zones à retenir, les réajustements à faire et l'inclusion d'autres poches prioritaires de concentration géographique. À la lumière de ce qui vient d'être avancé en matière de déterminants à considérer pour le ciblage géographique du COSOP 2013-2018, *les départements d'implantation des projets PPI-2 et PAIP soutenus par le Fonds à savoir le Plateau Central, le Nord-Est et le Nord-Ouest correspondent encore, au vu de l'indice de pauvreté et du pourcentage de population en situation de pauvreté sévère, aux zones où la pauvreté rurale est la plus marquée malgré les progrès.* Toutes choses étant égales par ailleurs (*ceteris paribus*) et en fonction des nouvelles ressources que le Fonds pourra mobiliser dans cette nouvelle période d'engagement, ces départements géographiques peuvent être retenus pour le développement de nouveaux projets dans le contexte du COSOP 2013-2018.

117. Par ailleurs, les cartes régulières d'évolution de la situation concernant l'insécurité alimentaire de la CNSA, dont la dernière en date relative aux priorités (carte de priorisation), appellent à certains réajustements et à l'inclusion d'autres poches prioritaires de concentration géographique en matière de ciblage. *Le ciblage géographique, retenu par exemple pour le prochain PPI-3, soulève, aux yeux de la mission, des doutes raisonnables et ceci sous toute réserve (la mission n'ayant pas eu accès aux études socioéconomiques de base ayant alimenté la conception du projet) notamment pour l'une des deux régions choisies: la région goâviennne en ce qui concerne les critères socioéconomiques liés à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire.* Des critères physico-techniques (présence des périmètres irrigués de Barette et de Dlo Pitit, proximité avec le grand marché de Port-au-Prince entre autres), institutionnels et organisationnels ont été sans doute privilégiés pour la région goâviennne mais certainement pas les critères socioéconomiques s'il faut se fier aux documents officiels publiés par le MPCE et la CNSA.

Par contre, le problème ne se pose pas pour les Nippes. *La mission préconise en ce sens que la portion congrue des ressources financières dans ce projet soit plutôt affectée à la région des Nippes. Le projet PPI-3 pourrait aussi inclure par extension l'île de la Gonâve (département de l'Ouest) comme zone d'intervention. Cette île située en zone aride est dans le collimateur de la CNSA comme zone prioritaire de haute importance en relation à l'insécurité alimentaire. Bien que dépourvue de périmètres irrigués, l'île peut offrir au Fonds l'opportunité d'élargir ses horizons en matière d'approche classique d'interventions en envisageant la maîtrise de l'eau en dehors des périmètres irrigués (Plaine Mapou entre autres). Le Département du Sud-Est devrait également sérieusement peser dans le choix des sites d'interventions du nouveau COSOP car le tableau départemental de classification de la pauvreté multidimensionnelle du MPCE et la dernière carte des priorités concernant l'insécurité alimentaire de la CNSA en ont fait une zone névralgique hautement prioritaire eu égard aux problèmes aigus de pauvreté et d'insécurité alimentaire qui y sévissent. Le Sud-Est détient un potentiel irrigable intéressant (réhabilitation de périmètres détruits, construction de nouveaux et extension de ceux existants, etc.) au niveau des communes de Bainet, Côte de Fer et Anse-à-Pitre).*

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

118. Une stratégie prenant en considération la problématique hommes-femmes appelant à l'entrée en lice de femmes cadres s'occupant de l'autonomisation dans la mise en œuvre des composantes et projets du nouveau COSOP en soutien à l'adaptation des groupes les plus vulnérables. *En vue d'une prise en compte efficace des questions concernant la problématique hommes-femmes (sexes, âges et statuts) dans la mise en œuvre des différents composantes et projets du COSOP, le Fonds devra exiger, en soutien à l'adaptation des groupes les plus vulnérables, la présence d'une femme cadre universitaire ayant un profil lié aux sciences sociales, (sociologue, anthropologue, géographe, etc.) expérimentée et imbue de la problématique hommes-femmes et capable d'opérer un filtrage dans les activités du programme-cadre sur la base de la prise en charge des intérêts suivant les sexes, et statuts des bénéficiaires. La mission privilégie l'hypothèse que la stratégie d'autonomisation devrait connaître beaucoup plus de progrès si elle est impulsée par des femmes au sein des équipes locales de projets. Par ailleurs, à un niveau très local dans les projets, le Fonds devra également exiger qu'il y ait des activités d'animation pour que les femmes et les jeunes postulent et participent aux instances de gouvernance.*

La présence effective et constatée des jeunes et des femmes dans les organisations de producteurs et leurs instances de gouvernance pourra compter parmi les indicateurs pour l'évaluation des performances en matière d'autonomisation. La mission est d'avis qu'une telle option stratégique faciliterait mieux: i) le financement prioritaire d'activités qui auront un impact direct sur les conditions de vie des femmes et des jeunes pour les aider à s'échapper de la précarité; ii) la désagrégation par sexe et par âge de tous les indicateurs de suivi-évaluation du programme, chaque fois que cela s'avère pertinent.

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

119. Une méthodologie d'intégration de la dimension changement climatique dans la planification locale à court terme et à moyen terme des profils climatiques territoriaux soutenus par des plans locaux d'adaptation intégrés appropriés dans la ligne de base des projets portés par le COSOP. *Une révision du cadre conceptuel et opérationnel dans la formulation des projets généralement exigée par le Fonds est obligatoire dans la ligne de base des projets que portera le nouveau COSOP en vue de mieux planifier la mise en œuvre de mesures d'adaptation de manière à réduire la vulnérabilité des territoires-cibles aux variabilités du climat. La première démarche à entreprendre dans ce cadre est la mise à disposition, dans un premier temps, par le FIDA aux bénéficiaires des projets du COSOP, des outils méthodologiques et techniques d'intégration de la dimension changement climatique dans la planification locale c'est-à-dire dans les plans locaux de développement. Ceci devrait pouvoir favoriser, au niveau des équipes locales des projets: i) une prise de conscience de l'enjeu des changements climatiques pour le développement local; ii) une évaluation du niveau de vulnérabilité des communes cibles et l'identification des possibilités d'adaptation et de mitigation. Dans un second temps, des profils climatiques territoriaux plus pointus soutenus par des plans d'adaptation intégrés seront nécessaires. Il faudra prévoir, pour la matérialisation de tout cela, une stratégie d'accompagnement couvrant la formation, les échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques au niveau régional ou dans les pays francophones, etc.*

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

120. D'autres mesures et actions pour un COSOP plus intelligent face au climat. Elles concernent en particulier:

- Le "*mainstreaming*" d'une GRN ciblant l'adaptation au changement climatique c'est-à-dire devant se montrer sensible: i) aux activités de préparation aux désastres et de relèvement en envisageant des mesures de réduction de l'exposition au risque, de réduction de la vulnérabilité et de renforcement des capacités de récupération telles: la planification et réglementation de l'utilisation des sols dans le bassin versant, la cartographie du risque et de la vulnérabilité, la formation sur l'utilisation des systèmes d'alerte précoce existants, la formulation de plans de gestion locale du risque incluant des mesures de protection des infrastructures productives comme les périmètres irrigués, l'éducation à la gestion écologique, à l'utilisation des ressources en eau et à la planification de l'occupation des sols, etc.; ii) à la valorisation des stratégies paysannes de réponses à l'adaptation;
- Des actions de maîtrise de l'eau hors des périmètres irrigués pour englober la construction de retenues collinaires, d'impluvia et de citernes familiales en appui à des filières porteuses comme le maraîchage;
- La promotion, dans une perspective d'économie de l'eau et au cas par cas, de l'irrigation goutte-à-goutte et la formation des artisans locaux aux technologies appropriées à cet effet;
- La promotion de la filière canne à sucre, canne de bouche et canne pour la transformation artisanale en rapadou (sucre brun compacté), sirop et alcool comme culture performante de contrôle de l'érosion (en raison de sa biomasse qui est importante) susceptible de favoriser l'infiltration des pluies et de freiner le ruissellement dans les sols lourds situés dans les bassins versants et également comme pourvoyeuse d'emplois en période de soudure. Le Fonds devrait pour cela appuyer des mesures de recherche-action articulées autour de variétés résistantes et tolérantes, de souche Formose (Taïwan), à la maladie du charbon et qui ont déjà fait leurs preuves dans certaines régions du pays comme à Maissade, une commune du Haut Plateau Central.
- La promotion, en liaison avec les universités ou centres de recherche appropriés, de l'approche reposant sur les biens et services écosystémiques comme canal pour réduire la pauvreté;
- L'utilisation de l'économie verte comme moyens d'adaptation et de mitigation au changement climatique comme des mesures sans-regret déjà explicitées, la mise à profit de la filière biologique de l'agriculture haïtienne pour des intensifications de niches appropriées et la mise en relation des agriculteurs avec le mécanisme de commerce équitable, la protection des infrastructures écologiques comme les mangroves et d'autres zones humides d'importance.

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

E. Objectifs stratégiques et contributions au cadre logique et aux indicateurs

121. Trois objectifs stratégiques clés sont proposés pour que le nouveau COSOP aboutisse à des résultats intelligents face au climat. Leur choix (voir tableau 3) répond aux soucis de: i) porter aux échelons politiques et décisionnels les plus élevés la dimension changement climatique en vue d'influencer le dialogue politique au niveau du secteur ARD; ii) favoriser le "*mainstreaming*" d'une GRN sensible au changement climatique; iii) refléter l'option prise en matière d'adaptation et de résilience à l'échelon territorial.

Tableau 3- Cadre de résultats pour un COSOP/Haïti intelligent face au climat

Objectifs Stratégiques	Résultats en prévision de l'atteinte des objectifs	Étapes importantes vers l'atteinte des objectifs (Milestones)
Contribuer à intégrer systématiquement le changement climatique dans les politiques et stratégies pro-pauvres visant le secteur ARD	Réunions stratégiques au sein du système des Nations Unies et avec le Gouvernement haïtien sur les enjeux du "mainstreaming" de l'adaptation dans le secteur ARD Processus national enclenché avec notamment l'appui du Fonds sur la formulation d'une stratégie de réponse complète au changement climatique du secteur ARD	Document de conception (Concept paper) d'un plan d'action concerté entre FIDA, PNUD, PAM, FAO autour du "Delivering as One" en adaptation du secteur ARD Lignes directrices avec les autres agences partenaires mentionnées ci-dessus sur une marche à suivre pour la formulation, par le gouvernement, d'une stratégie de réponse complète au changement climatique du secteur ARD
Promouvoir une gestion des ressources naturelles intelligente face au climat à travers des technologies et des pratiques agricoles adaptées au changement climatique	Investissements et initiatives du secteur ARD sensible au changement climatique Un certain nombre de politiques apparentées comme le PNGDR, la PDA, le PAE, le PAN-LCD sont réactualisées à la lumière de l'objectif stratégique	Relations partenariales entre les ministères clés favorisant une GRN intelligente face au climat Projets de GRN sensibles à l'adaptation formulés avec le gouvernement
Aligner localement les projets territoriaux avec les impératifs de l'adaptation et de la résilience climatique	Préoccupations de l'adaptation et de la résilience reflétées dans la ligne de base des projets N° de projets appliquant des outils méthodologiques et techniques favorables au climat N° de projets formulés sur la base de profils climatiques territoriaux et de plans locaux d'adaptation appropriés N° de périmètres irrigués dont les dommages sont en baisse suite aux mesures d'adaptation et de résilience N° de jardins mis en valeur avec des semences précoces, résistantes à la sécheresse et avec des technologies adaptées N° de petits producteurs pauvres reportant une baisse des pertes et dommages dans les jardins suite aux mesures d'adaptation	Recherche-action sur un inventaire local de stratégies paysannes pertinentes en matière d'adaptation et de résilience Utilisation des résultats de la recherche-action sur les stratégies paysannes dans les interventions privilégiées par le COSOP Guide méthodologique du "mainstreaming" de l'adaptation à la disposition des bénéficiaires des projets du COSOP Formation des bénéficiaires des projets à l'utilisation du guide méthodologique.

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

F. Besoins de recherche changement climatique–secteur ARD

122. Les éléments suivants peuvent faire partie d'un agenda de recherche en ce qui concerne la relation changement climatique-secteur ARD s'agissant du contexte haïtien:

- Recherche-action sur les stratégies paysannes pertinentes de réponse à consolider au niveau local face au changement climatique;
- Recherche-action sur les besoins en renforcement des capacités des communautés pour s'adapter et construire leur résilience face aux chocs externes résultant des désastres naturels et des risques climatiques;
- Développement, testage, validation et dissémination et constitution d'un référentiel de cultivars précoces, résistants à la sécheresse, la salinité et aux pics de température;
- Impacts localisés du changement climatique sur les groupes les plus vulnérables notamment les femmes, incluant la recherche sur les technologies dites sensibles à la problématique hommes-femmes comme celles ciblant l'énergie et l'efficacité en eau, la promotion de la résilience face à un climat changeant et à d'autres risques et les solutions aux défis spécifiques auxquels font face les femmes, les hommes et les enfants au niveau du dialogue politique en lien avec le changement climatique et le "mainstreaming" effectif des réponses dans les politiques, programmes et projets;

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

- Projets pilotes innovateurs sur l'estimation des valeurs économiques de biens et services environnementaux, à savoir le développement de modèles qui estiment la valeur économique de la régulation et des services culturels de la biodiversité. De tels modèles devraient comprendre une analyse des effets du changement climatique sur ces valeurs.
- L'analyse des études de cas qui démontre une bonne pratique en ce qui concerne le lien entre la conservation et le bien-être humain. L'analyse devrait inclure les manières selon lesquelles les impacts prévus du changement climatique affecteront les conditions socioéconomiques et environnementales, avec des recommandations pour la formulation de stratégies d'adaptation appropriées.
- L'analyse des impacts du changement climatique sur les services écosystémiques qui supportent les activités de pêche. Cela pourrait être, à titre d'exemple, une analyse des changements de la capacité des récifs coralliens et/ou mangroves à fournir continuellement des ressources halieutiques, et également une étude des coûts et bénéfices de stratégies diverses d'adaptation.
- Le testage et l'évaluation d'approches de communication selon l'efficacité avec laquelle elles aident à modifier les comportements et attitudes face au changement climatique.

Suggestions et orientations en matière de financement: financement additionnel et synergie avec les partenaires de la coopération.

- Bilan carbone des projets du COSOP en faisant une estimation rigoureuse de l'impact des actions de reboisement, de création des périmètres de protection, d'augmentation des surfaces irriguées, etc.;

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

G. Méthodologie pour la gestion du savoir

123. **Contours et ossature de la méthodologie et considérations opérationnelles.** La mission se contentera d'élaborer ici le profil et les éléments constituant l'ossature d'une telle méthodologie. Il s'agira d'une méthodologie qui devra être nécessairement en cohérence et s'aligner avec le document de stratégie du savoir élaboré par le Fonds en 2007 portant notamment sur: i) le renforcement des processus d'apprentissage et de partage des connaissances; ii) la mise en place d'une infrastructure d'appui à l'apprentissage et au partage des connaissances; iii) la promotion de partenariats pour un apprentissage et un partage des connaissances élargis; iv) la promotion à l'appui d'une culture d'apprentissage et de partage du savoir. À ceci pourrait s'ajouter une dimension communication grand public.

124. Une correction à apporter dans ce qui apparaît aux yeux de la mission comme une grande faiblesse dans ce domaine d'intervention du Fonds en Haïti et que le COSOP devrait résoudre de toute urgence est la non-implication des entités importantes du MARNDR comme la Direction de planification et de suivi et les services de vulgarisation du MARNDR au niveau central dans la mise en œuvre des opérations de FIDA en Haïti. Ces entités doivent être parties prenantes et en première ligne de tout dispositif d'arrangement institutionnel concernant les actions relatives à la gestion des savoirs, une approche fondamentale dans toute stratégie d'intervention du Fonds. Et ceci même si les projets viennent à être exécutés par un bénéficiaire autre que le MARNDR.

125. Le recrutement d'un/e spécialiste en communication et en information au niveau du COSOP est également nécessaire. La mission recommande en outre l'organisation par le Fonds, avec l'appui de la Division Amérique latine et Caraïbes, d'un atelier soit binational FIDA/Haïti-FIDA/République dominicaine, soit régional du type l'atelier régional de Lusaka/Zambie organisé en 2011 par le FIDA au profit des pays de l'Afrique de l'Est et du Centre sur les aspects suivants: i) comment développer une stratégie intégrée de gestion du savoir; ii) comment l'institutionnaliser; iii) comment capturer l'information et l'analyser conséquemment; iv) comment communiquer l'apprentissage et la gestion du savoir et convaincre le gouvernement, les autorités locales et les petits producteurs; v) comment créer une culture d'innovations et de partage des connaissances; vi) comment développer, sur une base durable, la gestion des savoirs et l'apprentissage? Cet atelier devrait pouvoir permettre également aux bénéficiaires des projets du COSOP de préparer un véritable plan d'actions avec comme extrant principal un cadre logique de résultats en relation avec la gestion des savoirs et qui devrait comprendre des énoncés d'objectifs, de résultats, d'indicateurs, de ligne de base, de cibles annuelles, de moyens de vérification et indiquer les responsabilités.

126. D'autres aspects du contour de la méthodologie pourront englober: i) une approche plus systématique de mesure et de révision des résultats avec plan de suivi; ii) la participation dans les événements de partage des connaissances; iii) la mise en place d'un portail actif de HAÏTI/FIDA adaptation; iv) la création d'alliances et la mise en relation des bénéficiaires des projets du COSOP avec des réseaux d'échange; v) la publication périodique d'un cahier d'actions du FIDA mettant en relief la nouvelle approche d'intervention y compris la publication de "policy briefs" comme mécanisme pour influencer la politique agricole du MARDNR; vi) le développement de capacités et compétences en suivi-évaluation; vii) un processus de suivi rapproché des activités d'apprentissage et de gestion de savoirs visant les équipes locales du COSOP; viii) la production régulière de matériels d'information et de communication.

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

H. Considérations opérationnelles

127. De nombreux aspects passés ici en revue au titre de cette section constituent autant d'éléments opérationnels pour étoffer le COSOP. Cette partie va néanmoins faire ressortir quelques considérations pour des aspects pertinents non couverts jusqu'ici.

128. Partenariats additionnels avec le gouvernement et les partenaires de la coopération au développement. En matière d'efficacité et de maximisation de l'impact, il est dans l'intérêt des opérations supportées par le COSOP que la CNSA, la Direction de planification et de suivi et les services de vulgarisation du Ministère de l'agriculture soient au premier plan de l'approche de renforcement institutionnel du Fonds quelque soit le bénéficiaire choisi pour la mise en œuvre des projets. *L'implication de la CNSA en particulier est fondamentale et devrait permettre de fournir un éclairage pertinent et en connaissance de cause des impacts des interventions du Fonds, sur le recul de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté dans ses zones de concentration géographique. La CNSA devrait se voir confier notamment, à ce sujet, des applications thématiques au niveau de la démarche suivi-évaluation du COSOP intégrant bien entendu les questions des échelles d'intervention, le volume de l'offre en produits agricoles générés grâce aux projets et les gains et avancées tangibles et substantielles en matière de développement et d'allègement de la pauvreté sur la population cible à partir évidemment des lignes de base (baselines) qui auront été établies avant les interventions.* Le Fonds devra, en plus du MARNDR et de ses clients habituels, étendre son partenariat avec deux autres ministères clés: le MDE et le MICT. En matière de gestion de savoirs, un partenariat spécifique est souhaitable avec deux projets de la Banque mondiale et de la BID: 1) Relance de l'agriculture: renforcement des services publics agricoles – phase II; 2) Transfert de technologie aux petits agriculteurs, tous deux à financement du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSF).

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

129. Adaptation dans les autres poches de concentration géographique. Un potentiel projet d'adaptation pourrait être conçu pour le Sud-Est ciblant la réhabilitation de périmètres, le financement à petite échelle de travaux d'adaptation pour la prévention des désastres et la réduction de la vulnérabilité des communautés, l'introduction d'outils méthodologiques et techniques intelligents face au climat, la promotion d'approches locales de paiement pour les services écosystémiques, etc.

Suggestions et orientations en matière de financement: à appuyer par le FIDA dans le cadre de la présente période d'engagement pour le COSOP 2013-2018.

V. BIBLIOGRAPHIE

1. Documents de FIDA y compris ceux provenant des programmes/ projets soutenus par le Fonds

- Non daté** – Addressing Climate Change in Latin- America and the Caribbean
Non daté – Climate Change: building the resilience of poor rural communities
Non daté – 10 Core Guiding Principles
Non daté – IFAD's response to Climate Change through support to adaptation and related actions
Portail web – Oeuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté en Haïti www.ifad.org/operations/policydocs.htm Policy on Gender Equality and Women's Empowerment
2001 – Haïti: Programme d'Appui aux Initiatives Productives en Milieu Rural (PAIP) – Rapport final de pré-évaluation
2007 – Knowledge Management Strategy
2008 – IFAD Learning Notes. Version January 2008
2009 – Community-driven development decision tools for rural development programmes
2009 – Gestion de l'Environnement et développement durable – Procédures d'Evaluation Environnementale et Sociale du FIDA
2009 – Présentation du Projet PPI-2- version actualisée
2010 – Climate Change Strategy
2011 – IFAD's Environment and Natural Resources Management Policy: resilient livelihoods through the sustainable use of natural assets
2011 – IFAD Guidelines for Disaster Recovery
2011 – Updated guidelines and Sourcebook for Preparation and Implementation and of a Result-Based Country Strategic Opportunities Programme (RB-COSOP) – Volume 1: Guidelines
2012 – Aide-Mémoire Haïti- PAIP – Mission de supervision du 18 au 30 Juin 2012
2012 - Aide-Mémoire Haïti- PAIP – Mission de supervision du 11 au 23 Novembre 2012
2012 – Haïti : Projet de Développement de la Petite Irrigation et de l'Accès aux marchés dans les Nippes et la Région Goâvienne (PPI-3) – Conception finale du Projet- Rapport principal et Annexes
2012 – Haïti : Sustainable Land Use and environmental Protection of Uplands in the region Goâvienne and Nippes – Project Identification Form
2012 – Policy on Gender Equality and Women's Empowerment
2013 – Haïti – Options Stratégiques de Pays (COSOP) – Version provisoire. Draft 1

2. Autres documents de FIDA

- FIDA AFRIQUE/AFRACA/PICO 2010** – Africa Regional Knowledge Management Planning Workshop – Operationalising Knowledge Management into Project/Programme Activities- Addis Ababa, Ethiopia
FAO/IFAD 2010 - Principles for Responsible Agricultural Investment that Respects Rights, Livelihoods and Resources
Johannes F. Linn et al 2010 – Scaling-up the fight against rural poverty: an institutional review of IFAD's approach
FIDA AFRIQUE/AFRACA/PICO 2011 – Africa Regional Knowledge Management Follow-up Workshop – Lusaka, Zambia
FIDA/IICA/MARNDR/CEPAHPE/FONHDILAC 2010 – Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Génération d'Emplois en Milieu Rural en Réponse au Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010 (PASAC)
FIDA/IICA/MARNDR/CEPAHPE/FONHDILAC 2012 – Rapport d'achèvement du PASAC
FIDA/IICA 2012 – Le PASAC, une réponse concertée au séisme du 12 Janvier dans les zones rurales. Présentation Power Point
Muschler Reinhold 2012 – Report of CATIE for the review of the 2009-2012 COSOP of Haïti

3. Documents du Gouvernement haïtien

MDE 1999 – Plan d'Action pour l'Environnement (PAE)
MARNDR/MDE/MPCE/MICT 2000 – Actes de l'Atelier de Concertation Interministérielle pour la Gestion des Bassins Versants
MDE 2000 – Première Communication Nationale sur les Changements Climatiques
MDE/MARNDR 2000 – Etude de la Vulnérabilité d'Haiti au Changement Climatique
MDE/FAMV/BME 2000 - Inventaire des gaz à Effet de Serre – Sources et Puits
MICT 2000 – Plan National de Gestion des Risques et des Désastres (PNGRD)
MDE 2001 - Evaluation Préliminaire de l'Impact des Changements Climatiques sur l'Agriculture et les Forêts
Gouvernement d'Haiti 2004 – Cadre de Coopération Intérimaire
MDE 2004 – Haiti – Programme National d'Adaptation au Changement Climatique (PANA)
MDE/CCI 2004 – Haiti – Rapport Thématique sur l'Environnement
MDE 2007 – La Réhabilitation de l'Environnement et la Réduction de la Pauvreté en Haiti
MPCE 2007 - Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté – DSCNRP 2008-2010
Gouvernement d'Haiti 2008 - Rapport d'Evaluation des Besoins Post- Désastres: Cyclones Fay, Gustav, Hanna, Ike
MDE 2008 – Vulnerability of Haiti to Climate Change. Présentation Power Point
MARDNR 2009 – Politique de Développement Agricole 2010-2020 (PDA)
MDE 2009 – En route pour le Sommet de Copenhague sur les changements Climatiques: perspectives et participation haïtiennes sur les négociations Post-Kyoto
MDE 2009 - Présentation de la vision du Ministère de l'Environnement sur la Gestion des Bassins versants en Haiti. In Atelier USAID/DEED – Vers une politique cohérente sur la Gestion des Bassins versants en Haiti
MDE 2009 – Projet de Position de l'Etat haïtien dans le cadre du Dialogue Politique de Haut Niveau sur les Changements Climatiques organisé par l'Association des Etats de la Caraïbe
MPCE 2009 – Premier Rapport Annuel de Mise en Oeuvre du DSNCRP (2007-2008): Pour réussir le Saut Qualitatif
Commission Mixte Haitiano-Dominicaine 2010 – Aide-Mémoire des Travaux de la Sous-commission Agriculture-Santé-Environnement
Gouvernement d'Haiti 2010 – Haiti – Post Disaster Needs Assessment
MARNDR 2010 - Plan National d'Investissement Agricole- Développement des Infrastructures Agricoles – Document Principal
MARNDR 2010 - Plan National d'Investissement Agricole- Développement des Infrastructures Agricoles- Annexe I – Composante Aménagement des Bassins Versants
MARNDR 2010 - Plan National d'Investissement Agricole- Développement des Infrastructures Agricoles- Annexe II – Composante Irrigation
MDE 2010 – Haiti-NAPA Country Case Study – Project Design – UNFCCC Workshop - Popular Democratic Republic of Lao – Présentation Power Point
MDE/MICT 2010 – Evaluation des Besoins Post-Désastre, Séisme du 12 Janvier 2010 – Rapport du Groupe Environnement/ gestion des Risques et Désastres
MARDNR/BECSFAR 2011 – PPI-2 – Plan de Développement et de Gestion du Périmètre Irrigué de Bélier
CNSA 2012 – Rapport d'Evaluation d'Urgence des Impacts du Cyclone Sandy sur la Sécurité Alimentaire
MDE 2012 – Exposé des Motifs, Textes Législatifs et Réglementaires proposés par le Ministère de l'Environnement
MDE 2012 – Guide Méthodologique pour la Gestion des Bassins Versants en Haiti
MPCE 2012 – Plan Stratégique de Développement d'Haiti pour le Relèvement National et pour un Pays Emergent en 2030 (PSDH)
CIAT 2013 – Haiti – Programme Stratégique de Résilience Climatique
CNSA 2013 - Haiti-Etat de la Sécurité Alimentaire et Perspectives
MARNDR 2013 – Programme Triennal de Relance Agricole – Présentation Power Point
MDE 2013 - Plan Triennal d'Interventions en Environnement

4. Publications conjointes Gouvernement Haitien – Partenaires de la Coopération

MDE/BID 1999 – Programme de Formulation de la Politique en Eau – Plan d'Action pour la Gestion des Ressources en Eau

MDE/UNEP/GEF 2002 - Haiti – Integrated Watershed Watershed and Coastal Resources Management – IWCAM Regional Project
MPCE/PNUD 2005 – Etat des lieux des Savoirs sur la Pauvreté en Haiti des années 1970 à nos jours
MPCE/PNUD 2006 - Inégalités et Pauvreté en Haiti – Jean – Robert Joseph, Marie-France Laleau, fatima Léonne C. Prophète
ESMAP/MDE/BME 2007 - Stratégie pour l'Allègement de la Pression sur les Ressources Ligneuses Nationales par la Demande en Combustibles
CEPALC/MDE/PNUD 2008 – Impact Socio-Economique de la Dégradation des Terres en Haiti et Interventions sur la Réhabilitation du Milieu Cultivé
CEPALC/MDE/PNUD 2009 – Etude des Impacts Socio-Economiques des Changements Climatiques en Haiti et Réponses d'Adaptation
MDE/PNUD/GTZ 2009 - Programme National de Lutte Contre la Désertification (PAN-LCD)
Gouvernement Haitien/Banque Mondiale/ GFDRR/BID/ Système Nations Unies 2010 - Analyse des Menaces Naturelles Multi-Risques en Haiti- Sergio Mora et al
MDE/PNUD/2010 – GEO-HAITI: Etat et Perspectives de l'Environnement
MDE/PNUD/GEF 2013 – Deuxième Communication Nationale sur les Changements Climatiques

5. Documents des Partenaires de la Coopération sur Haiti

Banque Mondiale 1991 - Gestion des Ressources Naturelles en Haiti. BDPA
PNUD 1998 - La Gestion de l'Environnement en Haiti: Réalités et Perspectives
PNUD 2005 - Situation Economique et Sociale d'Haiti en 2005
IDB 2006 – Haiti – Proposal for a Loan for a Rural Supply Chain Development Programme
IMF 2007 – Growth in the Dominican Republic and Haiti: Why has the Grass Been Green on One Side of Hispaniola? Laura Jaramillo and Caneite Sansack
USAID 2007 – Environmental Vulnerability in Haiti: Findings and Recommendations – Glenn Smucker, Mike Bannister, Heather D'Agnes, Yves Gossin, Marc Potnoff, Joel Timyan, Scot Tobias, Toussaint J. Ronald
IDB 2008 – Haiti – Natural Disaster Mitigation Programme in Priority Watersheds
World Bank 2008 - Climate Change Aspects in Agriculture – Haiti Country Note
FAO 2009 – Resilience of Rural Communities to Climatic Accidents: A need to Scale-Up Socio-Environmental Safety Nets (Haiti, Madagascar) – Lowis Bockel
UNDAF 2009 – Haiti – Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
AusAid/PNUD/GEF/SGP – 2010 – Haiti – Programme d'Adaptation Communautaire à la Base aux Changements Climatiques – Stratégie du Programme Pays
World Bank/GFDRR 2010 – Disaster Risk Management in Latin America and the Caribbean – GFDRR Country Notes - Haiti
IADB 2011 - Haiti – Proposal for a Non Reimbursable Financing for the Project: Technology Transfer to Small Farmers
IFC/World Bank Group 2011 – Taking Haitian Agriculture to the Clouds: Implementing Google Aps for Government at the Ministry of Agriculture
PNUD 2011 - Haiti - Projet de Renforcement des Capacités d'Adaptation des Communautés Côtières en Haiti pour aborder les Menaces du Changement Climatique sur les Stratégies de Développement Durable
Système des Nations Unies 2011 – Haiti – Cadre Stratégique Intégré
USAID 2011 - Haiti – Feed the Future – FY 2011-2015 Multi-Year Strategy
World Bank 2011 - Disaster Risk Management: Building a Safe and Resilient Future for Haiti
World Bank/GRASP 2011 – Haiti – Relaunching Agriculture – Strengthening Agriculture Public Services II Project
FAO 2012 – Haiti- GIEWS Country Briefs
FAO 2012 – Updated Briefing Note on Haiti and FAO in Haiti
GFDRR 2012 – Haiti Country Update
DDC (Coopération Suisse) 2013 – La GRD en Haiti: Cartographie des Acteurs en GRD en Haiti – Proposition des Lignes Stratégiques pour les Futures Activités en GRD de la Direction de Développement et de Coopération Suisse
OCHA/GTSAN 2013 – Haiti-Aperçu de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition

6. Autres Documents des Partenaires de la Coopération

OCDE non daté – Pauvreté et Changement Climatique: Réduire la Vulnérabilité des Populations Pauvres par l'Adaptation

PNUE non daté – Les Femmes sont en Première Ligne du Changement Climatique – Risques Sexo-spécifiques et Espoirs – Evaluation Rapide de la Situation

UNU 2002 – Human Development and Environment – Hans Van Ginkel et al

PNUD 2004 - La Réduction des Risques de Catastrophe: Un Défi pour le Développement. Un Rapport Mondial

FAO 2007 – Adaptation to Climate Change in Agriculture, Forestry and Fisheries: Perspective, Framework and Priorities

FAO 2011 - Resilient Livelihoods – Disaster Risk Reduction for Food and Nutrition Security Framework Programme

GTZ 2008 – Water and Adaptation to Climate Change – Consequences for developing countries

UN 2008 - Acting on Climate Change: the UN Delivering As One

EC 2009 - Building a Global Climate Change Alliance between the European Union and Poor Developing Countries Most Vulnerable to Climate Change

EC 2009 (a) – EC Cooperation: Responding to Climate Change

EC 2009 (b) – Guidelines on the Integration of Environment and Climate Change in Development Cooperation

EC 2009 (c) - Supporting a Climate for Change: the EU and Developing Countries Working Together

FAO 2009 – Food Security and Agricultural Mitigation in Developing Countries: Options for Capturing Synergy

OECD 2009 - Integrating Climate Change Adaptation into Development Co-operation: Policy Guidance. OECD Publishing

GFDRR 2009 - Stratégie de Partenariat du GFDRR 2009 - 2012

World Food Programme 2009 – Climate Change and Hunger: Responding to Challenge

WMO/UNEP 2007 – Climate Change: Impacts, Adaptation and Vulnerability

PNUE et al 2009 – Climat en Péril

GFDRR/WORLD BANK/ISDR 2010 – Integrating Disaster Risk Reduction and Climate Adaptation into the Fight Against Poverty

UNDP 2010 – The Poverty-Environment Nexus (PEN) in Trinidad and Tobago: Evaluation of UNDP Contributions to Environmental Management for Poverty Reduction – Glenn Smucker and Toussaint J. Ronald

PNUD 2010 – Approche Locale et Territoriale du Changement Climatique dans les Pays Arabes

UNDP/UNFA/UNICEF/WFP 2010 – Les Changements Climatiques et leurs Conséquences sur le Développement

World Bank 2010 (a) – Development and Climate Change – World Bank Development Report 2010

World Bank 2010 (b) – The Cost to Developing Countries of Adapting to Climate Change

PAM 2011 - Le Changement Climatique et la Faim: Vers une Politique du PAM en Changement Climatique

PNUD 2011 – Elaboration de Stratégies pour un Développement Résilient au Climat et Sobre en Emissions – Résumé pour les Décideurs

WFP 2011 - WFP Policy on Disaster Risk Reduction and Management : Building Food Security and Resilience

PNUD/AECID 2012 – Intégration du Changement Climatique dans les processus Nationaux de Développement et de Programmation de Pays des Nations-Unies

PNUD 2013 - Rapport sur le Développement Humain – L'Essor du Sud: le Progrès Humain dans un Monde Diversifié

7. Documents régionaux (Amérique Latine et Caraïbes) y compris ceux de l'Alliance des Petits Etats Insulaires en Développement (AOSIS)

CARICOM 2002 – Caribbean Risk Management Guidelines for Climate Change Adaptation Decision Making

UWICED 2002 - Vulnerability and Small Islands Development States

CANARI 2008 - Les Impacts du Changement Climatique sur la Biodiversité des Îles de la Caraïbe. Rapport No 386

CARICOM/UNEP 2008 - Climate Change in the Caribbean and the Challenge of Adaptation

IMSET/CARIBBEAN CLIMATE CHANGE CENTRE 2008 – Workbook on Climate Change Impact Assessment in Agriculture

Ramon Bueno et al, Tusfts University 2008 - Vulnerability, Risk Management and Adaptation: Responding to Climate Challenges in the Commonwealth Caribbean

CARIBBEAN CLIMATE CHANGE CENTRE 2009 – Climate Change and the Caribbean – A Draft Regional Strategy for Achieving Development Resilient to Climate Change 2008 – 2015

CARIBBEAN CLIMATE CHANGE CENTRE 2009 (a) – Climate Change in the Caribbean: The Costs of Inaction

Collymore, Jeremy 2009 - Climate Change and Disaster Risk Management : A Caribbean Perspective – Discussion Paper

AOSIS 2010 - Vulnerability and Small Islands Development States

IDB 2010 – Climate Change: Agriculture, Forestry and Other Land Use (AFOLU) for Addressing Climate Change Mitigation and Adaptation in the Latin America and Caribbean Region – Olivier Gardi and al

8. Documents d'Organisations intergouvernementales, d'ONG et institutions internationales de renom dans le domaine de l'Environnement, du Développement et du Changement Climatique

OMM/PNUÉ 1997 – Rapport Spécial du GIEC – Incidences de l'Evolution du Climat dans les Régions – Evaluation de la Vulnérabilité

DFID and al 2002 – Linking Poverty Reduction and Environmental Challenges: Policy Challenges and Opportunities

CBD /UNEP 2003 - Interlinkages between Biological Diversity and Climate Change – CBD Technical Series No 10

IPCC 2007 - Climate Change 2007 – Synthesis Report – Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report

CBD/UNEP 2010 - Ecosystems Goods and Services in Development Planning

OXFAM 2010 – Haiti: A once-in-a-Century Chance for Change – Beyond Reconstruction: Reenvisioning Haiti with Equity, Fairness and Opportunity

IUCN/CEM 2010 - Building Resilience to Climate Change: Ecosystem-based Adaptation and Lessons from the Field

9. Ressources en ligne

- ❑ IPCC Web site

<http://www.ipcc.ch/index.htm>

- ❑ UNFCCC Web site

<http://unfccc.int/2860.php>

- ❑ Global Facility for Disaster Reduction and Recovery

<http://www.gfdr.org/gfdr/>

- ❑ UNDP, University of Oxford CC Country Profile

<http://www.geog.ox.ac.uk/research/climate/projects/undp-cp/>

- ❑ World Bank CC Knowledge Portal

<http://sdwebx.worldbank.org/climateportal/index.cfm>

- ❑ Adaptation Learning Mechanism (UNDP, GEF, UNFCCC, WB, UNEP)

<http://www.adaptationlearning.net/>

- ❑ We Adapt

<http://weadapt.org/>

- ❑ Local Climate Estimate Tool

www.fao.org/nr/climpag/data_5_en.asp

- ❑ Global Climate Map

http://www.fao.org/nr/climpag/climate/index_en.asp

- ❑ Participatory Vulnerability Analysis (Action Aid)

www.actionaid.org.uk/doc_lib/108_1_participatory_vulnerability_analysis_guide.pdf

- ❑ Climate Vulnerability and Capacity Analysis (CARE)
www.careclimatechange.org/index.php?option=com_content&view=article&id=25&Itemid=30
- Community-based Risk Screening Tool – Adaptation and Livelihood (CRYSTAL, IISD, SEI, IUCN, Inter Cooperation). <http://www.iisd.org/cristaltool/>
- Rapports Nationaux PANA http://unfccc.int/national_reports/napa/items/2719.php
- Participation au Mécanisme de Développement Propre
<http://cdm.unfccc.int/Statistics/index.html>
- Country Note on Climate Change Aspects in Agriculture www.worldbank.org/lacagccnotes-Haiti
- Climate Risk and Adaptation Country Profile
www.gfdr climate change countryprofile forHTI-Haiti
- Caribbean Perspective on Climate Change and Disaster Risk Management
www.caribank.org
- Communiqué du FMI sur l'évolution du PIB d'Haiti www.imf.org
- Adapting to Climate Change in the Caribbean www.caribbeanclimate.org
- Information sur les Ministères www.mptc.gouv.ht; www.marndr.gouv.ht; www.mpce.gouv.gouv.ht

10. Autres documents et informations

Evans Emmanuel 2000 – Eau en Haiti: Besoins, Ressources et Gestion. La République d'Haiti souffrira-t-elle d'une pénurie d'eau au 21^{ème} siècle? Draft

Villeneuve Claude et Francois Richard 2001 – Vivre les Changements Climatiques: L'Effet de Serre expliqué

Plan Haiti 2004 - Manuel de Formation des Formateurs pour la Gestion des Risques et Désastres dans le Nord-Est d'Haiti – Toussaint J. Ronald et Vernet Joseph

Toussaint J. Ronald 2004 – Evaluation Finale du Projet de Prévention des Inondations à Fonds-Verettes/Haiti – Helpage International et ASODLO

Toussaint J. Ronald 2004 – Haiti – Les Cyclones Gustav, Fay, Hanna et Ike: Quelles leçons retenir pour Haiti et quelle Stratégie face à de telles catastrophes?

Ricardo Zapata – Marti 2007 – L'évaluation du risque comme instrument pour la définition des politiques de développement durable

Toussaint J. Ronald 2007 - Dispositif Institutionnel et Montage Financier pour la Mise en Place de l'Observatoire de l'Environnement et de la Vulnérabilité, ONEV – Diagnostic, Analyse et Recommandations

BRIDGE/ Institute of Development Studies/University of Sussex 2008 - Gender and Climate Change: mapping the Linkages. A Scoping Study on Knowledge and Gaps

FOPROBIM (Fondation pour la Promotion de la Biodiversité Marine) 2009 - Rapid Assessment of the Economic Value of Ecosystems Services Provided by Mangroves and Coral Reefs and Steps Recommended for the Creation of a Marine Protected Area, Caracol Bay, Haiti

Louis Bockel 2009 – Increasing Economic Resilience of Agriculture Sector to Climate Change

AVSF 2012 – Le Changement Climatique et les Projets de “ carbone forestier”: Quelles Orientations pour AVSF?

CERFAS 2012 - Passage du Cyclone Sandy et Intempéries dans le Nord: Interrogations de l'Observatoire des Politiques Publiques et de la Communauté Internationale face à cette Nouvelle Urgence

Javier Saborio 2012 - Bilan Hydrique pour Haiti et Zones de Vie

Alfredo Mena 2013/IICA, Communication Orale sur FIDA comme deuxième contributeur du Gouvernement haitien à l'Agriculture

Elgo Eugène 2013/Coordonnateur Régional PPI-2 Nord-Ouest – Communication Orale sur les Bonnes Pratiques et Leçons du Projet au Niveau Local

Jacques Thomas/Ministre MARNDR 2013 – Communication Orale sur les Implications Budgétaires du Passage du Cyclone Sandy pour le MARNDR

Jean Wiener/FOPROBIM 2013 - Communication Orale sur les Zones Marines affectées par le Blanchissement Corallien en Haiti

Stanley Jean Baptiste 2013/ Coordonnateur Régional PAIP/Plateau Central - Communication Orale sur les Bonnes Pratiques et Leçons du Programme au Niveau Local

TV Al – Jazeera 2013 - Edition de Nouvelles du 10 Mai 2013 annonçant le cap emblématique de 400 ppm de Co₂ atteint en terme de concentration de GES dans l'atmosphère

HAÏTI

Évaluation Environnementale et des Changements Climatiques

**Pour la préparation du IFAD's Country Strategic Opportunities
Programme 2013-2018**

Annexes et Appendices

Date du document: Mai 12
EECC No. 3217-HT

Division Amérique latine et Caraïbes
Département gestion des programmes

Division Environnement et Climat

Préparé par: **Joseph Ronald Toussaint**

Le présent rapport a été établi par le personnel du Fonds international de développement agricole (FIDA) et les résultats et les conclusions qui y sont exprimés ne reflètent pas nécessairement les opinions de ses États membres ou celles de leurs représentants au sein du Conseil d'administration. Le FIDA ne garantit pas l'exactitude des données figurant dans ce document. Les désignations utilisées et la présentation de matériel dans cette publication n'impliquent pas l'expression, de la part du FIDA, d'une quelconque opinion concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de leurs autorités, ou concernant le tracé de leurs frontières ou limites. Les désignations "pays développé" ou "pays en développement" répondent à un souci de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays ou une zone donnés dans le processus de développement.

Annexes et Appendices

Sigles et Abréviations	ii
Annexes I : Contexte géophysique, socio-economique et environnemental du pays en liaison avec le secteur agriculture et développement rural	4
Annexes II : Coopération du développement en lien avec l'adaptation et la résilience climatique entre différentes institutions sur le territoire haïtien.	17

Sigles et Abréviations

ACDI: Agence Canadienne pour le Développement International
AEC: Association des Etats de la Caraïbe
AFOLU: Agriculture, Forestry and Land Use
ANDH: Autorité Nationale Désignée d'Haïti
ARD: Agriculture et Développement Rural. Pour des raisons pratiques, le document a préféré utiliser son sigle anglais correspondant à Agriculture and Rural Development
AusAid: Australian Agency for International Development
BID (IDB): Banque Inter-Américaine de Développement/Inter American development bank
BMD: Banque Multilatérale de Développement
BME: Bureau des Mines et de l'Energie
CANARI: Caribbean Natural Resources Institute
CARICOM: Caribbean Community
CATIE: Centre Agronomico Tropical de Investigación y Enseñanza Tropical
CCCC: Climate Change Caribbean Centre
CCUNCC: Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
CDEMA: Caribbean Disaster Emergency Management Agency
CEHI: Caribbean Environment Health Institute
CEPALC: Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
CIAT: Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire
CNM: Centre National de Météorologie
CNIGS: Centre National d'Information Géo-Spatiale
CNSA: Commission Nationale pour la Sécurité Alimentaire
COSOP: Options et Stratégies d'Intervention de Pays. Par extension désigne le Programme de Pays de FIDA
COU: Centre d'Opérations d'Urgences
CPM: Country Programme Manager
CSI: Cadre Stratégique Intégré des Nations Unies en Haïti
DDC: Direction de Développement et de la Coopération Suisse
DPC: Direction de la Protection Civile
DPRCC: Direction de Prévention des Risques et de la Lutte contre les Changements Climatiques
DRI: Disaster Risk Index/ Indice de Risque de Désastre
EDD: Environnement et Développement Durable
EES: Evaluation Environnementale Stratégique. Désignée souvent dans le document par la Mission
ENGRN: Environnement et Gestion des Ressources Naturelles
ENSO: El Nino Southern Oscillation. Par extension **El Niño/ENSO** désigne généralement des anomalies à grande échelle, liées à l'augmentation des températures de la surface de l'Océan Pacifique
ESMAP: Energy Sector Management Assistant Programme
GEF (FEM): Global Environment Facility/Fonds pour l'Environnement Mondial
GFDRR: Global Facility For Disaster Reduction and Recovery
FAES: Fonds d'Assistance Economique et Sociale
FAO: Food Agriculture Organization
FIC: Fonds d'Investissement du Climat
FIDA (IFAD): Fonds International de Développement Agricole/International Funds for Agriculture and Development. Le document emploie alternativement FIDA ou le Fonds
FNURA: Fonds National d'Urgences de Recapitalisation et d'Adaptation Agricoles
FSC: Fonds Stratégique pour le Climat
GBV: Gestion des Bassins Versants
GCCA: Global Climate Change Alliance
GES: Gaz à Effet de Serre
GIEC (IPCC): Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat/Intergovernmental Panel on Climate Change
GIZM: Gestion Intégrée des Zones Côtières et Marines
GPL: Gaz Pétrole Liquéfié
GRD: Gestion des Risques et Désastres

GRN: Gestion des Ressources Naturelles
IDH: Indice de Développement Humain
IHSI: Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique
IICA: Institut Inter-Américain de Coopération Agricole
IIED: International Institute for Environment and Development
IMSET: Instituto Meteorologia de Cuba
MARDNR: Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MARP: Méthode Accélérée de Recherche Participative
MDE: Ministère de l'Environnement
MDP: Mécanisme de Développement Propre
MICT: Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MPCE: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MTPTC: Ministère des Travaux Publics, Transport et Communication
NOAA: National Oceanic and Atmospheric Administration
NORAD: Coopération Norvégienne
OCB: Organisations Communautaires de Base
OMD: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEV: Observatoire de l'Environnement et de la Vulnérabilité
ONPES: Observatoire National de la Pauvreté et de Lutte Contre l'Exclusion Sociale
OPA: Opérateurs Privés Agricoles
OPS: Opérateurs Prestataires de Services
PAE: Plan d'Action pour l'Environnement
PAM (WFP): Programme Alimentaire Mondial/World Food Programme
PAN-LCD: Programme National d'Action pour la Lutte Contre la Désertification
PASAC: Programme d'Actions pour la Sécurité Alimentaire
PDA: Politique de Développement Agricole
PEID (SIDS): Petits Etats Insulaires en Développement/Small Islands Development States
PIB: Produit Intérieur Brut
PMA: Pays Moins Avancé
PNGRD: Plan National pour la Gestion des Risques et des Désastres
PNUD (UNDP) : Programme des Nations Unies pour le Développement/United Nations Development Programme
PNUE (UNEP): Programme des Nations-Unies pour l'Environnement/United Nations Programme for Environment
PPCR: Pilote Programme for Climate Resilience
PRG: Potentiel de Réchauffement Global
PSDH: Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti
PTRA: Programme Triennal de Relance Agricole
RCG: Réchauffement Climatique Global
RRC(RDD): Réduction de Risque de Catastrophe/Réduction de Risque de Désastre
SPGRD: Secrétariat Permanent pour la Gestion des Risques et Désastres
SNGR: Système National pour la Gestion des Risques
TEM: Traités Environnementaux Multilatéraux
TDRs: Termes de Référence
UEH: Université d'Etat d'Haïti
USAID: United States Agency for International Development
USD: US Dollars
UWI: University West Indies

Annexes I : Contexte géophysique, socio-economique et environnemental du pays en liaison avec le secteur agriculture et développement rural

A. Le contexte géophysique, socio-économique et environnemental en lien avec l'agriculture et la pauvreté rurale

1. **Cadre géophysique et situation économique.** La République de Haïti occupe le tiers (27750 km²) occidental de l'île d'Hispaniola, la deuxième plus grande île de la Caraïbe après Cuba, qu'elle partage avec la République Dominicaine qui en occupe les deux tiers. Elle s'étend entre 18° et 20° latitude Nord et 71°30 et 74° 30 longitude Ouest. Elle est bordée au Nord par l'Océan Atlantique, à l'Ouest et au Sud par la Mer des Caraïbes à l'Est par la République Dominicaine (Fig: Haïti dans la Caraïbe). En dehors de la partie continentale (la Grande Terre), le pays comprend aussi cinq îles satellites: La Gonave (670 km²), La Tortue (180 km²), Ile-à-vache (52km²), Cayémites (45km²) et La Navase (Navassa island : 7 km²). Localisé en pleine trajectoire des cyclones ou ouragans, subissant fréquemment les épisodes chaudes de El Nino/ENSO et situé sur une zone de failles tectoniques majeures séparant les plaques Caraïbes et Amérique du Nord, le pays est soumis à d'importantes ondes et de perturbations tropicales et exposé aux phénomènes naturels extrêmes qui engendrent souvent des catastrophes d'envergure (inondations, sécheresse, tremblement de terre). *La position géographique de Haiti rend ainsi le pays très sensible à ces aléas et augmente les facteurs de risque. Le changement climatique les accentue en perturbant les températures et les régimes de précipitations.*



Haiti dans la Caraïbe

- 2 Haïti est le pays le plus pauvre pays de l'Hémisphère occidentale, du reste le seul Pays Moins Avancé (PMA) de la région, et l'un des plus pauvres dans le monde comptant grosso modo près de 80% de sa population vivant en- dessous du seuil de la pauvreté soit exactement 77% de celle-ci vivant avec moins de \$ US 2/jour et 52% avec moins d'1 \$ US/jour. Avec un revenu per capita de 726 \$ US en 2010¹, Haiti est classé comme un pays à bas revenu. La population est estimée à 10.265 millions d'habitants avec plus de 52% représentées par les femmes. Il s'agit du pays le plus densément peuplé de la Caraïbe

¹ World Bank/GFDDR 2010- Disaster Risk Management in LAC Region – Haiti Country Notes

avec des pics de densité démographique pouvant aller jusqu'à 40,000 habitants/km² rien qu'à Port-au-Prince, la capitale⁷ bien que la densité moyenne soit d'environ 363 habitants/km². La jeunesse est aussi une autre caractéristique importante de cette population puisque plus de la moitié d'entre elle ont moins de vingt et un (21) ans.

3. **L'économie haïtienne** a été marquée, pendant la décennie 2000-2010, par une politique macro-économique de réduction de la dette publique² et de l'inflation. Celle-ci se situait en-dessous du seuil de 10% de 2007 à 2011 sauf pour 2008 où elle a atteint 15,5% en 2008³. L'économie a été aussi caractérisée par une agriculture stagnante sinon en déclin mais qui reste néanmoins la principale source de subsistance pour la majorité de la population. Le gouvernement, issu des élections de 2011, a poursuivi cette politique de préservation de la stabilité macroéconomique. Jusqu'au premier trimestre 2013, l'inflation demeure à un seul chiffre, bien qu'il ait atteint 7,6% fin 2012⁴, en raison principalement d'une hausse des prix alimentaires sur le marché international et d'une réduction de l'approvisionnement alimentaire national causée par les cyclones Isaac et Sandy qui ont frappé le pays en 2012. Le PIB a connu une évolution en dents de scie (Fig 1) et une contraction de 5,4% due aux effets du séisme du 12 Janvier 2010. Cependant, selon le FMI, l'activité économique a progressé de 5,6% en termes réels pour l'exercice 2011 pour connaître un net ralentissement à 2,8% en 2012, reflétant une sécheresse de printemps, l'impact du cyclone Isaac, et les retards dans la mise en oeuvre de grands projets d'investissement public post-séisme 2010. *Le FMI prévoit une croissance de 6,5% du PIB en 2013 avec une consolidation de l'économie à travers notamment des progrès significatifs dans les secteurs agricole et industriel même si le Fonds reconnaît que le rythme de la reconstruction post-séisme et la reprise économique a été lent, en raison des faiblesses administratives et de la capacité d'absorption, la persistance des tensions socio-politiques, la situation sécuritaire difficile et l'environnement économique fragile.*

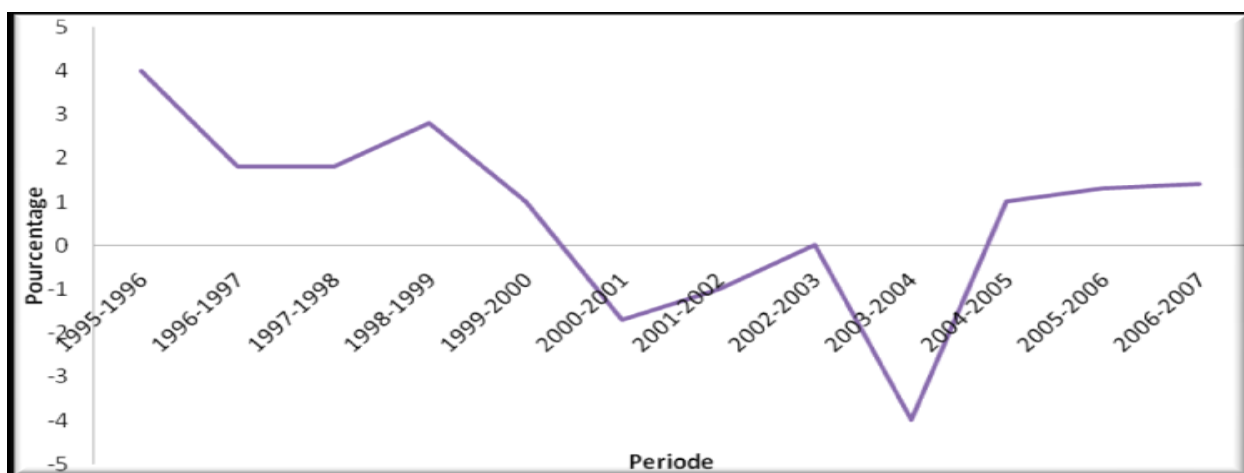


Fig 1 – Evolution du PIB de 1995 à 2007. Source IHSI 2008

4. **Développement humain.** L'application dans les faits de la gratuité de l'enseignement primaire et les programmes d'aide sociale initiés par le gouvernement haïtien depuis fin 2011 basés sur des cash-transferts destinés aux familles nécessiteuses tels *Ti-manman chérie*, *Kore granmoun*, *Kore etidyan*, *Panyè solidarite*⁵ etc ne semblent pas encore avoir des retombées

² In COSOP/HAÏTI 2013 – La dette publique, en \$ US courant, est passée de 1,173 milliard en 2000 à 491 millions en 2010.

³ Cité par COSOP/HAÏTI 2013.

⁴ Communiqué du Fonds Monétaire International: www.imf.org

⁵ Termes créoles désignant différentes initiatives de lutte contre la pauvreté et d'aide sociale du gouvernement en appui à divers groupes sociaux (mères, vieillards, étudiants etc)

positives sur l'Indice du Développement Humain (IDH) établi par le Programme des Nations-Unies. Les inégalités sociales et de revenus, qui du reste sont importantes en Haïti avec un coefficient de GINI de 0,59%, constituent un réel obstacle à l'atteinte d'un indice de développement humain acceptable. Ces programmes sociaux, inspirés des pays qualifiés de revenus moyens comme la République Dominicaine ou d'émergents à l'instar du Mexique, peuvent réduire ces inégalités s'ils ciblent les plus vulnérables. Mais leurs répercussions sur le bien-être des haïtiens ne se sont pas encore fait sentir puisque Haïti occupe la 161^{ème} position sur 187 pays et placé dans le groupe des pays à « développement humain faible » au vu du [rapport mondial sur l'indice de développement humain \(IDH\)](#) publié par le PNUD en Mars 2013. Selon ce rapport, «Entre 1980 et 2012, l'IDH de Haïti a augmenté de 1.8% par an, passant de 0.335 à 0.456 en 2013. L'IDH de l'Amérique Latine et de la Caraïbe en tant que région a passé de 0.574 en 1980 à 0.741 pour la même période, plaçant Haïti en-dessous de la moyenne régionale»

5. **Agriculture incluant la pêche et pauvreté rurale.** L'activité agricole, en tant que processus naturel et économique, constitue le principal fondement de la vie rurale et de la vie en général dans le pays. Elle constitue la cheville ouvrière de l'économie d'Haïti vu que 60% de la population tire ses revenus de l'agriculture. La production agricole haïtienne a connu une longue période de stagnation et de déclin, pratiquement pendant près de 50 ans avec un taux de croissance moyen de la production agricole inférieur à 1% (CNSA 2012) (sauf pour 2006 qui a enregistré un taux de croissance de 1,7% et 2007 un taux de 2,9% en raison des conditions climatiques favorables) comptant pour 25%-26% du PIB en 2010-2011 alors qu'elle contribuait pour 65% de la richesse nationale au début des années 1990. Les sols agricoles sont distribués sur un territoire partagé entre montagnes, plaines, vallées et plateaux. Les superficies nettes cultivées représenteraient, en 1991, 44% du territoire soit 11900 km². Les données statistiques relatives à l'occupation des sols sur l'ensemble du pays⁶ à l'époque montraient que sur une superficie totale de 27750 km², près de 80% de l'espace étaient utilisés par l'agriculture au sens large dont 62 % pour le domaine agricole proprement dit et 18 % pour le paysage agro-pastoral (Agriculture + élevage). *Malgré la réduction de la part relative du secteur agricole dans la formation du PIB, cette part représente quand même 51% de l'emploi total, 66% de l'emploi dans les zones rurales et 75% de l'emploi dans les ménages à faible revenu pour le pays (MPCE/DSCNRP 2007, BID citée par CIAT 2013).*

6. **Sécurité alimentaire mise à mal.** La conséquence du long déclin de l'agriculture en Haïti est que les besoins alimentaires globaux estimés à 1,73 million de tonnes (équivalent céréales, estimation 2008⁷) sur la base de 2260 calories par personne et par jour ne sont couverts depuis bien des années qu'à moins de 50 % par la production alimentaire nationale. Parmi les indicateurs sociaux de la pauvreté se distingue l'insécurité alimentaire se manifestant par l'insuffisance des quantités globales d'aliments disponibles pour la consommation. Cette insécurité atteint des niveaux effarants. Haïti projette, en effet, l'image d'un pays qui vit dans un "*piège d'insécurité alimentaire endémique et permanent*". C'est que, en dehors des goulots d'étranglement auxquels doit faire face le secteur agricole, la croissance exponentielle de la population exerce une pression de 2% sur la demande annuelle en nourriture alors que l'approvisionnement en celle-ci s'est uniquement accru de 0,4% créant une forte dépendance sur les importations en matière de sécurité alimentaire. Haïti importe, en effet, plus de 55% de ses besoins en nourriture⁸. Déjà avant le séisme dévastateur du 12 janvier 2010, Haïti était l'un des pays les plus touchés par la faim et la malnutrition dans l'Hémisphère occidental. Malgré les importations et l'aide internationale, environ 3,8 millions de personnes, soit 40 % des ménages, vivaient en dessous du seuil de pauvreté et n'avaient pas les moyens de couvrir les besoins alimentaires de base. 30 % des enfants

⁶ World Bank 2011 Gestion des Ressources Naturelles en Haïti. BDPA.

⁷ Les besoins en nourriture sont à l'heure actuelle beaucoup plus importants avec une population de 10,265 millions; 14 CNSA 2007 – Enquête compréhensive de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité en milieu rural haïtien.

⁸ USAID 2011 – Haiti Feed the Future 2011-2015 USAID Multi-Year Strategy

souffraient de malnutrition chronique, ce qui représente un coût économique d'au moins 1,2 milliards \$ US, soit 30 % du PIB. (PDNA 2010). Le pays ne dispose pas de programmes intégrés en agriculture et en sécurité alimentaire à grande échelle.. *Ce qui pose indubitablement la question du développement du secteur agricole au coeur des efforts de long terme du pays pour faire croître son économie, réduire la pauvreté et la faim, et favoriser l'émergence d'une population en bonne sante*⁹.

7. **Grandes caractéristiques de l'agriculture haitienne.** Cette agriculture, à dominante pluviale, est caractérisée par la prédominance de petites exploitations : environ 1 million d'exploitations de faible superficie (1,5 ha en moyenne). 1,5 million d'hectares seraient, par ainsi, cultivés de nos jours alors que la surface à vocation agricole est estimée à 770 000 ha. Les grandes exploitations (250 ha en moyenne) ne représenteraient que 1 % environ de la superficie du pays et sont pratiquement toutes situées dans les zones à fort potentiel en terres agricoles. La tenure foncière se caractérise par l'importance de l'indivision à l'origine d'un morcellement aigu des terres (ce qui complique les possibilités de mécanisation)), le problème de l'insécurité de la tenure, la multiplicité des statuts des terres exploitées par le même individu et la présence de terres de l'Etat au statut mal défini (environ 10 % de la superficie cultivée) Les céréales (sorgho, maïs et riz), la banane et les tubercules représentent les principales cultures emblavées à des fins d'autoconsommation. Les exportations agricoles restent dominées par le café, le cacao, les haricots, la mangue (variété francisque surtout) et le vétiver(Vetiver vetiveria)¹⁵ bien qu'il existe un potentiel porteur, notamment au niveau du Plateau central, pour les produits organiques comme le poulet et la pintade créoles et le cabrit (exportation annuelle de 50,000 caprins en République Dominicaine pour 2 millions \$ US, MARNDR 2011). L'élevage joue un rôle de poids dans les activités de production agricole de par ses fonctions de trésorerie et de capital sur pied pour les investissements importants. Les filières d'élevage doivent cependant faire face à des insuffisances d'infrastructures de production, de transformation et de commercialisation.

8. Au plan de l'hydraulique agricole, entre 135,000 et 180,000 ha peuvent recevoir une forme incomplète d'irrigation mais on estime que seulement 80, 000 sur 90,000 ha aménagés seraient effectivement irrigués avec des insuffisances en système de drainage et en entretien. Malgré cet effort pour augmenter la surface en irrigué, on estime que l'eau pour l'irrigation constitue 80% de la demande d'eau nationale (MDE 2001).L'irrigation, comme outil important d'intensification de la production en terrains plats, pourrait permettre de réduire la pression sur les terres des versants.Mais il faut prendre en compte que les investissements requis pour l'irrigation sont énormes et leur amortissement garanti si un ensemble de facteurs sont réunis pour contenir les coûts et les risques et augmenter la productivité et la valeur de la production. Selon CEPALC/ PNUD/MDE 2009, il s'agit d'un investissement initial généralement de l'ordre de U.S. \$ 5.000 à \$10.000 par hectare. L'extension des infrastructures d'irrigation sur 50.000 hectares supplémentaires pourrait ajouter annuellement 200 à 300.000 Tonnes d'aliments à l'offre nationale et augmenter le bien-être de plus de 300.000 ruraux. Cependant, ceci représenterait en même temps un investissement de l'ordre de 250 à 500 millions de dollars. La durée de vie des infrastructures d'irrigation et le coût de l'entretien des systèmes sont des facteurs déterminants de leur rentabilité. L'érosion des sols de montagne réduit la première et augmente le second.
9. La pression démographique conduit à la mise en culture de terres inaptes à l'agriculture (20 % à 30% des terres cultivées). Les principales conséquences de cette mise en valeur anarchique sont la disparition du couvert boisé, la surexploitation des bassins-versants, l'érosion accélérée, la perte de fertilité des sols et les modifications des régimes hydrauliques des rivières qui affectent la productivité du secteur agricole. A cela, il faudrait ajouter: (i) la vulnérabilité face aux risques

⁹ Haiti est le premier exportateur mondial de cette huile essentielle avant le Mexique.

climatiques¹⁰; (ii) les rapports fonciers définis par la structure sociale haïtienne qui freinent les investissements, en particulier en matière de reboisement et de conservation de sols; (iii) la tombée en désuétude, malgré certains efforts récents de redressement, du minimum d'infrastructure de recherche scientifique et de vulgarisation dont disposait le pays à la fin des années 1980 et avec pour conséquences plus d'une vingtaine de pestes et maladies qui pénalisent les performances du secteur; (iv) la déperdition du matériel génétique agricole en raison de l'effritement de la biodiversité¹⁷, des pestes et maladies; (v) le manque d'accès aux services financiers (prêts saisonniers, crédit-stockage, prêts d'urgence etc) et aux intrants en raison de la faible pénétration des institutions de micro-finance en milieu rural et du peu d'attrait que le crédit agricole représente pour les financiers (expérience malheureuse dans le temps de la Banque de Crédit Agricole); (vi) le manque d'accès aux marchés rémunérateurs associé à une segmentation et une inorganisation des filières.

10. Déclin de la pêche. Le littoral haïtien s'étend sur 1771 km soit l'équivalent de près de 20% des surfaces terrestres et comprend un plateau continental relativement étroit de 5000 km². Le potentiel économique de ces espaces côtiers et marins est significatif et encore largement sous-exploité sous certains aspects et ce en dépit de certaines avancées (vulgarisation des dispositifs de concentration de poissons). On estime que plus de 50.000 habitants sont impliqués dans les activités de pêche à temps plein ou à temps partiel (IRAM-INESA/Gilles Damais, 2007). On compterait en plus environ 20.000 intermédiaires impliqués dans la commercialisation des produits de la pêche, soit au total plus de 300.000 habitants dépendant des revenus issus des ressources de la mer. La valeur de la production du sous-secteur serait de l'ordre de US. \$ 85 Millions (IRAM-INESA, 2007). Les zones littorales à fort potentiel de pêche sont aussi celles où débouchent des cours d'eau importants. L'importance des transports de sédiments dans ces cours d'eau affecte directement l'environnement marin et son potentiel productif pour la pêche. De larges étendues côtières subissent en effet actuellement un processus d'hyper sédimentation dû à l'érosion des bassins versants.

11. Au niveau de ces zones littorales, la dégradation des sols affecte donc l'ensemble des activités économiques actuelles ou potentiellement génératrices de revenus futurs. Le problème se pose également pour les eaux intérieures. Pour le lac de Péligre, qui supporte une activité de pêche d'eau douce significative, on estime que la concentration de sédiments en suspension est de l'ordre de 1600 mg./l. Elle est donc supérieure de plus de 30% à la concentration recommandée pour la faune aquatique (CRC-OXFAM, 2006). Dans le Lac Azuei, les problèmes de turbidité des eaux sont accentués par la présence de carrières exploitant du sable pour la construction sur les rives.

12. Le milieu rural et les femmes : archétypes de la pauvreté. La pauvreté demeure un phénomène majoritairement rural en Haïti. Le profil de la pauvreté établi par FAFO 2005 et cité par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (DSCNRP 2007) montre que le milieu rural (63% de la population) est un réservoir important où s'observe la pauvreté extrême. Sur 100 personnes affirmant ne pas pouvoir satisfaire leurs besoins alimentaires dans le pays, 77 habitent le milieu rural, 9 la zone métropolitaine¹¹ et 14 dans les autres villes. Les travailleurs indépendants, particulièrement les travailleurs agricoles, sont plus fortement concernés par l'extrême pauvreté, situation illustrant la faiblesse des opportunités en milieu rural, le bas niveau de productivité dans l'agriculture dû à la faible

¹⁰ Risque climatique:: probabilité de pertes possibles (décès, blessures, dommages liés à la propriété et à l'environnement ou perturbation du mode de vie et des activités économiques ou autres conséquences néfastes causées par l'interaction entre les aléas naturels d'origine climatique et un état de vulnérabilité (PNUD/AECID 2012); ¹⁷ Pour ne citer qu'un exemple réel peu connu, la grande diversité de variétés de haricot à grains rouges en Haïti a permis à des centres de recherche internationaux d'isoler, entre autres, des plants présentant des gènes de résistance à certaines races d'anthracnose, une maladie courante sur cette culture (MDE/CEPALC/PNUD 2009). L'érosion actuelle du pool génétique de haricot rouge peut ainsi avoir des conséquences négatives sur l'économie des ménages.

¹¹ Sous cette expression regroupent Port-au-Prince, la capitale, et où gravitent les communes de Pétiön-Ville, Delmas, Carrefour, Croix des Bouquets, Cité Soleil et Tabarre.

taille des exploitations, au manque d'accès au crédit et aux intrants, à un outillage rudimentaire, à l'enclavement et au manque d'infrastructures.

13. Comme le montre le tableau suivant, l'incidence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté se manifeste de manière beaucoup plus importante en milieu rural. Pour la pauvreté extrême, elle est presque trois fois plus élevée que dans l'aire métropolitaine. La grande majorité des pauvres du pays (74%) vit en milieu rural où l'agriculture est la principale activité et les services de base quasi-inexistants. Les activités agricoles emploient 69% des actifs ruraux occupés dont 25% interviennent dans le tertiaire (commerce, services).

Tableau 1 – Incidence de la pauvreté en Haiti par milieu de résidence

Milieu de résidence	Incidence de la pauvreté extrême	Incidence de la pauvreté générale	Contribution à la pauvreté extrême	Profondeur de la pauvreté	Indice de GINI
Aire métropolitaine	23	45	9	0.10	0.523
Autre milieu urbain	57	76	14	0.33	0.639
Milieu rural	67	88	77	0.37	0.629
Total	56	77	100	0.31	0.653

Source – Profil de la pauvreté. FAFO 2005 cité par MPCE 2007

14. Dans une perspective de genre, l'incidence de la pauvreté extrême dans les ménages ayant une femme comme principal contributeur (58%) est sensiblement plus élevée que dans ceux ayant un homme (53%), selon les statistiques fournies par le Ministère de la Planification reprenant les données d'une Enquête sur les Conditions de Vie en Haiti. Dans l'enquête Budget consommation des ménages de 2000, près de 48% des inégalités de consommation sont expliquées par le sexe du chef de ménage. La consommation moyenne est ainsi plus faible pour les ménages dont le principal contributeur est une femme et les inégalités dans leur dimension sociale et de capacité paraissent plus favorables aux hommes qu'aux femmes.

15. **Disparités régionales dans le domaine de la pauvreté.** Si la pauvreté est un phénomène majoritairement rural, les zones pauvres de Haiti sont nettement différenciées en fonction de critères géographiques tels que les besoins fondamentaux de base, l'accès aux services de base et ne sont pas également réparties sur tout le territoire haitien. Le tableau ci-après révèle une forme de hiérarchisation géographique du phénomène en fonction du degré de pauvreté pour cinq (5) des dix (10) Départements géographiques que compte le pays . (i) **Zones de concentration de la population en situation de pauvreté sévère :** 1) Département du Centre (61%); 2) Grande Anse (45,4%); 3) Artibonite (40,3%) ; Nippes (38,8%); Sud-Est (39,6%); (ii) **Zones de concentration de la population vulnérable à la pauvreté :** 1) Sud (24,2%) ; 2) Nippes (24.1%); 3) Sud-Est (23%); 4) Nord-Est (21,5%); 5) Nord-Ouest (20,7). *Il convient de noter que les Départements de Nippes et du Sud-Est apparaissent comme une constante dans cette hiérarchisation géographique de la pauvreté et qui reviennent à chaque fois indépendamment du critère pauvreté sévère et vulnérabilité à la pauvreté.*

B. Défis, problèmes environnementaux clés et pauvreté en Haiti

16. **Inextricabilité des liens entre Environnement-Pauvreté.** Depuis près d'une trentaine d'années , Haïti fait face à une situation environnementale qualifiée de catastrophe écologique où tous les

indicateurs ont dépassé leur seuil d'alerte, qu'il s'agisse du taux de déforestation, de la dégradation des bassins versants et des zones côtières, des urgences engendrées par les inondations fréquentes, de l'éffritement de la biodiversité, de la sédimentation des rivières, de la pollution urbaine. L'environnement et les conditions d'exploitation des ressources du milieu naturel revêtent une grande importance pour les gens qui vivent dans la pauvreté en Haïti. Leur bien-être est intimement lié à l'environnement en termes de leurs moyens d'existence, de leurs conditions de santé, de leur cadre de vie, de leur vulnérabilité aux *chocs et stress environnementaux* et de leur développement. Il existe une relation réciproque et interdépendante entre ces différentes dimensions du développement.

Tableau 2 Pauvreté multidimensionnelle par région géographique en Haïti

Région	% de Population	pauvreté Multidimensionnelle (MPI)	Pauvreté (H)	moyenne de la pauvreté (A)	% de Population vulnérable à la pauvreté	% de Population en situation de pauvreté sévère
ARTIBONITE	16.2	0.357	66.7%	53.5%	19.2%	40.3%
CENTRE	8.4	0.499	84.1%	59.4%	10.6%	61.0%
GRAND'ANSE	4.2	0.398	72.3%	55.0%	18.9%	45.4%
AMP+ RESTE OUEST	36.4	0.177	36.5%	48.5%	17.8%	16.8%
NIPPES	2.7	0.349	67.0%	52.1%	24.1%	38.8%
NORD	9.8	0.343	62.3%	55.1%	19.3%	36.8%
NORD-EST	3.4	0.330	63.3%	52.2%	21.5%	34.6%
NORD OUEST	6.0	0.345	66.9%	51.7%	20.7%	36.2%
SUD	7.2	0.310	58.8%	52.7%	24.2%	32.1%
SUD-EST	5.6	0.368	68.7%	53.5%	23.0%	39.6%

Source : OPHI/ONPES

17. Articulation de la dégradation de l'environnement avec le secteur ARD. Les haïtiens pauvres, particulièrement ceux vivant dans le monde rural, dépendent souvent sur une variété de ressources naturelles (biodiversité) et des services des écosystèmes (eau, microclimats favorables à la production agricole, paysages scéniques comme lieux de culte et de génération de revenus comme Saut d'Eau par exemple etc) comme source directe de leurs moyens d'existence. La dégradation des ressources naturelles et la perte de la biodiversité représentent une constante menace pour les conditions d'existence de la population en général avec des conséquences désastreuses sur les systèmes agricoles qui mettent à mal toute stratégie de sécurité alimentaire pour réduire la faim et la pauvreté.

18. La déforestation a pratiquement réduit l'espace forestier haïtien en une peau de chagrin. Même si les statistiques divergent sur la portion du territoire occupée par les forêts, tous les spécialistes s'accordent à reconnaître que l'ampleur de la régression de l'espace forestier n'a jamais été aussi alarmante. En effet, on estime par exemple que la couverture forestière est passée de 20% au début des années 1960 à moins de 10 % dans les années 1980/1990 et aujourd'hui celle-ci ne dépasserait pas 1,5 % du territoire national. Entre 30 et 50 millions d'arbres sont coupés chaque année en Haïti. Ceci représente environ 5,4 millions de tonnes de bois. De cette quantité, 4 millions de tonnes servent comme bois de feu tandis que

le reste (1,4 million) est transformé en charbon de bois (250 000 tonnes de masse finale). La productivité actuelle du couvert forestier haïtien est évaluée à près d'un million de tonnes de bois. Le stock de bois sur pied est estimé à environ 26 millions de tonnes et son taux de croissance est de 3,8 % (ESMAP, 2007; CEPALC, 2005). Le prélèvement du bois est de loin très supérieur à la productivité annuelle des formations forestières et agroforestières.

19. Environnement rural haïtien, déforestation et dégradation des terres. L'environnement rural haïtien est en dégradation accélérée, avec comme résultats les plus directs le déboisement comme illustré en paragraphe 37 et l'érosion, un des facteurs principaux de la dégradation des sols en Haïti. L'impact indirect est significatif, reflété par une diminution de la productivité agricole (la productivité agricole a décliné entre 0,5 et 1,2 % par an durant les dix dernières années). Le niveau de la production agricole est très faible, comparé à la croissance accélérée de la population. La topographie particulière du pays (52 % de la surface du pays se retrouve sur des pentes de 40 % et plus) et la pluviométrie (1 400 mm de pluie en moyenne, avec des pointes à 4 000 mm, concentré sur une période de six mois) sont des facteurs prédisposant à l'érosion des sols. Conjointement à la déforestation massive, cet état ne fait que s'aggraver. Il est estimé que plus de 42 millions de mètres cubes de sols sont lessivés annuellement (équivalant à 12 000 hectares sur 20 cm d'épaisseur (ou 36,6 millions de tonnes (ESMAP, 2007)). Cette situation, qui se poursuit année après année a des conséquences majeures. A l'échelle nationale, les pertes de production dues à l'érosion des sols en montagne pourraient être, selon une étude du Ministère de l'Environnement, de la CEPALC et du PNUD en 2009 de l'ordre de 4 à 5 millions de dollars américains par an en valeur actuelle. Ces pertes résulteraient pour plus de 80% de la mise en culture de sols à pente supérieure à 50% et dans la capacité réduite des bassins versants à emmagasiner de l'eau.

20. Dégradation des bassins versants-changement dans le cycle hydrologique des rivières-diminution de la productivité des écosystèmes côtiers et marins. Les bassins versants présentent logiquement une unité terrestre de drainage topographiquement définie allant très souvent jusqu'à la mer et sur laquelle peuvent se baser les activités de gestion de l'environnement et de développement durable du pays. Le territoire est découpé en 33 bassins versants et zones hydrographiques dont 25 des 30 principaux bassins sont en voie de dégradation accélérée selon le Plan d'Action pour l'Environnement formulé en 1999 par l'Etat haïtien. Les sols agricoles localisés dans ces bassins versants sont sujets à des phénomènes accélérés et généralisés d'érosion qui diminue le rendement agricole des terres et représente une grande menace pour la sécurité alimentaire du pays. Comme conséquences, le cycle hydrologique a changé, et les niveaux de rivière atteignent rapidement de dangereux pics après des chutes de pluie lourdes ou prolongées tragiquement illustrés par les eaux déferlantes de la Rivière La Quinte aux Gonaïves et les événements de Fonds Verette et de Mapou en 2004. En contrepartie, le régime d'étiage c'est-à-dire de plus basses eaux est drastiquement réduit au moment où les pluies sont faibles et les besoins en eau des plantes dans les aires irriguées sont les plus importants ; ce que les techniciens haïtiens désignent avec gravité par le *phénomène des rivières sèches*, avec un impact négatif sur les projets d'irrigation et les niveaux des sources. *Par exemple dans l'Artibonite selon le Ministère de l'Environnement, la CEPALC et le PNUD, le manque d'eau a pour résultat que près de 5.000 hectares sont laissés en friche à chaque début d'année et que la production agricole est fortement réduite sur 5.000 hectares supplémentaires.* Dans les zones côtières et marines, cette dégradation des unités de drainage a également un impact négatif sur la diversité biologique marine, vu que le sédiment des rivières prive de l'oxygène les récifs coralliens et les couches d'herbiers marins. En effet, les écosystèmes côtiers et marins sont en voie de dégradation accélérée non seulement à cause de la surpêche dans les zones les plus accessibles et de la surexploitation des mangroves mais aussi en raison de la pollution d'origine tellurique (sédimentation, déchets domestiques et industriels) consécutive de la dégradation des bassins versants.

21. Vulnérabilité environnementale aggravée par les changements climatiques. Les haïtiens pauvres sont de plus en plus exposés aux effets des catastrophes naturelles en raison de la forte densité de la population et de son accroissement important, des migrations, de l'urbanisation aveugle, de la

dégradation du milieu et des changements climatiques. Selon le MDE¹², il existe une fracture environnementale claire et évidente, liée aux risques et désastres naturels qu'exacerbent les changements climatiques, et qui affecte le pays en plus des problèmes liés aux crises sociales et politiques depuis 1986. En effet, les principaux facteurs de vulnérabilité en Haïti sont directement liés aux conditions de pauvreté et aux processus de dégradation de l'environnement. En particulier, les facteurs de vulnérabilité physique dérivent des hautes densités de populations dans des zones à risques (Morne L'Hôpital, ravines au-dessus de Port au Prince, bidonvilles en zone de littoral comme Carrefour, Cité l'Éternel, Cité Soleil, Jalousie et Dézermite à Pétiyon Ville, La Fossette au Cap-Haïtien, Raboteau sur le littoral des Gonaïves et Sainte Hélène à Jérémie), et de populations soumises à des risques quotidiens (pollution, risques sanitaires, incendies). A ces nouveaux risques s'ajoutent des risques complexes liés à la vulnérabilité sociale dû aux conditions d'indigence et d'incapacité de prévenir et d'atténuer les risques. Ces conditions de vulnérabilité sociale n'ont pu que s'aggraver lors des événements de Février 2004 (inondation des Gonaïves et destruction de la ville de Fonds Verettes) et du 12 Janvier 2010 (séisme dévastateur), à cause des problèmes de gouvernance et de manque de maîtrise de l'espace rural et urbain.

C. Le régime de climat du pays et considérations spécifiques liées aux risques et aux désastres naturels

22. Le changement climatique est manifestement le plus grand défi au développement du 21^{ème} siècle. On prévoit qu'il aura des conséquences graves voire catastrophiques à court et moyen terme dans les différents secteurs de développement (notamment l'agriculture) si les mesures ne sont pas prises pour réduire significativement les émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à leurs niveaux de 1990 et incorporer les réponses prioritaires en matière d'adaptation au changement climatique afin d'atténuer les risques potentiels liés au développement et d'exploiter les opportunités. *Les risques climatiques et les catastrophes naturelles sont, de nos jours, étroitement corrélés au progrès et à l'évolution du secteur ARD et représentent une grande menace pour les acquis et les efforts d'investissement enregistrés dans ce contexte.* Cette section du rapport fournit, pour plus de clarté, un aperçu sur la situation de référence en terme de régime climatique et de manifestation des risques et désastres naturels qui prévaut en Haïti avant de décliner ce qui tient lieu d'exacerbation apportée par le changement climatique, d'analyser les nouveaux défis qu'il pose et de définir des interventions de développement appropriées conformément au mandat de cette EES.

23. **Un climat tropical soumis à des processus atmosphériques et sous-tropicaux et à des systèmes polaires et convectifs locaux.** Haïti, située au Nord de la Caraïbe, connaît un climat tropical chaud et humide avec des températures journalières pouvant osciller entre 19° et 28° C en hiver mais qui peuvent chuter jusqu'à 8° et 10° C et même plus bas dans les sommets des Parcs Nationaux de Macaya et de La Visite. La température varie entre 23° et 33° C au cours de l'été. La saison des pluies s'étend d'avril à juin, et s'intensifie d'août à novembre où s'intercale la saison cyclonique prenant effet généralement de juin jusqu'à la fin du mois de novembre. Le climat de Haïti est le résultat de la position du pays dans les Caraïbes et sa physiographie montagneuse (Le nom Haïti dérive d'ailleurs d'un mot Amérindien qui signifie *terre Montagneuse*). Le climat des plaines et des régions montagneuses basses est originairement de type tropical de mousson tandis qu'en montagne il est subtropical (18 – 20 degré Latitude Nord, modérément chaud et tempéré). Les vents dominants, porteurs d'eau, sont de direction Nord et Nord-Est. Comme résultat, les écosystèmes humides se retrouvent généralement sur les versants montagneux exposés au vent et les écosystèmes sub-humides dans la partie moins arrosée de l'exposition sous le vent. La plupart des précipitations sont le fait des Alizés du Nord-Est et à un degré moindre des vents venant de l'Est. Pendant l'hiver boréal, l'influence des fronts polaires peuvent aussi apporter des pluies importantes notamment au niveau de la Presqu'île du Sud.

¹² MDE 2013 – Plan triennal d'interventions en Environnement

24. Au cours de la saison des pluies; les processus atmosphériques peuvent être intenses et engendrer soit des déficits importants dans le bilan hydrique (i.e. sécheresses), soit des fortes précipitations suivies d'inondations, de glissements de terrains et de coulées torrentielles de débris, souvent meurtrières et dévastatrices. Pendant cette période, comme pour l'ensemble de la Caraïbe, Haïti est principalement soumis à des perturbations tropicales (orages plus ou moins organisés), parfois influencés par la Zone de Convergence Intertropicale, et véhiculées d'Est en Ouest par les alizés (circulation moyenne de l'atmosphère) et les ondes tropicales. Ces perturbations de basse pression peuvent évoluer et donner naissance à des systèmes cycloniques générateurs d'abondantes précipitations et de vents intenses. Au-delà de ces perturbations, le pays peut également être affecté par des systèmes frontaux polaires et orographiques-convectifs (orages) à l'échelle locale (renforcé par les effets locaux : reliefs, cap exposés, etc.), pouvant être aussi à l'origine d'inondation et de mouvements de terrains liés à de fortes précipitations. Ce qui donne donc lieu à des pluies locales spécifiques influencées, pour la plupart, par les facteurs orographiques (liés à la topographie, en particulier l'effet de Foehn).

25. **Un ensemble non homogène caractérisé par une diversité de zones climatiques.** En général, les schémas de distribution de pluie varient de moins de 400 mm dans le Nord-Ouest à plus de 3000 mm dans les montagnes du Sud-Ouest. Les zones côtières arides et semi-arides reçoivent moins de pluie. Deux chaînes dans la partie méridionale du pays - le Massif de la Hotte et le Massif de la Selle incluant Pic la Selle (le plus haut pic du pays à 2,684 mètres au-dessus du niveau de la mer) – représentent les points les plus humides de Haïti. Il y a lieu, cependant, de reconnaître que le pays est caractérisé par une diversité de zones climatiques qui fait de lui un ensemble non homogène d'un point de vue de micro-climats et de la disponibilité des ressources hydriques. L'absence de données systématisées et répertoriées sur une longue période à travers tout le territoire empêche de s'aventurer à présenter des moyennes de précipitation annuelle pour tout le pays malgré les tentatives de modélisation numérique et d'extrapolation à partir de cartes d'hysoyètes du pays de certains auteurs (Voir Javier Saborio 2012- Bilan Hydrique pour Haiti et Zones de Vie). La carte de la figure 2 présente par contre, de manière schématique, les zones climatiques d'Haïti, classées par leur exposition aux précipitations, ainsi que les principaux facteurs météorologiques associés. L'ensemble du pays est soumis à des précipitations fréquentes et importantes sur les reliefs (effet orographique et convection renforcé). Les valeurs situées dans la zone s'étendant de Grande Anse au Sud-Est sont également influencées par une exposition renforcée aux ondes tropicales de l'Est et aux perturbations venant du Sud-Ouest (Sergio Mora et al 2011). Le Nord peut connaître l'influence des passages des systèmes frontaux (dépressions extratropicales froides reprises dans le flux d'ouest). La totalité du pays est exposée aux tempêtes et aux cyclones tropicaux.

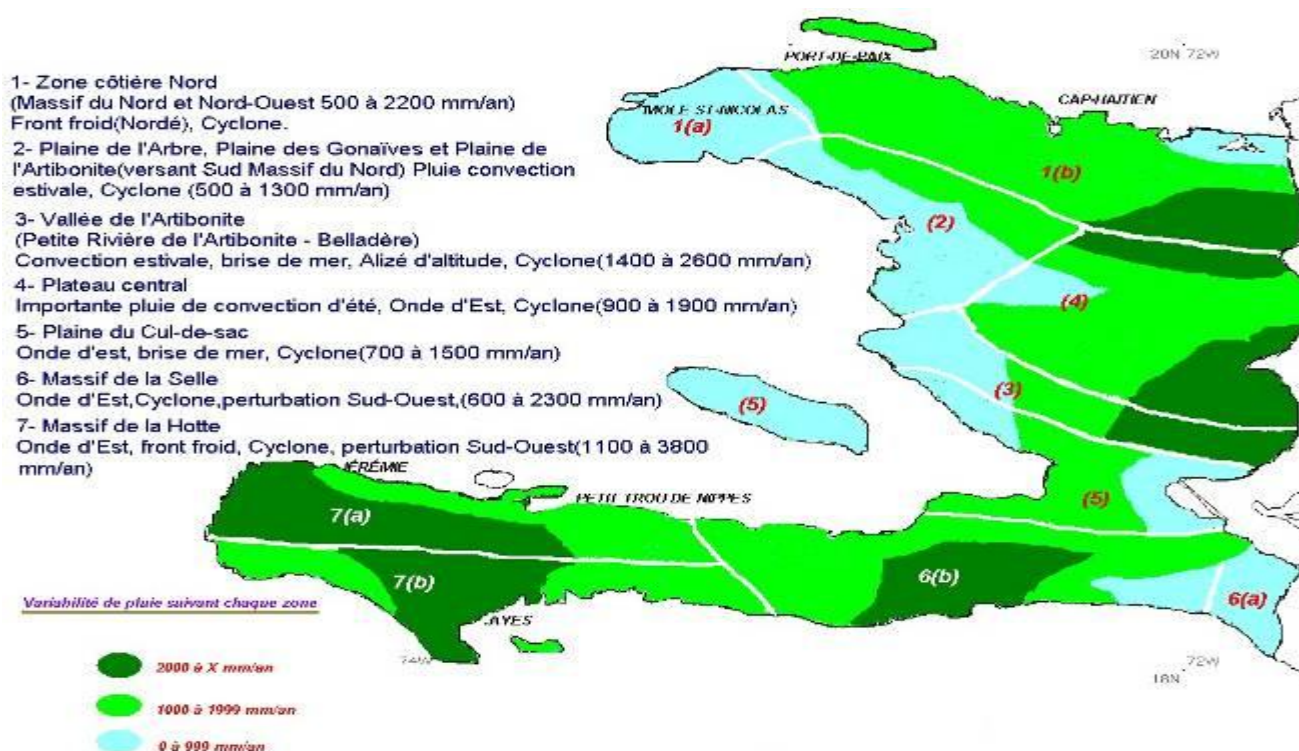
26. **Des sécheresses récurrentes sous l'influence de El Niño/ENSO.** Selon Sergio Mora et al 2011, des déficits prolongés dans le bilan hydrique se sont présentés de manière récurrente en Haïti. Pendant le 20^{ème} siècle, les documents historiques montrent des épisodes en 1923-24, 1946-47, 1958-59, 1966-68, 1974-1977, 1981-1985 (Mora 1986 ; NOAA). Ces périodes de sécheresse se sont accompagnées, à plusieurs reprises, des baisses considérables de productivité agricole de d'approvisionnement d'eau potable conduisant à des conditions de vulnérabilité alimentaire voire des famines¹³. L'origine des sécheresses en Haïti peut être rattachée et corrélée avec les épisodes « chauds » d'El Niño/ENSO ((Condition climatique générant des anomalies à grande échelle, liées à l'augmentation des températures de la surface de l'Océan Pacifique).

27. La carte de la figure 3 (Banque Mondiale, BID, GFDDR 2011) montre les zones les plus touchées par les sécheresses avec l'insertion d'un encart montrant les régions les plus touchées, de manière chronique par des périodes d'augmentation de la vulnérabilité alimentaire (FAO, 2002). *Donc indépendamment du changement climatique, les menaces liées à la variabilité climatique sont donc*

¹³ La famine la plus notoire et la plus médiatisée est celle qui s'est produite en 1976 et qui a affecté plus particulièrement le Nord-Ouest du pays où certaines familles, pour survivre, ont dû, selon les reportages des stations de radios de l'époque, consommer des boues d'argile. 450,000 personnes ont été touchées dans le Nord et le Nord-Ouest. Port-de-Paix, le chef-lieu du Département du Nord-Ouest avait alors reçu 50% de la normale des pluies.

fréquentes en Haïti et dérivent de différents types de processus atmosphériques tropicaux et sous-tropicaux, avec des intensités variables dans l'espace et dans le temps; le phénomène ne fera qu'accentuer et exacerber ces menaces.

Figure 2. Sources principales des précipitations et zonage climatique (D'après Centre National de Météorologie)



28. Un pays à risques naturels multiples et l'un des plus exposés au monde. En raison de ses caractéristiques géophysiques, environnementales et socio-économiques , Haïti offre une résistance aux évènements naturels très faible. Haïti, à travers son histoire, est un pays marqué par de multiples aléas (Tableau 3). Il se trouve, en effet, confronté à un large spectre de menaces naturelles d'origine hydrométéorologique (cyclones, sécheresses) et sismique (tremblements de terres, tsunami) et, de par sa topographie escarpée, est sujette à une géodynamique particulièrement accentuée, ce qui provoque de fréquentes inondations, glissements de terrain et éboulements.

Figure 4. Carte des régions les plus exposées aux sécheresses. L'encart montre les régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire.

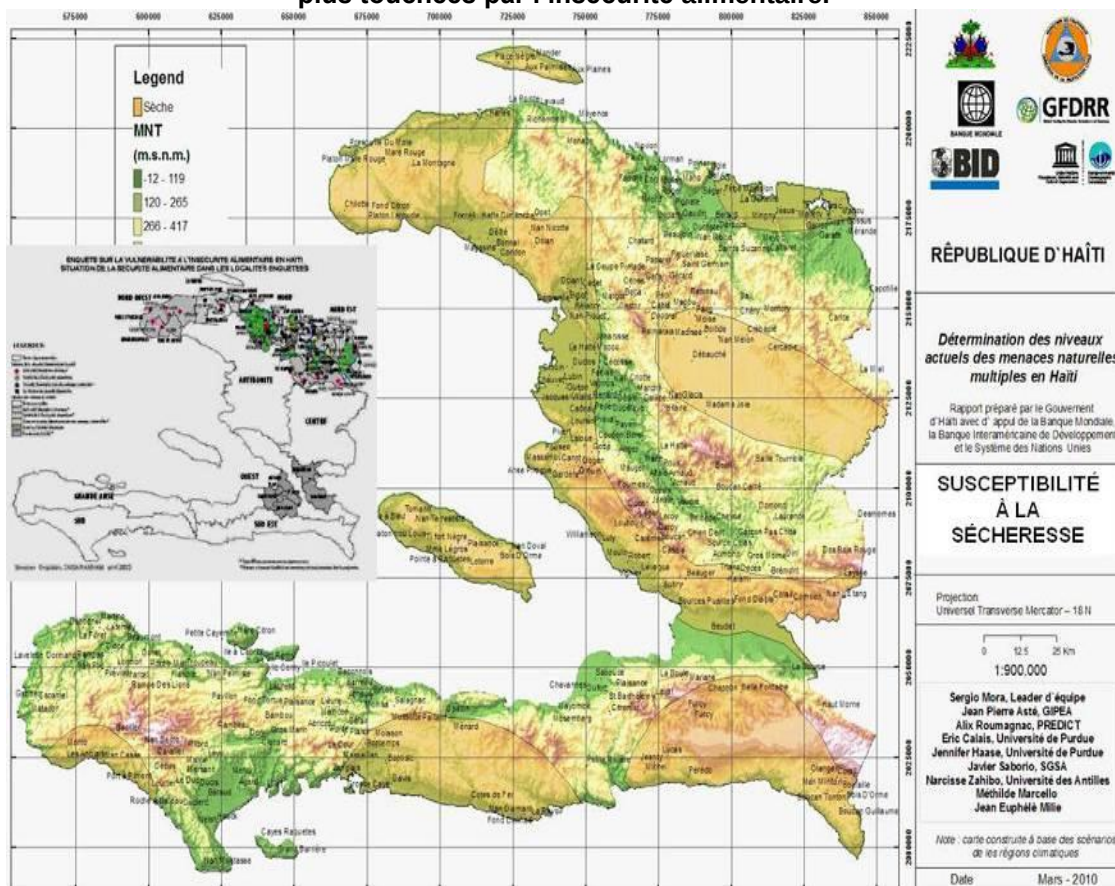


Tableau 3 – Les aléas naturels les plus destructifs en Haïti depuis le 18^{ème} siècle

Aléas	Nbre Evènements	%	Décès	%	Affectées	%
Hydrométéorologiques	97	69.29	19,262	7.53	5,363,876	45.60
Sécheresses	20	14.29	-	-	2,668,000	22.68
Séismes et Tsunamis	13	9.29	235,952	92.22	3,721,730	31.64
Glissements de terrain et flux de débris torrentiels	10	7.14	635	0.25	10,509	0.09
TOTAL	140	100.00	255,849	100.00	11,764,115	100.00

Sources: Observatoire du Petit Séminaire Saint Martial (1701-1963 in Mora 1986); Croix-Rouge Haïtienne (1968-1985); OPDES (1983 – 1997); DPC (2000-2010); CRED (2002-2008). Cité par Dilley et al 2005, Banque Mondiale. Période manquante ou sans information complète et fiable: 15^{ème} jusqu'au 19^{ème} siècle; Septembre 1997 à Octobre 2000; Octobre 2000-Avril 2003.

29. Dans son Rapport Mondial sur la Réduction des Risques de Désastres, publié en 2004, le PNUD propose un Indice des Risques de Désastres (DRI), qui compare les différents pays du monde quant à leur degré d'exposition aux aléas naturels et les pertes de vies humaines qui en découlent. Ce rapport part du constat que des pays confrontés à des menaces comparables affichent des pertes différenciées en vies humaines dûes aux désastres. A en juger par ces données, pratiquement 96% de la population haïtienne est exposée aux cyclones tropicaux, qui ont une récurrence en moyenne d'une fois tous les trois ans. *Avec un pourcentage aussi élevé de sa population vivant dans des zones à risque, Haïti a la plus haute côte de vulnérabilité en termes de cyclones parmi les Petits États Insulaires en Développement (12,9 sur une échelle de 13).* Mais plusieurs autres pays de la région Caraïbes sont soumis aux mêmes menaces, mais toutefois affichent des taux moindres de mortalité. Ceci dérive directement des conditions de vulnérabilité physiques, sociales et économique qui font de *Haïti un des pays les plus vulnérable et les plus hautement exposés aux aléas naturels multiples au monde selon une étude de la Banque Mondiale sur les zones névralgiques de désastre naturel (Dilley et al 2005).* Ces constats et tendances sont aussi confirmés au niveau régional puisque *Haïti est le pays le plus vulnérable de l'Amérique Latine et les Caraïbes et dont la résilience est la plus faible en relation aux chocs et stress environnementaux issus des risques et désastres naturels.* Une étude sur l'impact des désastres sur l'Amérique Latine et les Caraïbes réalisée par la CEPALC montre que *la région accuse en moyenne 3,490 morts chaque année et de ce chiffre on estime que la moitié est enregistrée pour Haïti (Ricardo Zapata-Marti/CEPAL 2007).* Ces désastres, cumulés, provoquent les pertes constantes d'acquis du développement et contribuent à perpétuer le cercle vicieux de la pauvreté- risques climatiques-vulnérabilité en Haïti.

30. L'ampleur des catastrophes en série frappant le pays avec leur lot de pertes en vies humaines et de destruction des infrastructures pose la problématique de la gestion du risque et de désastres naturels comme l'un des plus importants et complexes défis environnementaux que la population haïtienne doit affronter au cours de ce 21^{ème} siècle. *La question du risque et de désastres naturels interpelle, par ainsi les politiques publiques, et se pose de plus en plus comme le catalyseur d'une prise de conscience de l'urgence des enjeux environnementaux liés à ces processus physiques terrestres aggravés et exacerbés par le changement climatique.* La fracture environnementale, la vulnérabilité plurielle aggravée par le changement climatique à laquelle sont exposées les couches les plus pauvres de la population haïtienne compromettent donc le développement durable du pays dans son ensemble avec le secteur ARD en première ligne.

Annexes II : Coopération du développement en lien avec l'adaptation et la résilience climatique entre différentes institutions sur le territoire haïtien.

Tableau 1 – Liste non exhaustive de programmes/projets des partenaires de la coopération du développement en lien avec l'adaptation et la résilience climatique.

Agenc es	Prog/projet	Objectif	Lien avec adaptation et résilience climatique			Activités saillantes en lien avec adaptation et résilience	Potentiel centre d'intérêt pour FIDA	Observa-tions
					Base pour adapt ation et résili ence			
PNUD, GEF, Fonds PMA	Projet Renforcem ent des capacités d'adaptatio n des communaut és côtières en Haïti pour aborder les menaces du changemen t climatique sur les	Renforcer la capacité du pays à intégrer les politiques d'adapta- tion au changemen t climatique dans les plans de développe- ment local et national	X			Réseau de partage de données pour des informations climatiques pertinentes aux producteurs agricoles; outils de planification pour adapter le secteur agricole à l'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes, intégration de la gestion des risques climatiques dans les	Intégration du change-ment climatique dans les politiques, plans et projets; outils et supports méthodo- logiques pour prise en compte adaptation au niveau local; analyse et énoncés d'orienta-tions stratégiques sur la façon dont	Partenaire d'implé- mentation: MDE; autres partenaires: CNSA, CNIGS, DINEPA, CIAT; financé avec les fonds PMA/GEF; Montant total: 13,280,000 millions USD; période d'exécu- tion: 2010-2014

	strategies de développement durable				cadres d'investissement humanitaires et développement.	l'adaptation peut renforcer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et contribuer au développement durable; stratégies locales d'adaptation et de mitigation	
Union Européenne	Projet d'Appui à la prise en compte du changement climatique dans le développement national d'Haïti	Réduire la vulnérabilité d'Haïti face au changement climatique en renforçant la capacité du gouvernement à intégrer la viabilité environnementale et l'adaptation au changement climatique dans les politiques, stratégies, programme	X		Renforcement des mécanismes institutionnels, de capacités et de moyens en gestion environnementale; démonstration et testage de pratiques et techniques à faible impact environnemental et grand potentiel d'accroissement de la résilience au changement et aux aléas climatiques; prise en compte du changement climatique dans la planification et la mise en oeuvre; applications en terme de surveillance, contrôle et prévisions climatiques;	Vulgarisation de techniques et pratiques innovantes applicables à la sécurité alimentaire au niveau communautaire; formation en stratégie et techniques d'adaptation innovantes applicables au secteur ARD; consolidation de la résilience des bassins versants et des infrastructures hydro-agricoles vulnérables aux désastres naturels	Le projet: une application du GCCA à l'échelle nationale; Partenaire d'implémentation: Bureau de l'Ordonnateur National; autres partenaires: MDE(ONEV, DPRCC); CNIGS Montant global: 6 millions Euros; Période d'exécution: 2014-2018

		et projets de développement d'Haïti						
Banque Mondiale, BID, FSC (Fonds Stratégique pour le Climat), FIC (Fonds d'Investissement pour le Climat)	PPCR/Haiti	Intégrer les politiques d'adaptation au changement climatique dans la stratégie et les programmes de développement; proposer des projets pilotes d'investissement d'adaptation au changement climatique dans les programmes sectoriels	X			Formulation d'un cadre de stratégie de résilience climatique; integration du changement climatique aux themes Agriculture et sécurité alimentaire, zones côtières, reconstruction, renforcement des institutions nationales	Capitalisation au cas où les concepts de projets identifiés dans le plan d'investissement viendraient à être mis en oeuvre	Le programme: une application nationale du PPCR régional; un draft du cadre de stratégie de résilience est en circulation; Quatre concepts de projets d'investissement ont été identifiés: 1) Amélioration de la résilience climatique Artibonite-Centre; 2) Gestion côtière et adaptation climatique dans la section côtière Léogane-St Marc 3) renforcement de la gestion des données hydrométéorologiques et climatiques et de la ressource en eau; Renforcement des capacités, génération et dissémination de connaissance,

								dialogue autour des politiques publiques en lien avec la résilience au changement climatique
PNU D, GEF, AusAid	Programme d'Adaptation Communautaire à la Base aux Changements Climatiques (CBA)	Améliorer la capacité d'adaptation aux changements et variabilité climatiques des communautés locales par des mesures communautaires susceptibles d'accroître la résilience des systèmes et des écosystèmes de subsistance	X			Promotion de systèmes intensifs de production de production agricole par amélioration des pratiques culturales et l'utilisation des eaux de surface et d'irrigation à moindres coûts; promotion de l'intensification de l'élevage par l'introduction d'animaux adaptés et améliorés; promotion de techniques et de technologies adéquates pour la valorisation des produits forestiers non ligneux technologies; vulgarisation d'espèces agroforestières porteuses en matière de resilience; vulgarisation de pratiques de pêche plus responsables.	Lecons apprises des projets d'adaptation communautaire au changement climatique et intégration desdites lecons dans les initiatives régionales du FIDA (Nord-Est en particulier); renforce-ment des capacités des OCB dans la préparation et la soumission, aux fins de finance-ment, de projets communautaires d'adaptation au changement climatique	CBA: Stratégie du Programme de Pays (Small Grants Programme ou Microfinan-cement du GEF); Supporté par le Gouverne-ment Australien (AusAid); Période d'exécution: 2010-2015; zone d'inter-vention: Nord-Est; Montant du CBA: non précisé
FAO, Fonds PMA	Projet Renforcem ent de la résilience	Réduire l'impact de la variabilité et du	X			Identification, validation et introduction appropriée de	Consolida-tion de la résilience des systèmes de culture, des	Des " mal-entendus" sur les arrange-ments institution-nels

	climatique et réduction du risque de désastre en agriculture pour améliorer la sécurité alimentaire dans l'Haiti post-séisme	changement climatique sur les groupes d'agriculteurs vulnérables en mitigant l'impact sur les ressources naturelles vitales en vue de garantir la durabilité de la production agricole et de contribuer à la sécurité alimentaire				semences, de systèmes de cultures, de cultivars et amélioration de pratiques traditionnelles d'adaptation ; agroforesterie; pratiques de gestion durable des terres et de l'eau; renforcement des institutions locales et associations pour encourager l'information, l'éducation et dissémination de la gestion du risque liée au climat et désastre régional	bassins versants et des infrastructures hydroagricoles; consolidation de la résilience des populations vulnérables aux chocs; réponses climatiques pertinentes ciblant les exploitants agricoles	avaient retardé le démarrage de ce projet; Source de financement: 2 millions USD du Fonds PMA/GEF
Banque Mondiale/ GRASP (Global Agriculture and Food Security)	Projet-Relance de l'Agriculture : Renforcement des Services Publics de l'Agriculture -Phase II	Renforcer la capacité du MARNDR pour définir et implémenter la Stratégie Nationale de Vulgarisation en vue d'accroître l'accès des		X		Réformes organisationnelles et institutionnelles à différentes échelles géographiques Appui aux services d'extension et d'innovations agricoles à travers la mise en place d'un Dispositif d'Appui aux marchés Réserves de contingence pour des Réponses d'Urgences	Synergie en gestion de savoirs et promotion d'une culture d'apprentissage Appropriation par les entités organiques du Ministère de l'Agriculture des savoirs générés par les projets Vulgarisation et dissémination des	Financement: 10 millions USD Période d'exécution: 3 ans (2012-2015)

Programme)		petits agriculteurs aux services de vulgarisation agricole... et fournir l'assistance financière en cas d'urgences survenues dans le secteur agricole				et de Risque Agricole	savoirs Systèmes d'informa-tion sur le secteur agricole Réserve de contingence pour des réponses d'urgence	
BID/ GRA SP	Projet- Transfert de Technologie aux Petits Agriculteurs	Contribuer à améliorer durablement le revenu des petits agriculteurs et la sécurité alimentaire pour environ 30,000 agriculteurs dans le Nord et le Nord-Est à travers l'accès aux services agricoles améliorés et l'investisse			X	Support financier pour l'adoption de paquets technologiques pour les agricul-teurs éligibles Renforcement du Service National Semencier à travers le renforcement des capacités pour le contrôle et la régulation des semences, l'installation de laboratoires de contrôle de la qualité des semences et la formation professionnelle	Synergie en gestion de savoirs et promotion d'une culture d'appren-tissage Appropriation par les entités organi-ques du Ministère de l'Agricul-ture des savoirs générés par les projets Vulgarisa-tion et dissémina-tion des savoirs Systèmes d'informa-tion sur le secteur agricole Réserve de contingence pour des réponses d'urgence	Finance-ment: 40 millions USD Période d'exécu-tion: 5 ans (2011-2016)

		ment					
--	--	------	--	--	--	--	--

Tableau 1 (a) – Liste non exhaustive de programmes/projets des partenaires de la coopération du développement en lien avec l'adaptation et la résilience climatique (Suite).

Agenc es	Programme/ projet	Objectifs	Lien avec adaptation et résilience climatique			Activité saillante en lien avec adaptation et résilience	Potentiel centre d'intérêt pour FIDA	Observation
					Base pour adapt a- tion et résili ence			
BID	Programme de Mitigation des Désastres Naturels (PMDN)	Réduire sur le long-terme la vulnérabilité au désastre naturel de 360,000 personnes vivant sur une superficie de 162,500 ha dans 3 bassins versants à travers la préparation au désastre et des actions de mitigation	X			Travaux de protection des infrastructures appui direct à l'agriculture durable dans les bassins versants; édification de capacités pour la gestion durable des bassins versants; réduction des pertes économiques résultant des crues	Gouvernance locale pour la gestion des bassins versants; cadre réglementaire pour la gestion des bassins versants dans un contexte de réduction de la vulnérabilité au désastre naturel; promotion de pratiques agricoles durables; recherche appliquée sur les techniques d'agriculture durable; approche contractualisée avec les agriculteurs pour	Partenaire d'implémentation: MARNDR; autres partenaires: MDE, CNIGS; montant du financement: 30 millions USD; période d'exécution: 2010-2015:

PNUD , GEF, FAO, ACDI	Réduction des conflits d'utilisation d'eau dans le bassin versant binational (Haiti- République Dominicaine) du Fleuve Artibonite à travers le développement et l'adoption d'un Programme d'Action Multifocal	Etablir un cadre binational pour la gestion intégrée du bassin versant de l'Artibonite capable de promouvoir des réformes complètes à travers l'approche par écosystème et des projets de démonstration	X		Programme d'Action Stratégique (PAS); plans nationaux de gestion intégrée du bassin versant en appui au PAS; intégration des structures de marché pour les cultures de fruits biologiques pour un environnement durable; gestion durable des terres et des systèmes de production par l'adoption de pratiques	la diffusion de l'innovation et de techniques agricoles Gestion des bassins versants selon l'approche fondée sur les écosystèmes en soutien à l'adaptation; gouvernance bassins versants	Phase terminale du projet: 2014; Montant de financement: 11,486,000 millions USD dont 3,080,000 du GEF, 4,643,000 de l'ACDI; agence d'exécution: OXFAM/Québec; Comité de pilotage: les Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture des deux pays
--	---	--	----------	--	--	--	---

						agricoles compatibles avec la fonctionnalité de l'écosystème		
PN UD, PN UE, NO RA D (Coo pér a- tion Nor vé- gien ne)	Revégétali sation et Gestion des Ressource s Naturelles Transfronti ères au niveau des Bassins Versants de Massacre et de Pédernale s (Nord- Est, Sud- Est d'Haiti), (Program me Frontera Verde)	Création d'un environneme nt favorable pour restaurer les écosystèmes transfrontalier s et réduire la vulnérabilité au changement climatique en ameliorant les conditions de vie des populations d'Haiti et de la République Dominicaine spécialement celles habitant dans les bassins versants le long de la frontière entre les deux pays	X			Reforestation et agroforesterie; démonstration des conditions d'existence durable à travers la production de modèles de gestion intégrée de la ressource eau et assainissement de base et de gestion du risque; renforcement des capacités institutionnelles du secteur public et des organisations locales des deux cotés de la frontière; renforcement de la cooperation	Modèle de coopération binationale ciblant l'adaptation au changement climatique à travers une entrée par la gestion des bassins versants communs entre Haiti et la République Dominicaine; approche HIMO utilisant des brigades communau-taires en appui à la reforestation; suivi géoréférencé des efforts de reforestation; intensification de l'agriculture à travers des serres écologiques; irrigation goutte à goutte pour un egestion efficiente de l'eau	Partenaire d'implémenta- tion: MDE; autres partenaires: MARNDR, Collectivités Territoriales; montant total: 4 millions USD; une nouvelle phase d'extension du projet est en négociation.

					technique binationale		
USAID	Projet WINNER	Gérer durablement les ressources naturelles afin de réduire la vulnérabilité des populations des bassins versants de la Plaine du Cul de Sac et de la Chaîne des Matheux (Département de l'Ouest)	X		Développement de filières économiques basées sur des mécanismes de marchés; gestion durable des terres supportée par des plans d'aménagement de bassins versants; protection et restauration des systèmes naturels; éducation environnementale	Les modèles de Centres de Développement Durable; mécanismes de marchés dans une perspective d'augmentation des revenus des agriculteurs et de lutte contre la pauvreté	Entité principale d'exécution: Firma Chemonics; Agence étatique principale: MARNDR; autre partenaire: MDE, Collectivités territoriales, OPS nationaux; montant de l'enveloppe: 150 millions USD; période d'exécution: 2010-2015

					et sensibilisation; institutionnalisatio n de la GBV; établissement de Centres de Développement Durable		
BID, NORA D	Projet de Protection de la partie supérieure des bassins versants de la zone du Parc National de Macaya	Etablir effectivement et légalement le Parc national de Macaya par la mise en place de mesures efficaces et durables de politiques de préservation de la biodiversité, de la couverture forestière et des sols et d'amélioration des conditions d'existence des populations dans l'ensemble des bassins versants du Massif de la Hotte		X	Renforcement gouvernance collectivités territoriales Adoption de techniques de gestion agro- sylvo-pastorale et de développement des filières économiques durables Renforcement du cadre juridique Sécurisation foncière Bases méthodologiques pour l'accès au marché credit carbone	Rôle des écosystèmes dans la consolidation de l'adaptation et de la résilience	14 millions USD

PNUD /GEF	Projet de creation d'un Système National d'Aires Protégées	Créer les conditions favorable à l'expansion future du système d'Aires Protégées (AP) pour couvrir en Haiti des ecosystems et habitats sous représentés dans une optique de conservation de la biodiversité				Bases institutionnelles pour la durabilité des AP Stratégie de gestion financière et plans d'affaires pour le financement des AP Outils et methodologies pour des standards de planification de gestion à l'intérieur des AP Opportunités d'emplois pour les zones tampons	Importance pour la reduction de la vulnérabilité et le renforcement des strategies d'adaptation	8,5 Millions USD dont 3 millions du GEF
PNUD	Programme de Réduction de la Vulnérabilité de la population et des infrastructures dans le Département du Sud	Amélioration des conditions de vie de la population du Département du Sud et réduire sa vulnérabilité économique et environnementale		X		Accroissement couvert arboré Gestion de l'eau Correction de ravines et reprofilage des berges des rivières Cartes d'inondation et d'utilisation des terres Installation de pluviographes et	GRN sensible au climat et à l'adaptation Méthodes d'approche en GBV Modèles de renforcement des Ministères à l'échelle départementale	14,731,760 millions USD

					de limnigraphes Guide méthodologique pour la gestion des bassins versants		
Union Européenne	Projet de soutien à la sécurité alimentaire et au développement rural	Renforcer la sécurité alimentaire de 300,000 ménages ruraux vivant dans les grands bassins versants du Département du Nord-Est du pays à travers la réintroduction de la culture ancienne de la patate douce et le développement de nouvelles cultures intensives autour des lacs collinaires		X	Réhabilitation des systèmes irrigués Valorisation des lacs collinaires Amélioration de la productivité de la culture de la banane Développement de la production maraîchère, fourragère et piscicole	Vulgarisation de cultivars adaptés en matière de stratégie d'adaptation Maîtrise de l'eau et techniques d'intensification agricole hors périmètres irrigués	Financement: 40 millions Euros

Tableau 1c – Liste non exhaustive de programmes/projets des partenaires de la coopération du développement en lien avec l'adaptation et la résilience climatique.

Agenc es	Prog/projet	Objectif	Lien avec adaptation et résilience climatique			Activités saillantes en lien avec adaptation et résilience	Potentiel centre d'intérêt pour FIDA	Observa-tions
					Base pour adaptation et résilience			
BID	Programme de Développe ment de la Filière d'Aprovisio n-nement Rural	Augmenter les revenus du ménage rural haïtien à travers l'accroisse ment de gains nets comme valeurs ajoutées le long des filières prioritaires d'approvisi onnement rural			X	Recherche agricole adaptée et transfert de savoirs à travers la réhabilitati on des centres de recherche et de vulgarisati on, la creation de collections botaniques pour les espèces à haut potential économiqu	Approche et méthodologie pour la gestion de savoirs et la dissémina-tion des connaissances	Finance-ment : 18,464,000 millions USD

					e, café barnd, la production d'huiles essentielle s etc Protection et Santé animale et végétale (surveillance des pestes et contrôle, surveillance phytosanitaire, services de quarantaine, systèmes de certification et de tracabilité Gestion stratégique des investissements publics Gestion de l'information Renforcement institutionnel		
USAID	Haiti- Feed the Future	Accroître la sécurité alimentaire dans les	X		Accroissement de la productivité agricole	Vulgarisation de techniques et pratiques innovantes	Il s'agit d'une stratégie pluri- annuelle appelée à coiffer des programmes et projets

		corridors géo- graphiques Port-au- Prince- Cul de Sac,- Saint Marc; Nord et Nord-Est			dans les plaines par accroisse- ment de la disponibili- té et de l'accès aux technologi- es agricoles appropriée s ; amélioration ou expansion des systèmes d'irrigation Stabilisation des bassins versants surplombant les plaines sélectionnée s: contrôle et gestion du ruissellement à travers des mesures de conservation Renforcemen- t des mécanismes de marché; rehabilitation des routes rurales, agro-	applicables à la sécurité alimentaire au niveau communau-taire; consolida-tion de la résilience des bassins versants et des infrastructures hydro-agricoles vulnérables aux désastres naturels De futurs travaux sont attendus pour conduire une analyse sur l'impact du changement climatique sur le secteur ARD et intégrer les résultats dans les activités stratégiques	Pas d'inform-ation sur le coût de la stratégie
--	--	--	--	--	---	--	---

					transformatio n, promotion de valeurs ajoutées au niveau des filiales Promotion d'activités nutritionnelle s		
PNUD	Projet d'appui pour renforcer le Suivi de la Sécurité Alimentaire en Haiti (ARSSA)	Contribuer à r'eduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté en Haiti à travers la diffusion d'informa- tions géo- référéncées et l'harmonisatio n des programmes de sécurité alimentaire	X		Améliorati on des outils de prise de d'ecision en sécurité alimentaire et publication des informatio ns sur une base régulière Renforcemen t des mécanismes de consultation pluri-acteurs pour améliorer la coordination	Capitalisa-tion sur les informa-tions produites pour réajuster les intervene-tions du COSOP	
PNU D	Programme pour le Développe ment du Système	Améliorer les moyens de subsistence des	X		Mise en oeuvre de projets et d'activités participativ	Mains-treaming de l'approche RRC ou RRD dans la GRN appliquée à l'adaptation	Pas d'information disponible sur le coût du Programme

	National des Risques et des Désastres	populations cibles à travers la mitigation des désastres et la réduction de la vulnérabilité			es à impact rapide sur la réduction des risques Renforcement des institutions et acteurs impliqués dans le SNGRD Intégration systématique du risqué dans le PSDH		
GFD RR, Banque Mondiale, PNUD	Programme d'Intégration Systématique (mainstreaming) de la GRD et Renforcement de capacités	Fournir des lignes directrices et de la formation pour le main-streaming de la GRD au niveau des Ministères clés	X		Renforcement du mécanisme de coordination des bailleurs Actualisation de la politique et du cadre légal de la GRD Système d'évaluation et de suivi de la RRD	Les instruments utilisés pour le main-streaming de la GRD et leur potentiel application au secteur ARD Cas intéressant pour l'application de la logique Delivery As One	Finance-ment: 1 million USD Période d'exécution: 2012-2014

PNU E, Com - missi on Euro - péen ne	Programme d'implantati on du Corridor Biologique de la Caraïbe	Créer un Corridor Biologique dans les montagnes d'Hispaniol a (Haïti + République Dominicain e) et de l'Est de Cuba à travers le renforceme nt d'un réseau d'aires protégées, le développe ment d'alternativ es économiqu es comme mesures pour réduire la pression sur la biodiversité et lutter contre la pauvreté	X		Etablissem ent de centres de propagatio n végétale communa utaire (produits forestiers et fruitiers, germoplas me) Développem ent de sources alternatives d'énergie au profit des communauté s pilotes Delimitation du corridor Projets pilotes de demonstratio n des terres degrades et de développeme nt d'alternatives économiques Partenariat secteur privé-	Approche adaptation basée sur les écosys tèmes Testage de mesures “ sans regret”	Finance-ment: 4,5 millions Euros Bureau tripartite du Programme basé à Baharona/ République Domini-caine

					communauté s Etudes d'inventaires biologiques sur les aires protégées		
--	--	--	--	--	---	--	--